Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Communauté de Communes du Créonnais

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



1- RAPPORT DE PRÉSENTATION

1.5 Fiches inventaires faune-flore-zones humides

Affaire :	*Phase :*	
24-12e	APPROBATION	

PROJET DE PLUi ARRETE par délibération du Conseil Communautaire LE : 21 Octobre 2025	PROJET DE PLUi soumis à ENQUETE PUBLIQUE du 09/02/2026 au 10/03/2026	PLUi APPROUVE par délibération du Conseil Communautaire LE : 20 Octobre 2026

Communauté de Communes du Créonnais

Architectes D.P.L.G
Urbanistes D.E.S.S
Paysagiste D.P.L.G

Agence METAPHORE ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE
www.agencemetaphore.fr
contact@agencemetaphore.fr
05.56.29.10.70
38, quai de Bacalan 33300 Bordeaux

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

I. Méthodologie de prise en compte de l'environnement dans la révision du PLUi

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

I-1 DESCRIPTION DES METHODES D'INVESTIGATIONS NATURALISTES EMPLOYEES (HORS INVENTAIRES ZONES HUMIDES)

I-1.1 Calendrier

Les zones AU pour lesquelles un accès a pu être obtenu ainsi que certaines zones potentiellement vouées à être urbanisées ont fait l'objet, dans le cadre de la révision du PLUi, d'une expertise naturaliste faune-flore-habitats (dont ceux humides) entre le 29 avril et le 8 juillet 2025 réalisée par Laura POINSOTTE chargée d'études botaniste et Gérald DUPUY chargé d'études faune, tous salariés permanents au GEREA, accompagnés par Audrey GONAIN, chargée d'affaires écologue.

Expert	Date d'observation	Objectifs de la prospection
Laura POINSOTTE	29/04/2025	Flore, habitats et zones humides botaniques
	30/04/2025	
	10/06/2025	
	11/06/2025	
Audrey GONAIN	08/07/2025	
Gérald DUPUY	29/04/2025	Faune
	30/04/2025	
	10/06/2025	
	11/06/2025	
Louise JULLIEN	08/07/2025	

Ces investigations naturalistes sont venues mettre à jour celles réalisées entre 2020 et 2021 conduites par le GEREA au droit de chaque zone à urbaniser du PLUi actuellement en vigueur. Le calendrier des prospections est fourni ci-dessous.

Thème/Période		2020			2021				
		Août	[…]	Janv.	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.
Reconnaissances générales de la zone d'étude		6, 10, 12, 13								
Faune	**Amphibiens**					08, 17			07, 29	
	Coléoptères saproxylophages	6, 10, 12, 13				08, 17	19, 20	19, 27	23, 30	22
	Avifaune					08, 17	19, 20	19, 27	23, 30	22
	Papillons de jour	6, 10, 12, 13					19, 20	19, 27	23, 30	22
	Odonates	6, 10, 12, 13						19, 27	23, 30	22
	Reptiles	6, 10, 12, 13					19, 20	19, 27	23, 30	22
	Chiroptères	6, 10, 12, 13				08, 17				
	Mammifères terrestres	6, 10, 12, 13				08, 17	19, 20	19, 27	23, 30	22
Flore		6, 10, 11, 12				17, 24	28, 29	11, 27	23, 28, 30	22
Habitats-zones humides botaniques		6, 10, 11, 12				17, 24	28, 29	11, 27		
Zones humides pédologiques		*Dates de prospections indiquées dans rapport d'expertise spécifique*								

I-1.2 Démarche engagée par la Collectivité en vue d'obtenir les autorisations d'accès aux parcelles privées

Dans le respect du droit à la propriété, la Collectivité a, en amont de l'engagement de toute démarche d'inventaire naturaliste sur des terrains privés, contacté l'ensemble des propriétaires concernés par les zones de développement urbain envisagées non aménagées par mail, téléphone ou courrier en fonction des coordonnées ayant pu être recueillies.

Ce travail, long et fastidieux, requérant une vigilance accrue et une mise à jour régulière, a abouti en la mise en place d'un tableau de suivi des demandes. L'objectif étant d'obtenir les autorisations écrites des propriétaires de pouvoir pénétrer sur les propriétés, faute de quoi les inventaires n'ont pu se faire pour ceux n'ayant pas répondu ou n'ayant pas donné leur accord.

Communauté de Communes du Créonnais

Affaire suivie par Mme Sandrine MAURY (06 03 46 34 67- courriel : urbanisme@cc-creonnais.fr)

OBJET : **PLUI - Demande autorisation accès parcelle**

FICHE RENSEIGNEMENT PARCELLE

IDENTITE

NOM :

PRENOM :

COORDOONNEES :

RENSEIGNEMENTS PARCELLE(S)

COMMUNE : MADIRAC

NUMERO(S) PARCELLE (S) :

AUTORISATION D'ACCES : OUI ☒ NON ☐

SI AUTORISATION, DROIT D'ACCES :

PARCELLE CLOTUREE : OUI ☐ NON ☒

SI OUI, INFORMATION A COMMUNIQUER :

DATE : 19 Mai 2025

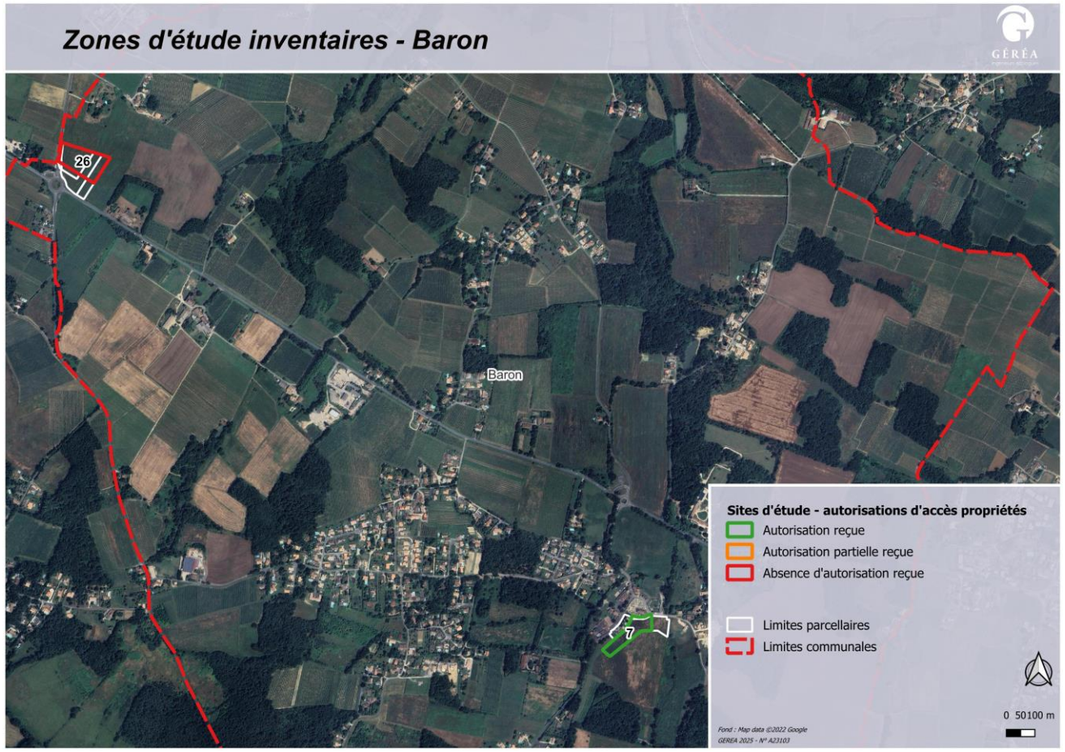
SIGNATURE :

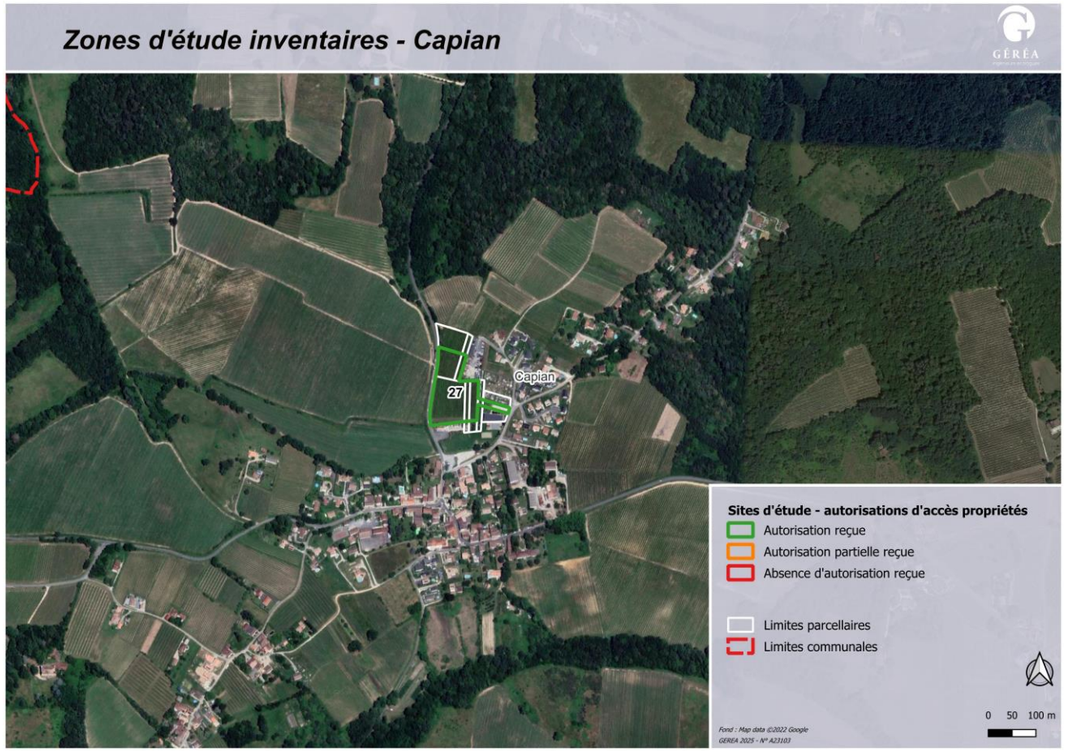
Communauté de Communes du Créonnais – 39 Boulevard Victor Hugo - 33670 CRÉON
Tél : 05.57.34.57.00 @ : contact.cdc@cc-creonnais.fr

Exemple de fiche de renseignements retournée (ici anonymisée)

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

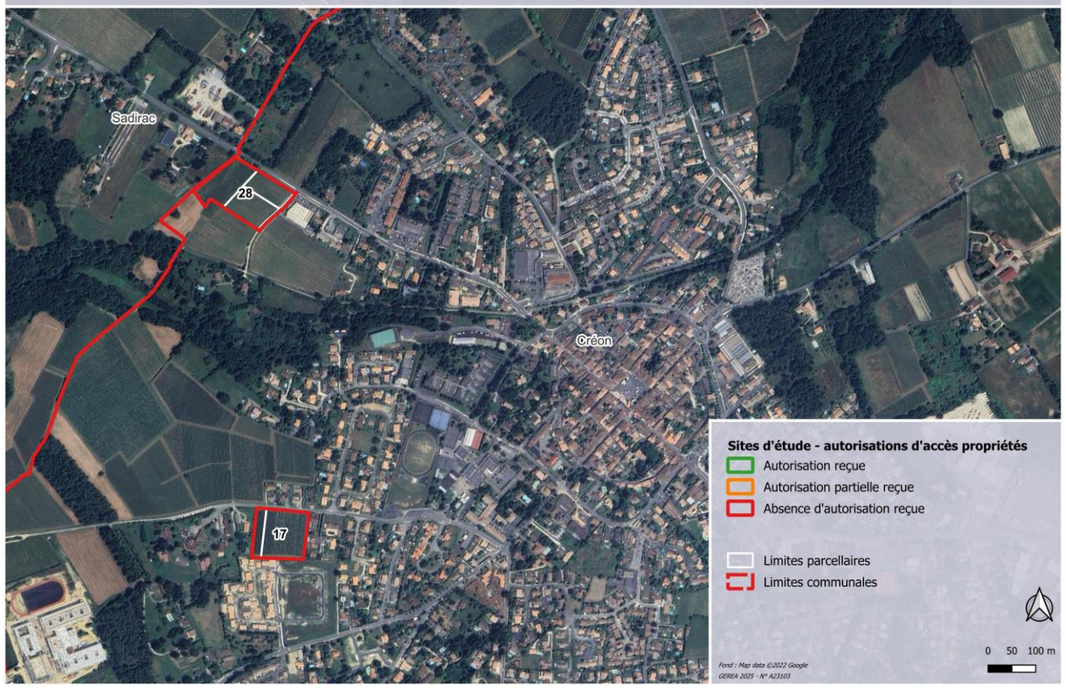
Suite à ce travail exhaustif, la liste des sites ayant fait l'objet d'investigations naturalistes exhaustives a pu être établie (cf. cartographie ci-après). Ceux pour lesquels l'autorisation de pénétrer n'a pu être obtenue ont été prospectés depuis la voie publique ou examinés par photo-interprétation.



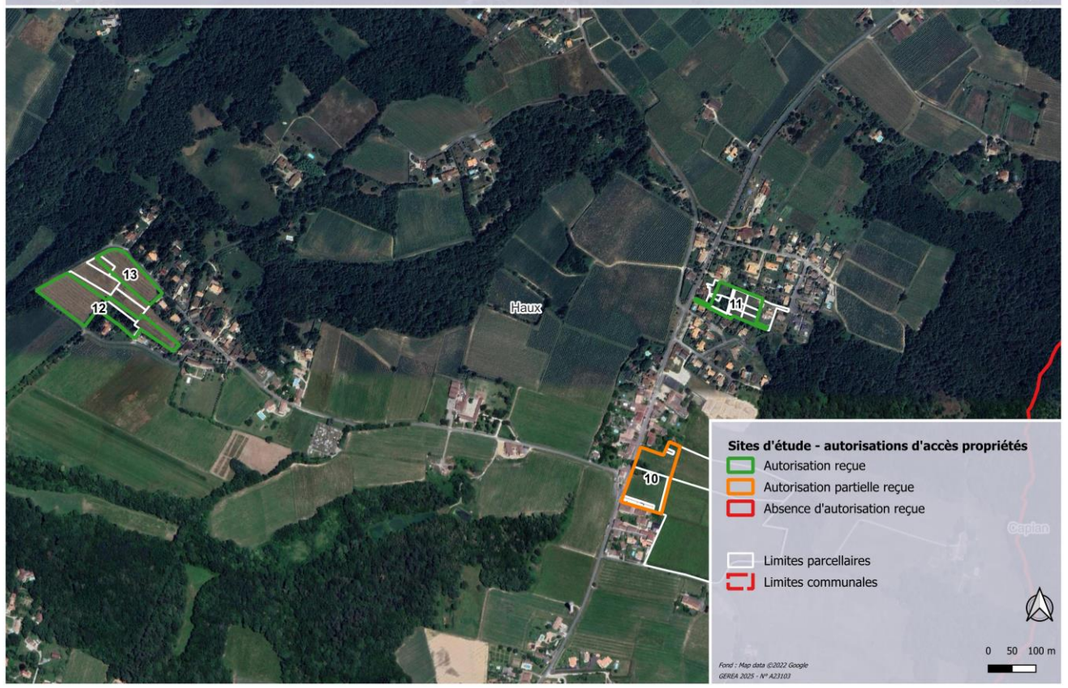


Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

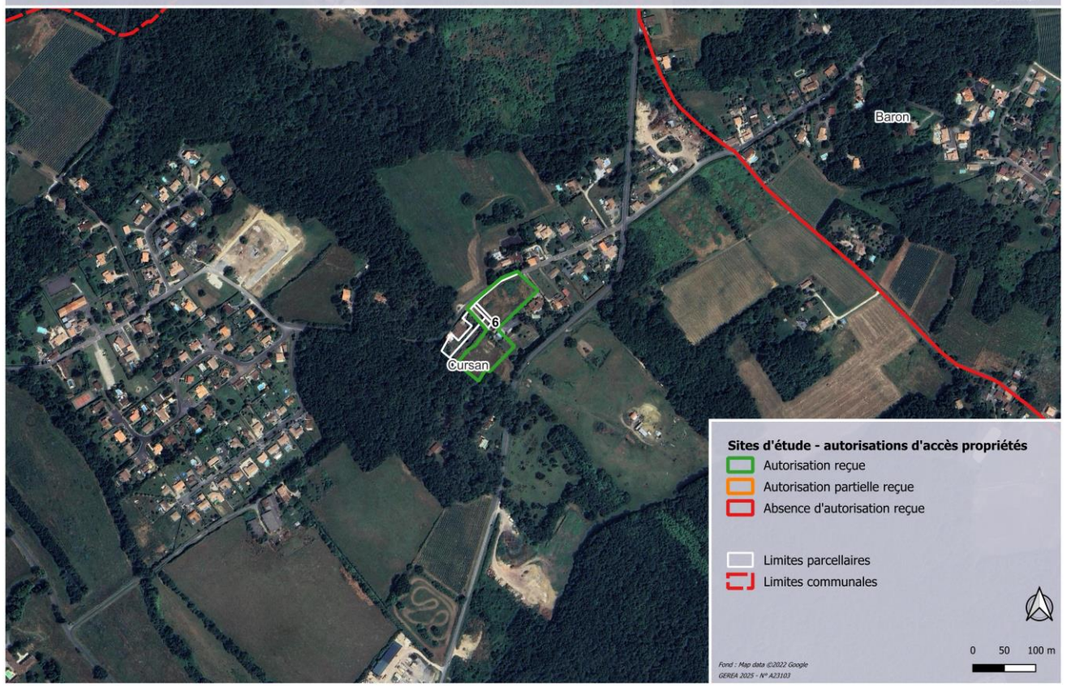
Zones d'étude inventaires - Créon



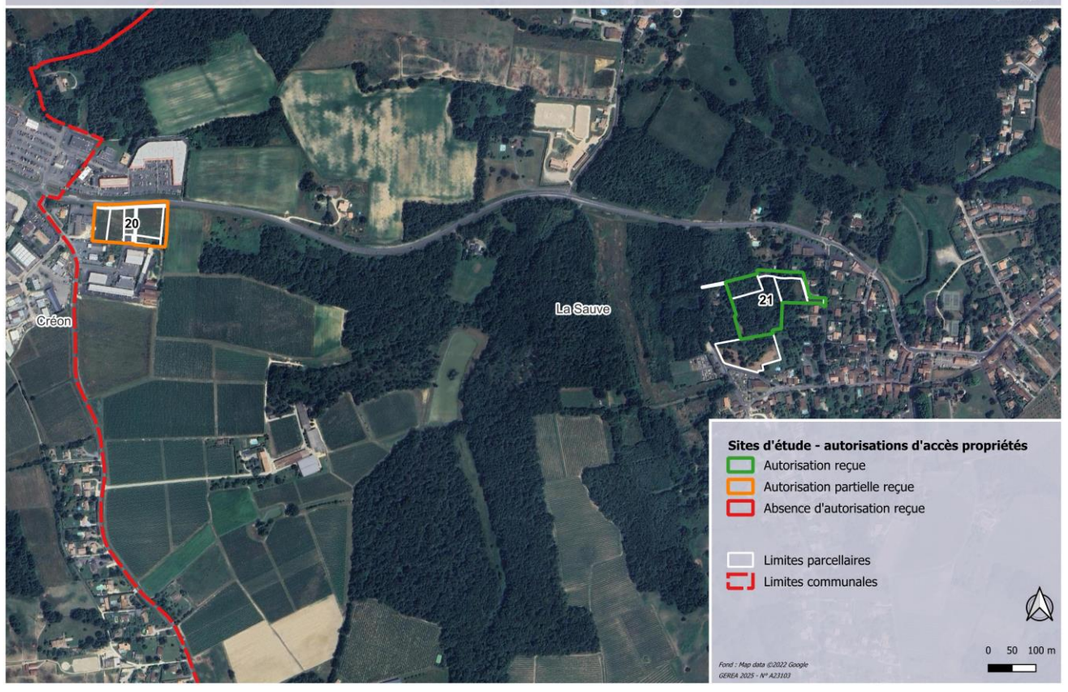
Zones d'étude inventaires - Haux



Zones d'étude inventaires - Cursan

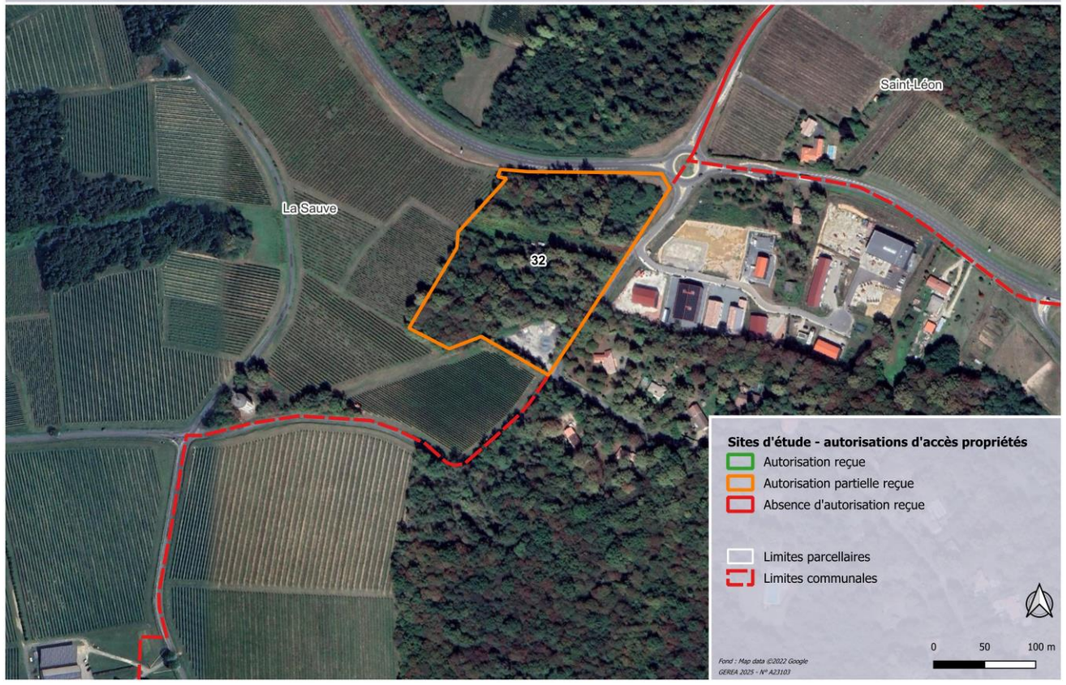


Zones d'étude inventaires - La Sauve (1)

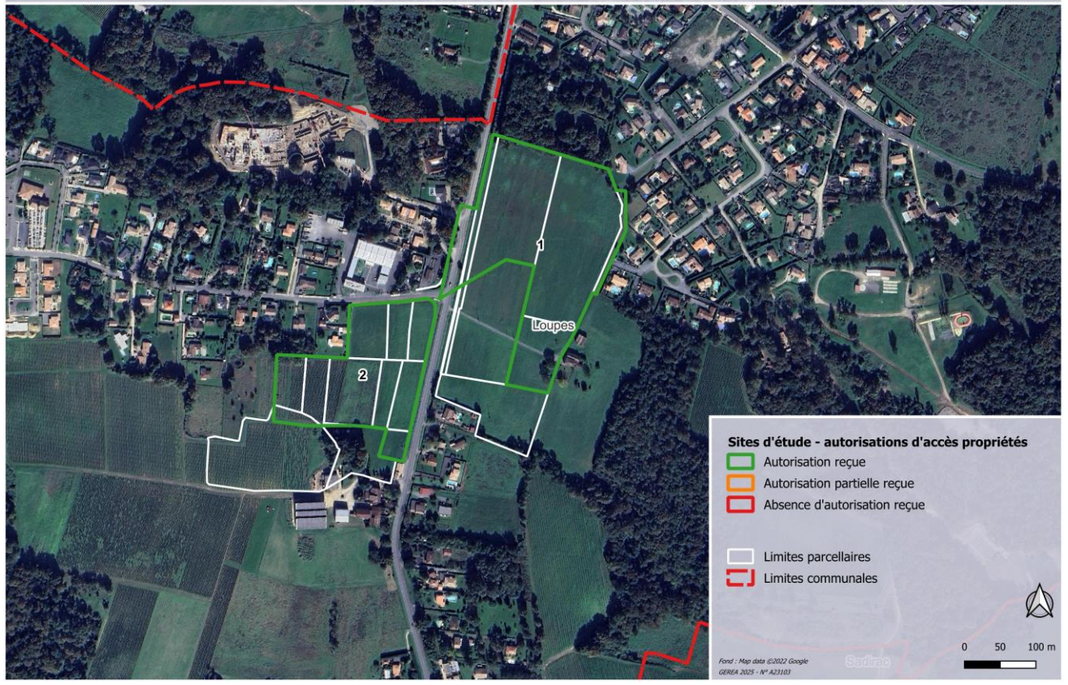


Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

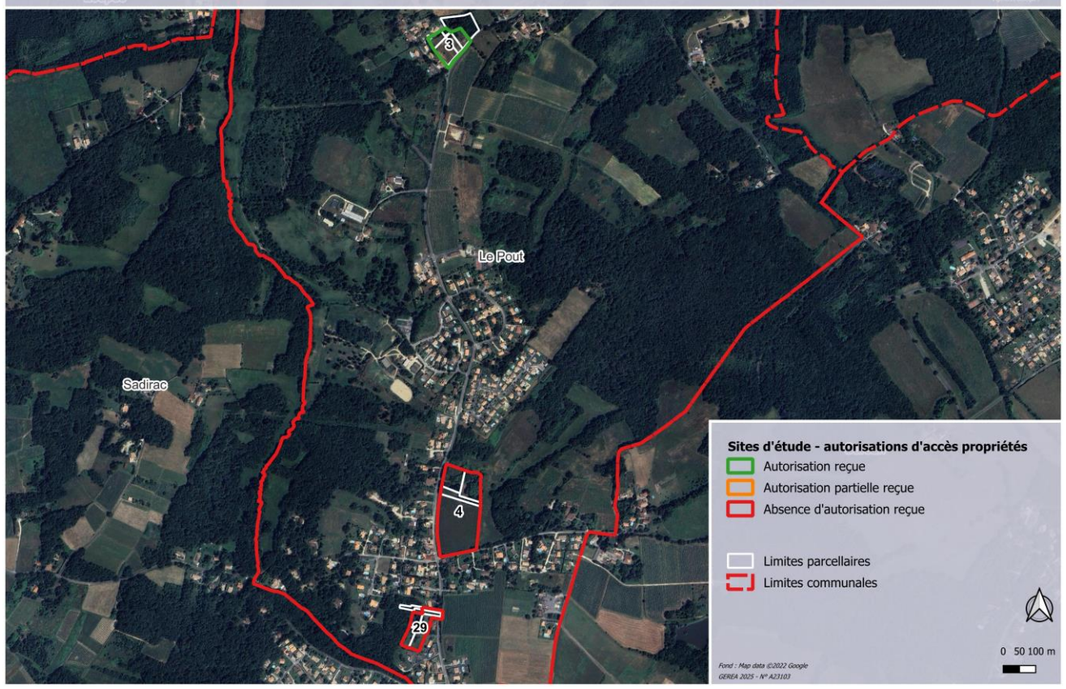
Zones d'étude inventaires - La Sauve (2)



Zones d'étude inventaires - Loupes



Zones d'étude inventaires - Le Pout

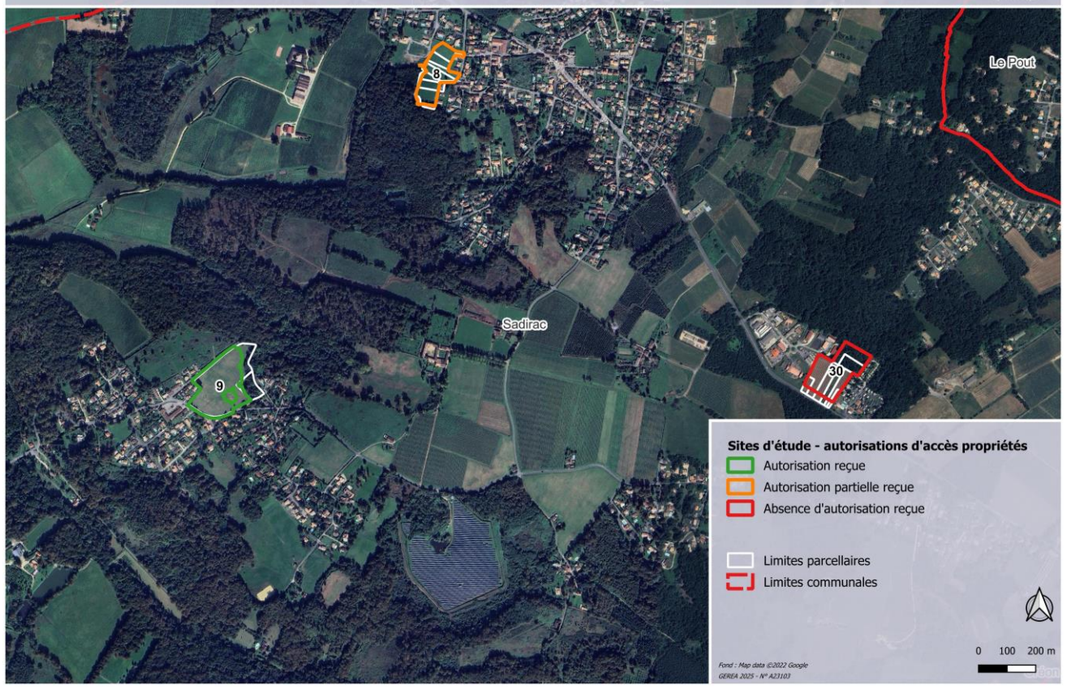


Zones d'étude inventaires - Madirac

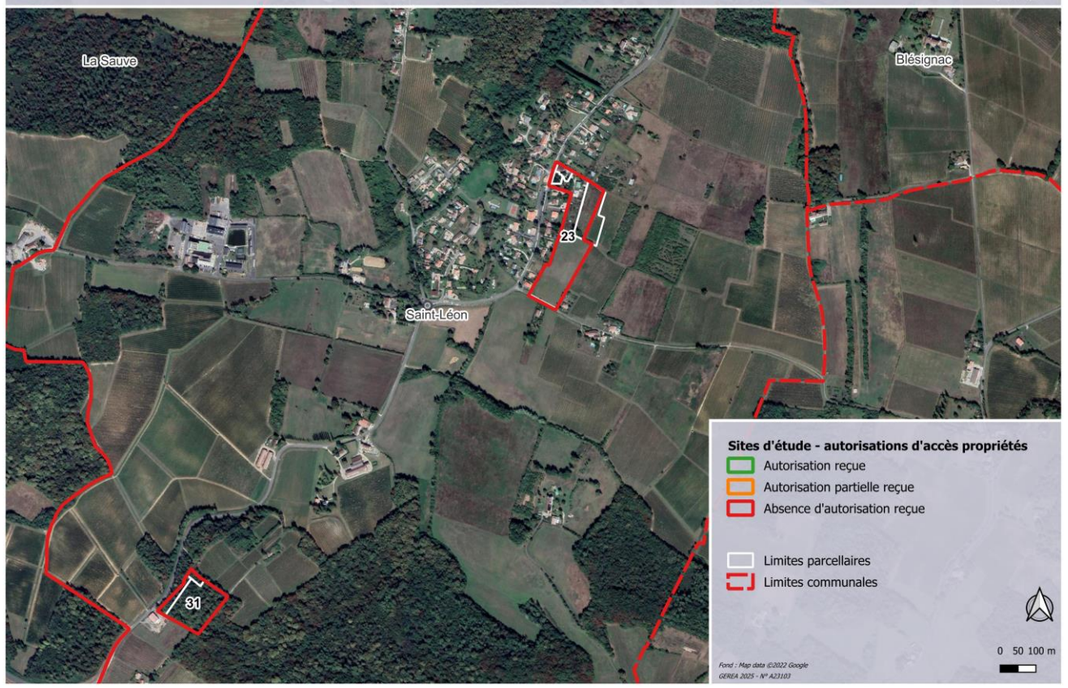


Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

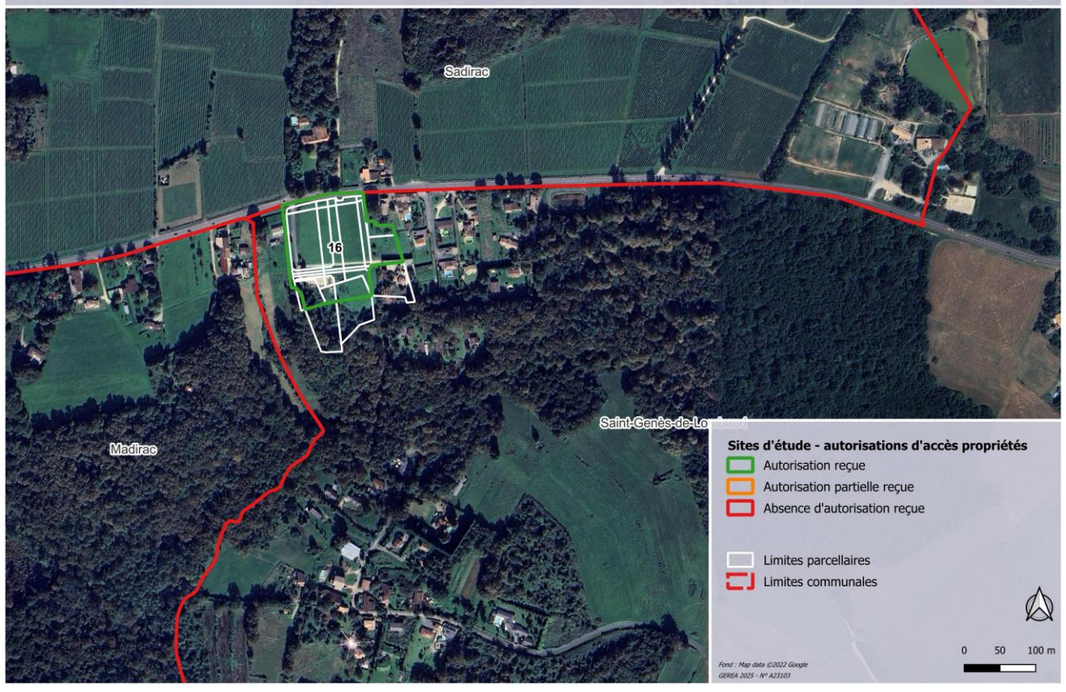
Zones d'étude inventaires - Sadirac



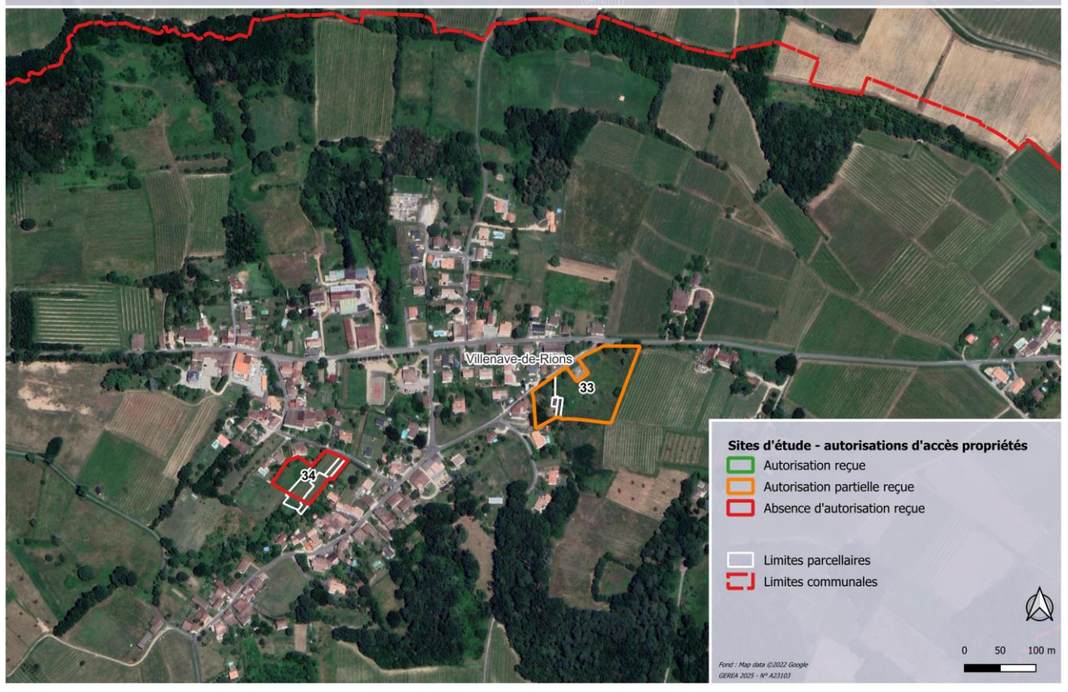
Zones d'étude inventaires - Saint-Léon



Zones d'étude inventaires - Saint-Genès-de-Lombaud



Zones d'étude inventaires - Villenave-de-Rions



Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

I-1.3 La flore et les habitats naturels : présences et potentialités

Chaque site étudié est entièrement parcouru afin de :

- Définir une première occupation des sols (habitats présents, dont ceux humides) ;
- De faire de premières observations générales de la flore présente ;
- D'évaluer les potentialités d'accueil des habitats présents pour la flore patrimoniale locale, en rapprochant les informations bibliographiques identifiées au préalable aux habitats présents.

I-1.4 La faune et les habitats d'espèces : présences et potentialités

Durant cette phase de terrain, l'ensemble des espèces contactées sont notées**.** Une liste complète de la faune observée est réalisée pour chaque groupe animal, avec les statuts de protection, raretés et menaces en fonction des connaissances existantes. Les espèces à enjeu (protégées, rares et/ou menacées) sont mises en évidence, leurs localisations étant prises sur le terrain au GPS puis faisant l'objet d'une cartographie dédiée globale ou pour chaque groupe animal selon les préférences du maître d'ouvrage et la quantité d'enjeux présents.

Les espèces animales patrimoniales (protégées, rares et/ou menacées) sont celles d'intérêt communautaire, les espèces protégées, celles menacées d'après une ou des listes rouges (mondiale, européenne, nationale, régionale) et celles déterminantes ZNIEFF et/ou rares.

Les potentialités d'accueil des habitats présents pour la faune patrimoniale locale seront aussi étudiées sur le terrain, sur la base des informations bibliographiques analysées préalablement.

Les potentialités d'accueil des habitats présents pour la faune patrimoniale locale sont aussi étudiées sur le terrain, sur la base des informations bibliographiques analysées préalablement.

Les paragraphes suivants présentent les méthodologies d'inventaires faunistiques régulièrement mises en œuvre par le GEREA dans cette phase.

Mammifères terrestres
Des indices de présence (empreintes, épreintes, crottiers, pistes, terriers type catiches, etc.) sont recherchés, sans protocole particulier d'inventaires. Les contacts des individus ou des indices sont localisés au GPS (le cas échéant). Une délimitation des habitats avérés et potentiels d'espèces intégralement protégées (citées à l'article 2 de la protection nationale des mammifères) est établie en fonction des contacts, de l'analyse des milieux et du recueil bibliographique.

Chiroptères
Les potentialités de gîtes pour les chiroptères sont étudiées lors de chaque sortie. Un repérage précis au GPS des éléments favorables à l'installation des chauves-souris est effectué.

Dans cette phase, aucune étude acoustique n'est réalisée, seules les **potentialités d'accueil** du site et secteurs favorables pour la chasse sont étudiés.

Avifaune (oiseaux)
L'avifaune correspond au groupe animal avec le plus d'espèces protégées et de fait souvent avec le plus d'enjeux potentiels.

Les observations sont réalisées **via la technique d'écoutes passive et active**. Chaque site d'étude est parcouru par l'opérateur en marquant quelques haltes pour apprécier les cortèges d'oiseaux présents sur le site. Des observations aux jumelles et à la longue vue peuvent avoir lieu pour aider à la détermination et comprendre certains traits biologiques des espèces. Les contacts sont localisés au GPS. **Une délimitation des habitats avérés et potentiels d'espèces à enjeu (protégées, rares et/ou mena[illegible]** des contacts, de l'analyse des milieux et du recueil bibliographique.

Reptiles
Un parcours minutieux des milieux favorables à l'exposition des reptiles est réalisé. Les contacts sont localisés au GPS. **Une délimitation des habitats d'espèces intégralement protégées** (citées à l'article 2 de la protection nationale des reptiles) est établie en fonction des contacts, de l'analyse des milieux et du recueil bibliographique.

Entomofaune
Un parcours minutieux des milieux favorables aux papillons de jour et aux odonates à enjeu de conservation est réalisé. Des indices de présence sont recherchés pour les coléoptères saproxylophages. Les contacts d'individus à enjeu, ou arbres ayant des traces d'attaques d'espèces à enjeu comme le Grand Capricorne, sont localisés au GPS.

Une délimitation des habitats potentiels d'espèces intégralement protégées (citées à l'article 2 de la protection nationale des insectes) est établie en fonction des contacts, de l'analyse des milieux et du recueil bibliographique.

I-2 DESCRIPTION DES METHODES D'INVENTAIRES ZONES HUMIDES EMPLOYEES DANS LES SECTEURS INVESTIGUES

La méthodologie mise en œuvre pour la définition et la délimitation des zones humides s'appuie sur les textes réglementaires et techniques suivants :

- **L'arrêté du 24 juin 2008 (et annexes),** modifié par celui du 1er octobre 2009 (et annexes), précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement ;
- **La circulaire du 18 janvier 2010** relative à la délimitation des zones humides en application des mêmes articles du Code de l'environnement, qui précise les modalités d'application ;
- **La note technique du 26 juin 2017** relative à la caractérisation des zones humides ;
- **La loi n°2019-773 du 24 juillet 2019** indiquant le retour aux critères alternatifs pour la définition et la délimitation des zones humides.

Les zones humides se définissent et délimitent sur la base de **deux critères** :

- L'hydromorphie des sols, nécessitant une expertise pédologique ;
- La végétation hygrophile (de zone humide), identifiée par expertise flore/habitats.

Ces critères étaient alternatifs jusqu'à l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 février 2017 qui a remis en cause la délimitation des zones humides telle que l'arrêté du 24 juin 2008 modifié et la circulaire du 18 janvier 2010 la définissait (critères cumulatifs dès lors : une zone humide a une végétation hygrophile spontanée et un sol typique de zone humide ou, en l'absence de végétation spontanée, le sol est typique de zone humide).

Afin de clarifier la définition des zones humides, un amendement au projet de loi de création de l'Office français de la biodiversité (OFB) a été présenté le 2 avril 2019. **Avec la promulgation de cette loi n°2019-773 du 24 juillet 2019, la définition des zones humides présentée au 1° du I de l'article L.211-1 du Code de l'environnement est devenue :**

> *« La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ; on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, **ou dont** la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».*

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Et ainsi, le recours aux critères redevient **alternatif** : une zone humide est définie par une végétation hygrophile spontanée ou un sol typique de zone humide.

Désormais l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 février 2017 n'a plus d'effet, de même que la note technique du 26 juin 2017 devenue caduque : la nouvelle définition législative s'impose depuis juillet 2019.

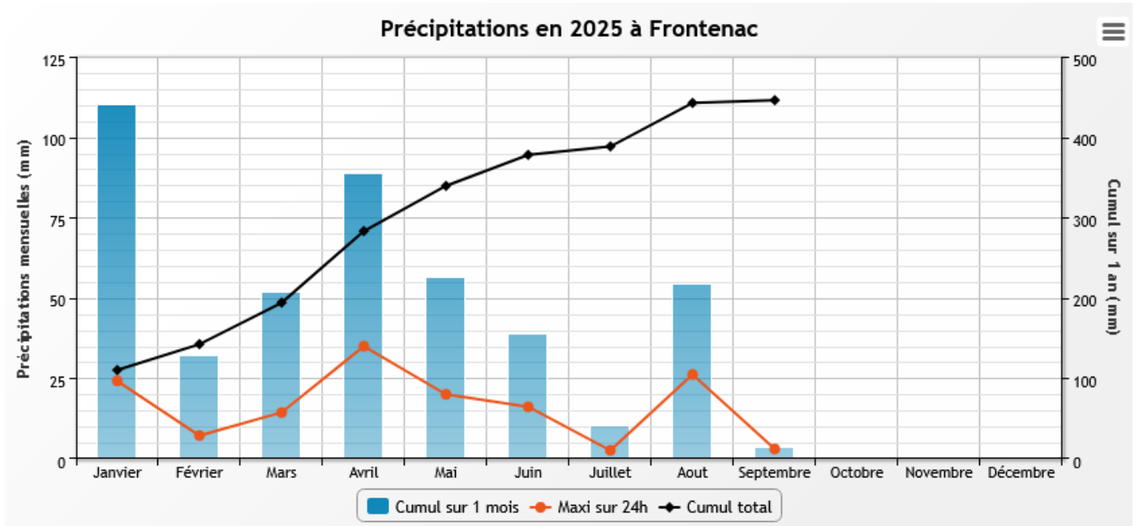
I-2.1 Critère botanique

Les zones humides définies selon le critère relatif à la végétation, conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 1er octobre 2009 et la circulaire du 18 janvier 2010), sont mises en évidence à travers les relevés de végétation réalisés lors de la description de l'occupation du sol du site d'étude. Selon le critère botanique, les zones humides sont ainsi mises en évidence soit par le type d'habitat, soit par les espèces végétales dominantes. Si des végétations humides sont identifiées lors des prospections, elles font l'objet d'une cartographie dédiée.

I-2.2 Critère pédologique

L'expertise pédologique a été réalisée par le bureau d'études ASUP, représentée par Laurent RIGOU, pédologue (certifié par l'AFES) – agronome.

Calendrier de réalisation des sondages pédologiques
Les sondages ont été réalisés du 24/06/2025 au 27/06/2025. La période climatique est particulièrement favorable à la mise en œuvre des diagnostics pédologiques, comme le montre le graphique ci-dessous, issu du site Infoclimat pour la station météorologique la plus proche de Frontenac : un mois d'avril particulièrement pluvieux, ayant saturé les sols, précède une période de ressuyage progressif. Les sols sont donc suffisamment réhumectés au mois de juin 2025 pour permettre l'expression des mécanismes d'engorgement et consolider ainsi l'analyse des traits d'hydromorphie.



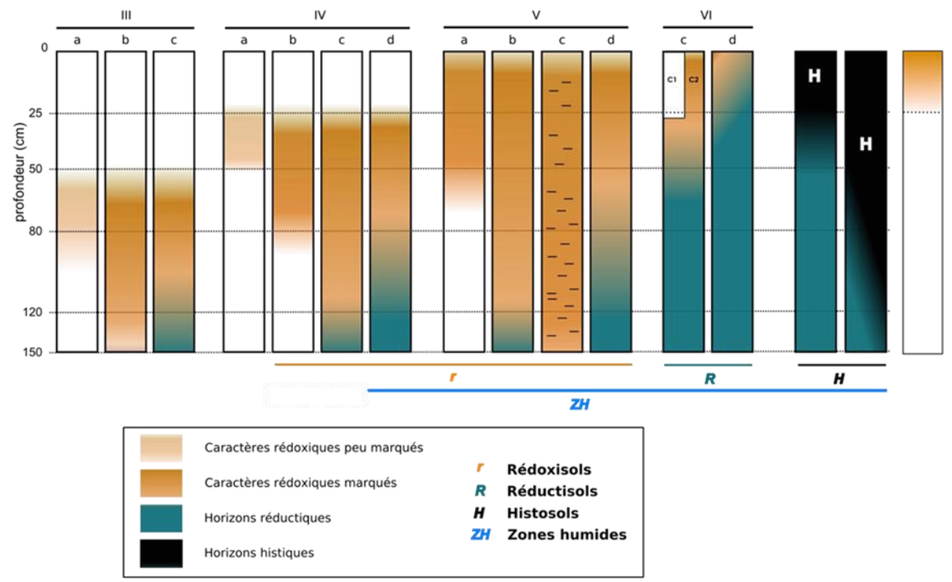
Extrait de l'évolution des précipitations à la station météorologique de Frontenac (Source : Infoclimat).

Méthodologies d'inventaire
Cette étude comprend des sondages à la tarière réalisés et interprétés selon la réglementation exposée au §1-2. Les dénominations sont rattachées aux classes d'hydromorphie et sols de zones humides version 2014 (Baize *et al.*, 2014). Elles se résument comme suit :

- horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;
- traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;
- traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;
- traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur.

La figure ci-dessous résume ces informations. Elle est issue des travaux du GEPPA (1981), modifiée par ceux de Baize *et al.* (2014), puis par ASUP (2015).

Classes de sols ZH/non ZH, d'après GEPPA 1981 modifiée



Cette figure ne mentionne pas les classes VIa et b dont les sols ne sont pas rattachés aux zones humides (G et (G) entre la surface et 50cm de profondeur) ; elle mentionne la classe V(a) à l'extrême droite, également exclue des sols de zone humide. A noter que les classes IVd et Va peuvent être exclues de la nomenclature ZH.

Les sondages sont localisés au GPS TDC 100 (Trimble). Les observations sont recueillies en utilisant des fiches STIPA dérivées de DONESOL.

Le contexte pédologique général est issu entre autres de l'étude du Référentiel Pédologique Régional de la Gironde au 1/250000 et de la carte des sols au 1/25000 de l'Entre Deux Mers.

Problématique spécifique des prospections

Certains secteurs d'OAP n'ont pu être prospectés pour les raisons suivantes :

- propriétés privées clôturées, absence des propriétaires, absence d'autorisation requise ;
- parcelles déjà bâties, déjà aménagées ou en cours d'aménagement ;
- pénétration impossible du fait de la densité de végétation (ronciers) ;

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

- secteurs déjà inventoriés dans le cadre d'une précédente étude.

En outre, il faut aussi mentionner des parcelles ayant fait l'objet d'arrachages de vignes récents, dans lesquels il est parfois difficile d'interpréter les sondages de sols : dans ce cas, nous nous basons sur les sondages, profils et carte pédologique réalisés sur l'Entre Deux Mers au 1/25000 pour évaluer l'état d'anthropisation de ces sols et déterminer s'ils expriment ou non des processus d'engorgement.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

II. FICHES DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS TERRAIN REALISEES AU DROIT DE CHAQUE ZONE DE DEVELOPPEMENT URBAIN ENVISAGEE

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°1 – Loupes – « le Masson »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies mésophiles et une zone boisée de feuillus en limite nord.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :
- Aucune espèce protégée ni menacée n'a été observée ;
- **Deux gîtes** utilisables par les chiroptères ont été identifés à l'extérieur de l'aire d'étude, un arbre (trou de pic) en limite nord et la vieille bâtisse au sud-est ;
- Deux espèces non protégées et non menacées ont été observées : le chevreuil et la taupe (*talpa sp.*).

L'avifaune :
- Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été observée ;
- Une espèce protégée et vulnérable a été observée dans la prairie : la Cisticole des joncs. La parcelle étudiée est utilisée pour la reproduction de l'espèce.
- 13 espèces communes dont 9 protégées ont été observées en lisière de l'aire d'étude.

L'herpétofaune :
- Une espèce intégralement protégée mais très répandue a été observée au niveau des lisières : le **Lézard des murailles**. Les marges du site constituent ses habitats de repos et de reproduction.

Les odonates :
- Aucune espèce protégée n'a été observée. Le site ne présente pas d'enjeu particulier pour ce groupe taxonomique.
- Deux espèces ni protégées ni menacées ont été observées en chasse sur la prairie : le Cordulégastre annelé et le Sympétrum sanguin.

Les papillons de jour :
- Aucune espèce protégée n'a été observée. Le site n'est pas favorable aux papillons à enjeu de conservation ;
- 10 espèces ni protégées ni menacées ont été observées.

Les insectes saproxylophages :
- Aucune espèce n'a été observée.

Les espèces exotiques envahissantes :
- Aucune espèce n'a été observée.

Site n°1 – Loupes – « le Masson »

Flore/habitats

- Une espèce végétale protégée et non menacée en Aquitaine a été recensée sur le site d'étude : le Lotier hispide (*Lotus hispidus*). Cette espèce est fréquente dans le secteur et présente un enjeu faible mais réglementaire.
Le reste de la flore est commun et non menacé, largement répandu dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et humides.

- Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine a été répertoriée en limite est du site étudié : le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*).

- Végétations principales présentes :
  - Prairie mésophile de fauche à Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) et Fétuque faux roseau (*Schedonorus arundinaceus*) dans laquelle se développe une espèce protégée annuelle (Lotier hispide) ;
  - La bordure nord du site est boisée par une chênaie prolongée d'un alignement de chênes.

- Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.

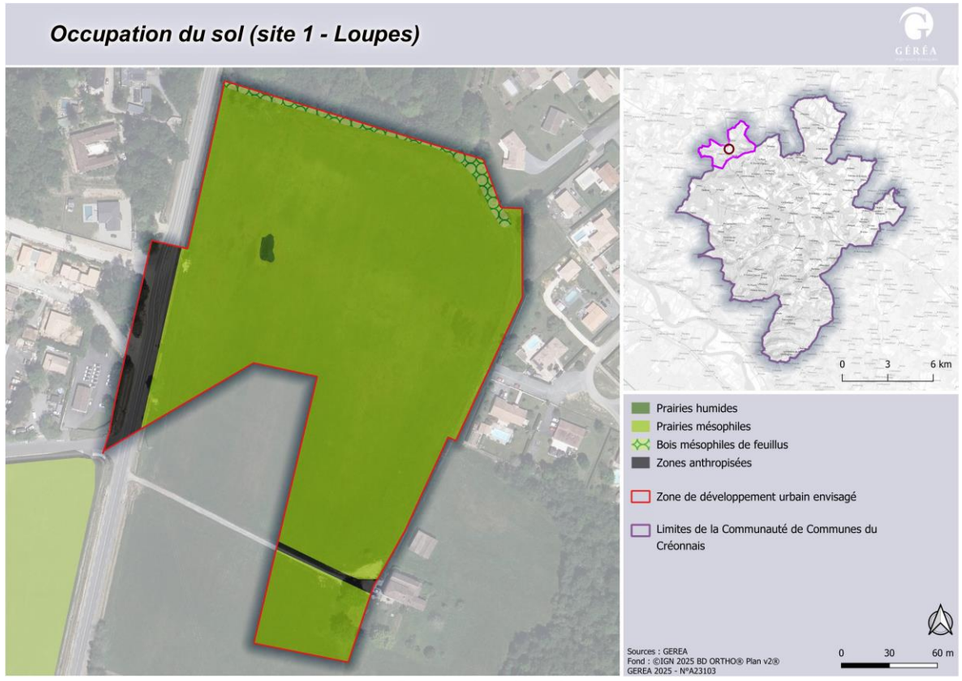
- La chênaie, l'alignement de chênes et la prairie humide résiduelle sont d'enjeu modéré de préservation.

Zone humide : critère pédologique

Ce site a déjà fait l'objet d'une étude zone humide selon le critère pédologique réalisée par un autre bureau d'études, dans le cadre de l'aménagement futur du foncier.
Un seul sondage a été réalisé, sondage 24 le 25/06/2025 dans une zone de dépression en bordure de la zone déjà urbanisée, au nord-Est. Il s'agit d'un LUVISOL TYPIQUE rédoxique à surrédoxique, d'alluvions anciennes, rattaché aux sols de zone humide (classe Vd)

Zone humide : critère botanique

Les zones humides botaniques se limitent au secteur de prairie humide résiduelle à Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*), espèce indicatrice de zone humide.

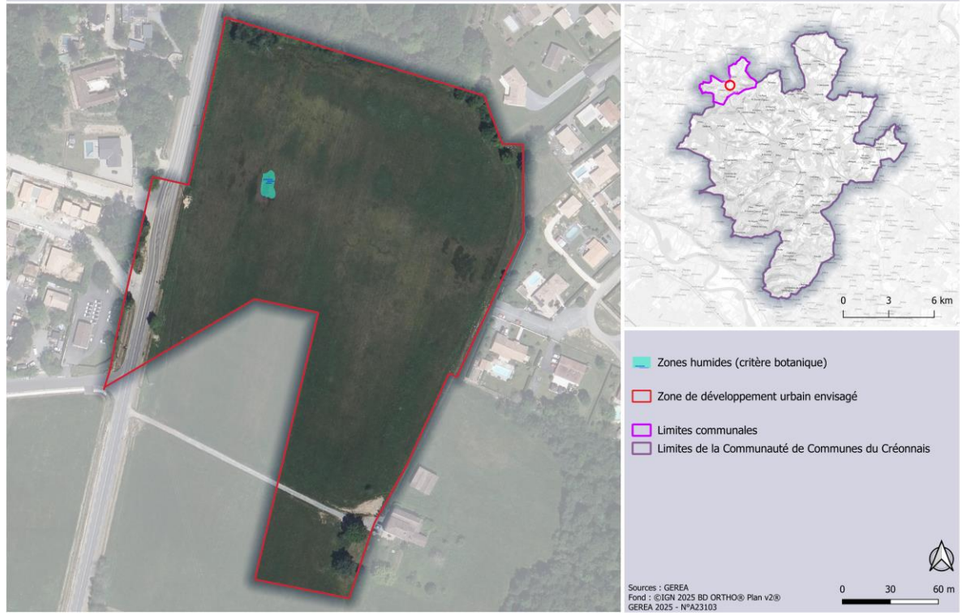


Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

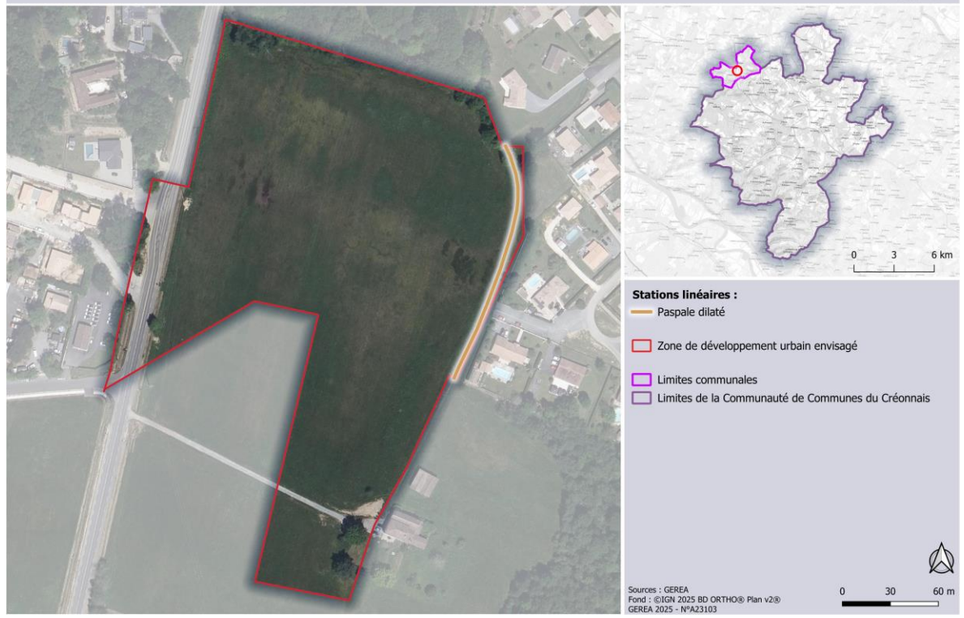
Site n°1 – Loupes – « le Masson »

Zones humides (site 1 - Loupes)



Zones humides botaniques.

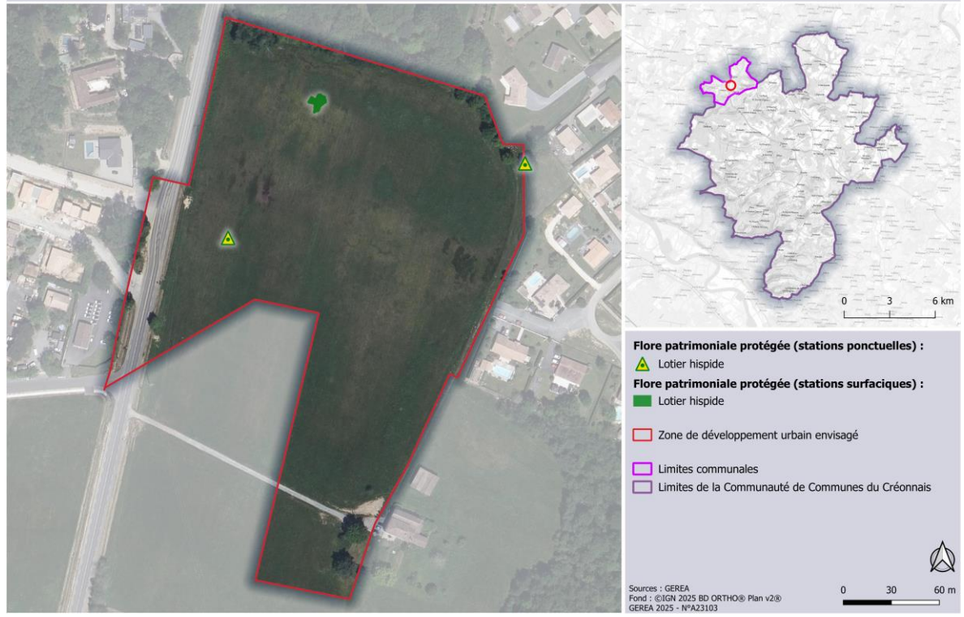
Flore exotique envahissante (site 1 - Loupes)



Flore exotique envahissante.

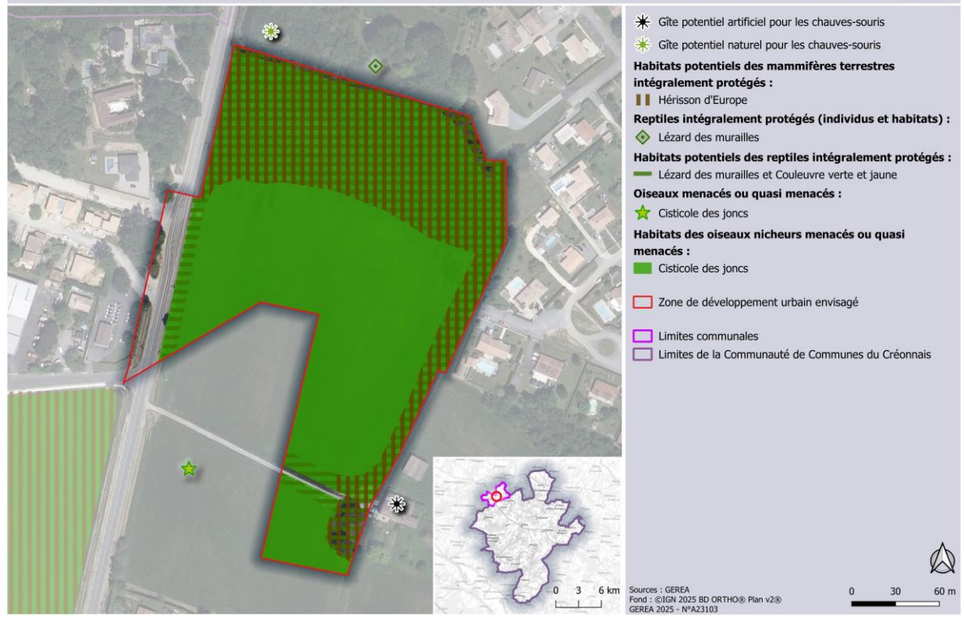
Site n°1 – Loupes – « le Masson »

Flore patrimoniale (site 1 - Loupes)



Flore patrimoniale.

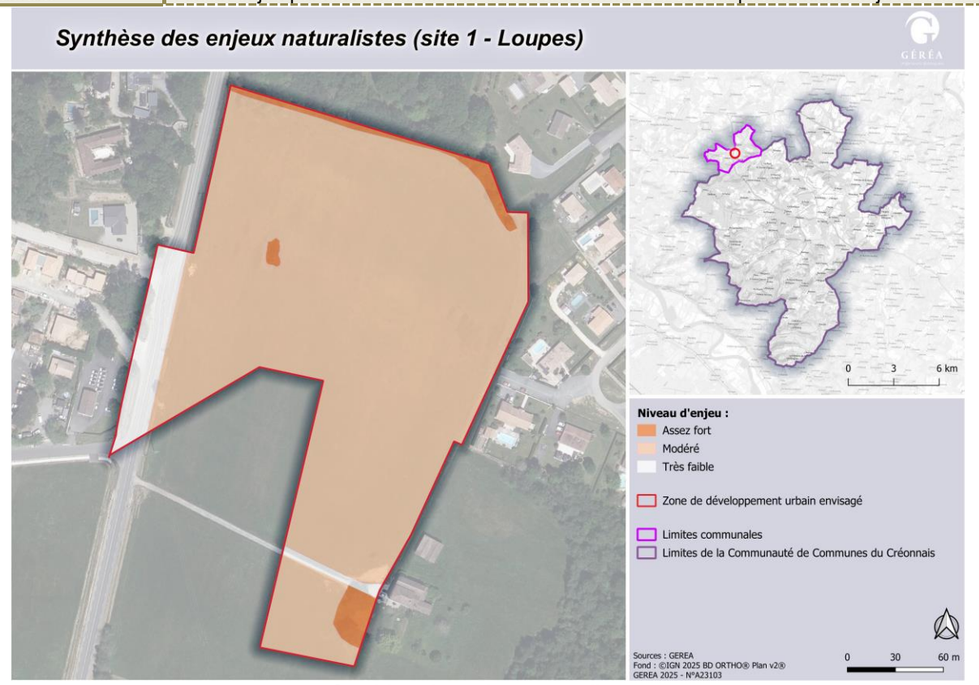
Faune protégée et/ou menacée (site 1 - Loupes)



Faune.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°1 – Loupes – « le Masson »	
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - La prairie peut être utilisée par des chauves-souris glaneuses pour l'alimentation. - Les lisières sont susceptibles d'abriter du Hérisson d'Europe (espèce intégralement protégée). <u>L'herpétofaune :</u> - La présence de la Couleuvre verte et jaune est largement suspectée sur les lisières. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Les lisières peuvent être favorables à la présence du Lucane cerf-volant, coléoptère non protégé mais menacé associé aux bois morts.
Flore/habitats	Aucun enjeu particulier identifié sur ce secteur hormis les taxons patrimoniaux déjà recensés.



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	<u>Faible</u>	**<u>Modéré</u>**	**<u>Assez fort (localement)</u>**

<u>Préconisation (s)</u> :

L'évitement du secteur de prairie humide résiduel à l'ouest du site doit être privilégié.
Concernant la faune, les recommandations suivantes peuvent être émises :

- Conserver les lisières et maintenir un retrait vis-à-vis de ces dernières (retrait d'environ 25 m idéalement) ;
- Eviter les arbres matures isolés ;
- En phase chantier, adapter les périodes de travaux aux cycles de la faune notamment pour les reptiles et les oiseaux

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°2 – Loupes – « Mairie »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies mésophiles et des cultures de vignes.

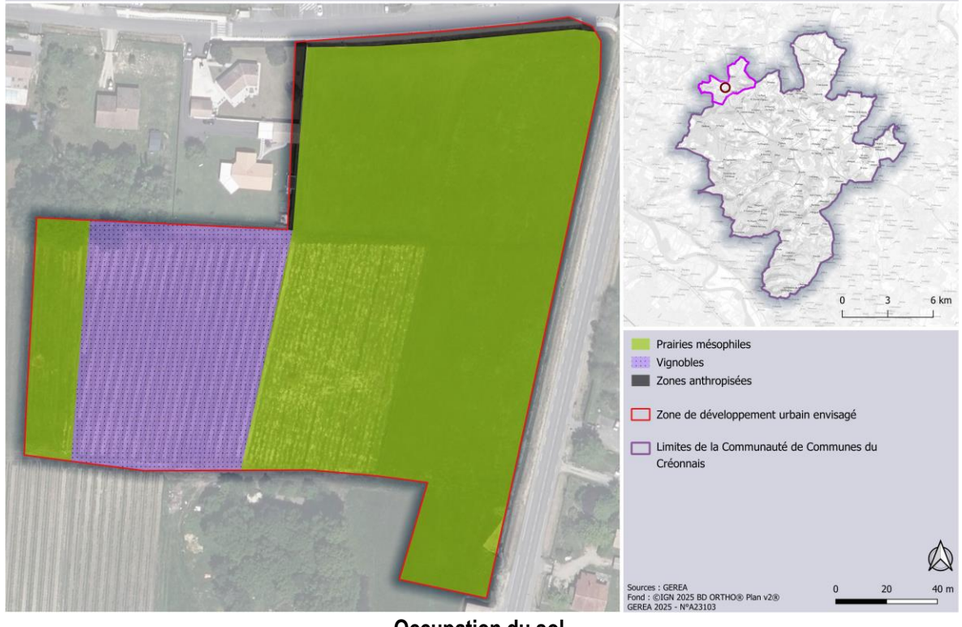
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce n'a été observée. - Aucun gîte utilisable par les chauves-souris n'a par ailleurs été observé. <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été observée. - 3 espèces protégées et menacées ont été contactées en limite extérieure de l'aire d'étude : **le Tarier pâtre, le Chardonneret élégant et la Cisticole des joncs**. - 4 espèces communes dont 3 protégées ont été observées au niveau des secteurs arborés en limite immédiate du site. <u>L'herpétofaune :</u> - Une espèce protégée mais très répandue a été observée : le **Lézard des murailles**. Les marges du site d'étude constituent ses habitats de repos et de reproduction. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne pas favorable aux espèces à enjeu de conservation. <u>Les papillons de jour :</u> - 5 espèces communes et non menacées ont été contactées. Le site n'est pas favorable aux espèces à enjeu de conservation. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été observée. Aucun arbre avec des indices de présences de coléoptères n'a été recensé. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Une espèce végétale protégée et non menacée en Aquitaine a été recensée sur le site d'étude : le Lotier hispide (*Lotus hispidus*). Cette espèce est fréquente dans le secteur et présente un enjeu faible mais réglementaire.** Le reste de la flore est commun et non menacé, largement répandu dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles.

Site n°2 – Loupes – « Mairie »

	- Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine a été répertoriée au niveau des chemins enherbés du site d'étude : le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*). - Végétations principales présentes : • Principalement des prairies mésophiles de fauche à Flouve odorante et Fétuque faux roseau dans laquelle se développe une espèce protégée annuelle (Lotier hispide) ; • Une parcelle viticole aux allées enherbées, qui abrite également le Lotier hispide ainsi qu'une espèce exotique envahissante à impact majeur en Nouvelle-Aquitaine (Paspale dilaté). - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	**8 sondages ont été effectués sur ce site.** **Il s'agit de LUVISOLS TYPIQUES peu rédoxiques à rédoxiques d'alluvions anciennes. Seul un sondage réalisé en dehors de la zone, dans une petite dépression sur le bord de la piste d'accès présente un caractère d'hydromorphie suffisant et actuel pour être rattaché aux sols de zones humides selon le critère pédologique (sondage 24 réalisé le 25/06/2025).** **Pour les autres sondages, dans la zone d'étude OAP, aucune nappe n'a été relevée à la date des observations, le caractère d'hydromorphie débutant au-delà de 25cm ou étant fossile.**
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

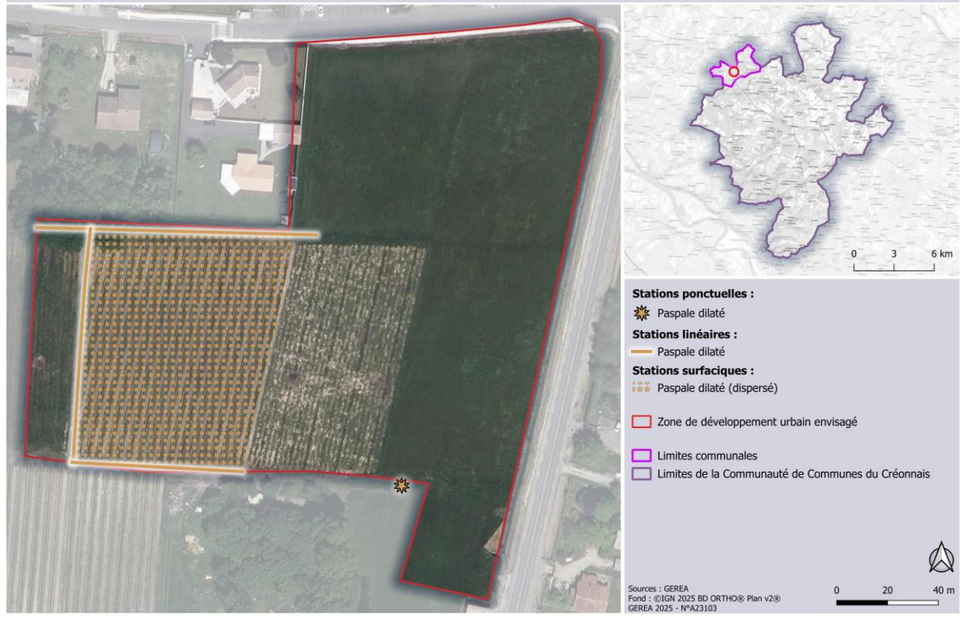
Occupation du sol (site 2 - Loupes)



Occupation du sol.

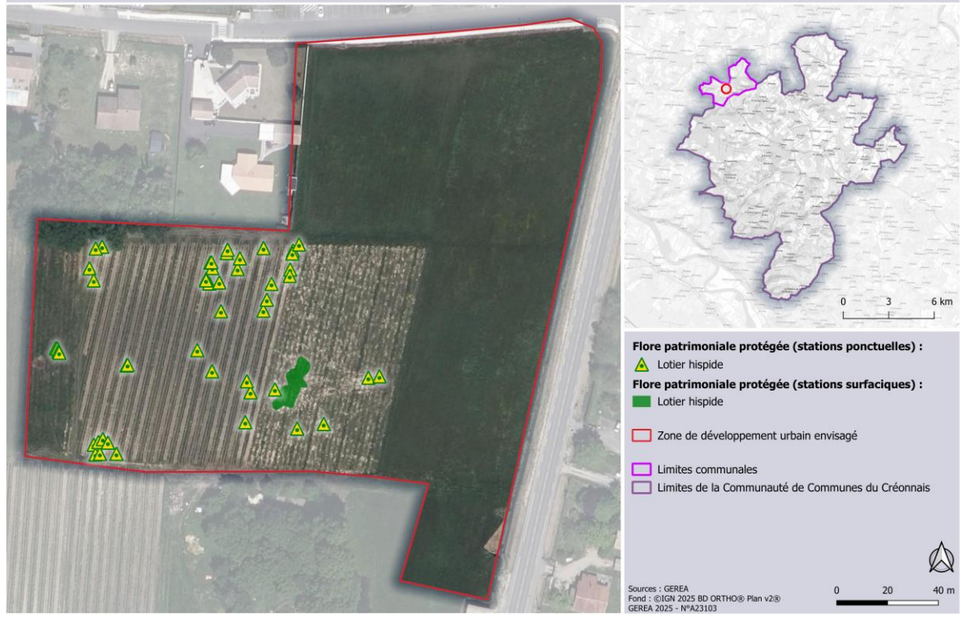
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Flore exotique envahissante (site 2 - Loupes)



Flore exotique envahissante.

Flore patrimoniale (site 2 - Loupes)



Flore patrimoniale.

Site n°2 – Loupes – « Mairie »

Faune protégée et/ou menacée (site 2 - Loupes)

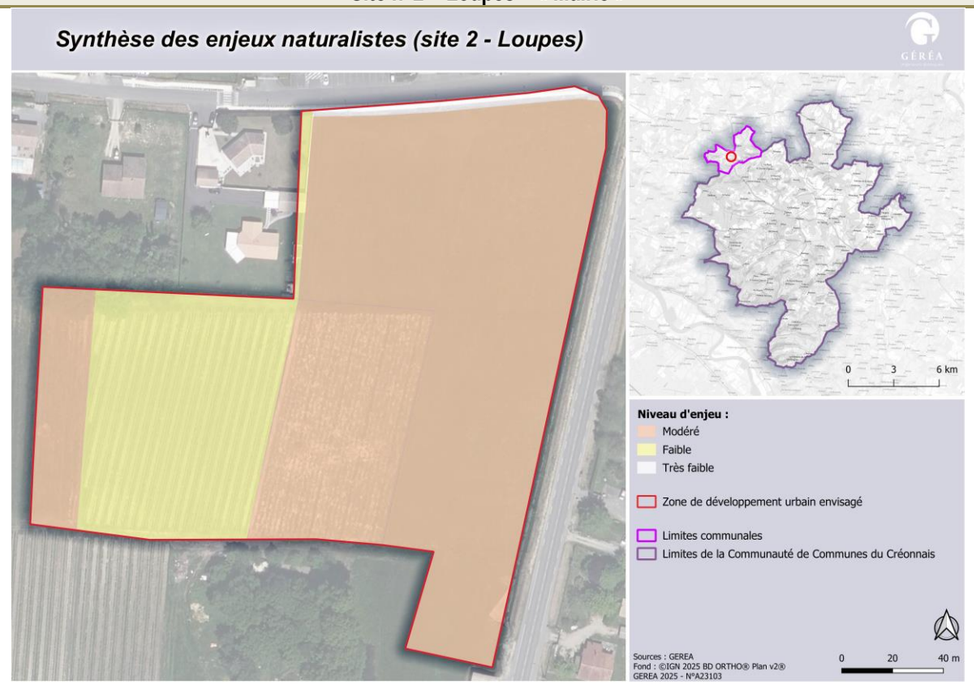


Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	Les mammifères : - Le site est susceptible d'abriter du Hérisson d'Europe, notamment au niveau de la lisière au nord (= zone de repos et de reproduction) L'herpétofaune : - La Couleuvre verte et jaune, espèce protégée mais très commune et susceptible de fréquenter le site d'étude.
Flore/habitats	Aucun enjeu particulier identifié sur ce secteur hormis les taxons patrimoniaux déjà recensés.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°2 – Loupes – « Mairie »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

- Respecter en phase chantier les périodes sensibles liées à faune ;
- Conserver secteurs de reproduction du Tarier pâtre et du Chardonneret élégant ;
- Conserver la lisière au nord en faveur du Hérisson d'Europe.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une prairie de fauche et un bosquet de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Une espèce de chiroptère a été observée en limite extérieure du site : le **Petit rhinolophe**. Quelques individus ont été contactés dans un chai de particulier. - **3 arbres ayant des caractéristiques favorables** pour l'accueil de chauves-souris ont été identifiés au nord du site. - Aucun mammifère terrestre n'a été observé. <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. - 2 espèces protégées et vulnérables ont été contactées : le **Verdier d'Europe** et le **Serin cini**. Ils se reproduisent au niveau des arbres du site d'étude. - 9 espèces, dont 8 protégées ont été contactées sur le site. Les parties arborées constituent des habitats de reproduction pour les oiseaux contactés. <u>L'herpétofaune :</u> - Une espèce protégée a été observée : le **Lézard des murailles**. Il s'agit d'un reptile très répandu en Aquitaine. Les secteurs de lisières et arborés constituent son habitat. - Aucun amphibien n'a été observé, le site n'est pas favorable à la reproduction de ce taxon. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée, le site n'est pas favorable à la reproduction de ce groupe taxonomique. <u>Les papillons de jour :</u> - Le site n'est pas favorable aux espèces a enjeu. La tonte régulière constitue un facteur limitant pour l'expression de ce groupe faunistique. - Une espèce non protégée a été observée : le Tircis. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Absence d'indices de présence (visible) du Grand capricorne du chêne observé sur les arbres. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et boisements. **- Aucune espèce exotique envahissante n'a été recensée.** - Végétations principales présentes : • Une prairie de fauche (fauchée lors de la prospection terrain) ; • Un bosquet de chênes pédonculés (*Quercus robur*) et de châtaigniers (*Castanea sativa*) au nord-est. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Le bosquet de chênes présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	Quatre sondages ont été réalisés sur cette parcelle le 25/06/2025. Il s'agit de sols de grave, qualifiés de PEYROSOLS à graviers de convexité de plateau, de Fup. Il est impossible de réaliser un sondage au-delà de 40cm de profondeur, mais aucun signe d'engorgement n'apparait dans les horizons moins profonds. Par ailleurs, le site présente une topographie qui facilite l'évacuation des éventuels excès d'eau par transfert latéral. Aucun de ces sondages n'est rattaché aux sols de zone humide.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol (site 3 - Le Pout)



Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°3 – Le Pout – « Marches »

Faune protégée et/ou menacée (site 3 - Le Pout)



Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Site de chasse du **Petit rhinolophe** au niveau des secteurs arborés. <u>L'herpétofaune :</u> - Les lisières sont favorables à la présence de la **Couleuvre verte et jaune**, reptile protégé mais très courant dans la région.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Site n°3 – Le Pout – « Marches »

Synthèse des enjeux naturalistes (site 3 - Le Pout)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**<u>Faible</u>**	**<u>Modéré</u>**	**<u>Fort (Au niveau des secteurs arborés)</u>**

<u>Préconisation (s)</u> :

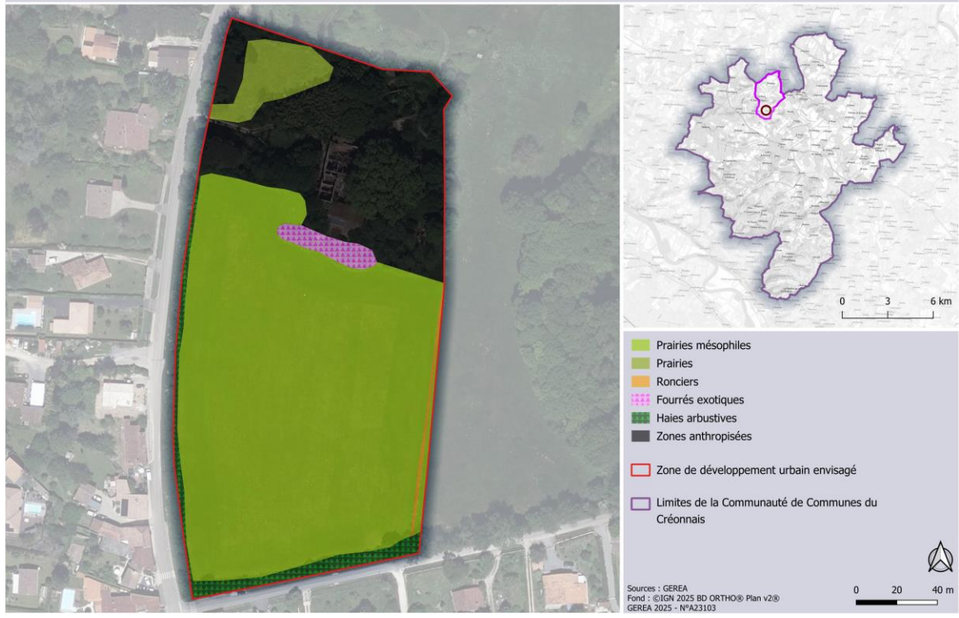
Conserver les secteurs arborés du site.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°4 – Le Pout – « St-Angel »	
 	
Description simplifiée : Le site d'étude correspond à des prairies, des haies et bois de feuillus. **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** **Cependant, au cours de l'inventaire de 2021, la moitié sud du site a été prospecté.**	
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :	
Faune (données 2021)	<u>Les mammifères :</u> - Une espèce protégée avait été observée en 2021 : le **Hérisson d'Europe**. Les éléments type haies et secteurs de fonds jardins constituent ses habitats de reproduction et de repos. <u>L'avifaune :</u> - Une espèce protégée et menacée avait été observée en 2021 : le **Serin cini**. Les haies autour du site et les éléments arborés constituent son habitat de reproduction. L'herpétofaune : - Une espèce protégée mais très répandue en Aquitaine avait été observée : le **Lézard des murailles**. Les lisières du site constituent sont habitat de repos et de reproduction. - Aucun amphibien n'avait été observé sur le site. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'avait été recensée sur le site lors des prospections précédentes. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce n'avait été recensée sur le site lors des prospections précédentes. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'avait été recensée sur le site lors des prospections précédentes. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'avait été recensée sur le site lors des prospections précédentes.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** Lors des inventaires de 2021, aucune espèce d'intérêt patrimonial n'avait été observée dans la moitié sud. - **Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée au centre du site d'étude en 2021 : le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Site n°4 – Le Pout – « St-Angel »	
	- **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** Une photo-interprétation des habitats a été réalisée : • Le tiers nord est composé d'un bâti et son jardin arboré ainsi qu'une prairie de fauche ; • Les deux tiers sud sont occupés par une prairie mésophile de fauche bordée à l'est par des ronciers et au sud et à l'ouest par des haies arbustives. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé en 2021 et ne semble présent à l'heure actuelle.** - **Les haies arbustives présentent un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	8 sondages ont été réalisés sur ce site en 2021 sur la partie sud du site. Il s'agit d'une zone de LUVISOLS typiques, dont le côté rédoxique évolue dans toute la parcelle ; **un secteur apparait comme particulièrement plus engorgé, il s'agit de l'extrémité nord-est de la parcelle (classe GEPPA Vd).**
Zone humide : critère botanique	**- Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.** **- En 2021, aucun habitat identifié dans la moitié sud n'était caractéristique de zone humide selon le critère botanique.**

Occupation du sol (site 4 - Le Pout)



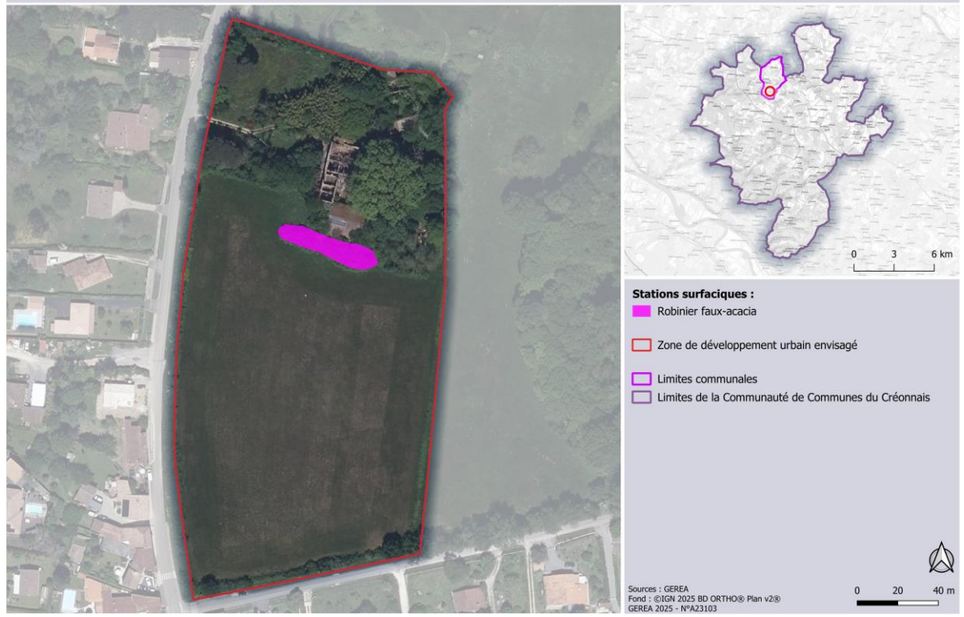
Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE



Extrait inventaire zones humides réalisé en 2021 (Réalisation : ASUP).

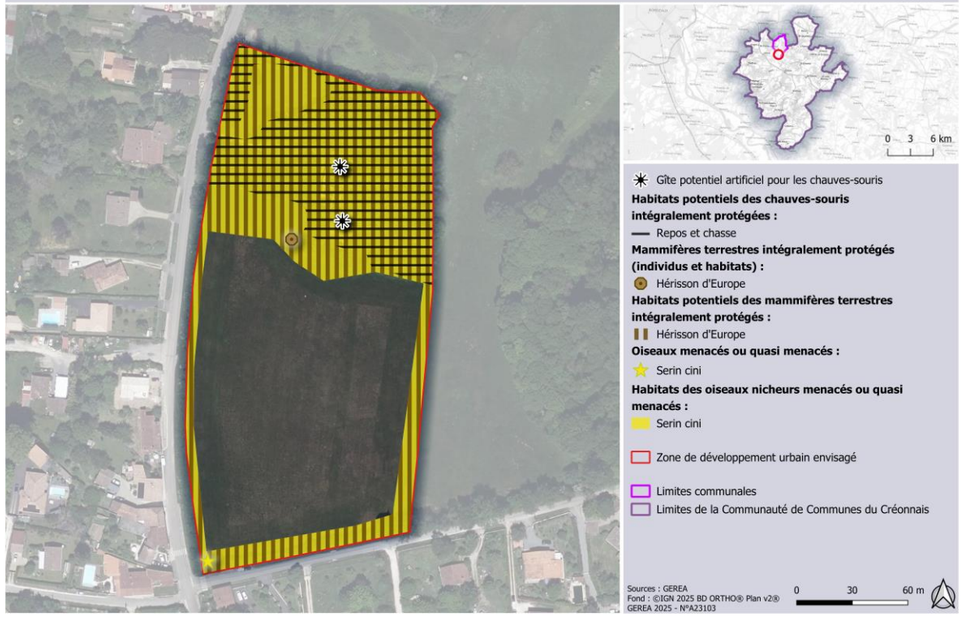
Flore exotique envahissante (site 4 - Le Pout)



Flore exotique envahissante observée en 2021.

Site n°4 – Le Pout – « St-Angel »

Faune protégée et/ou menacée (site 4 - Le Pout)

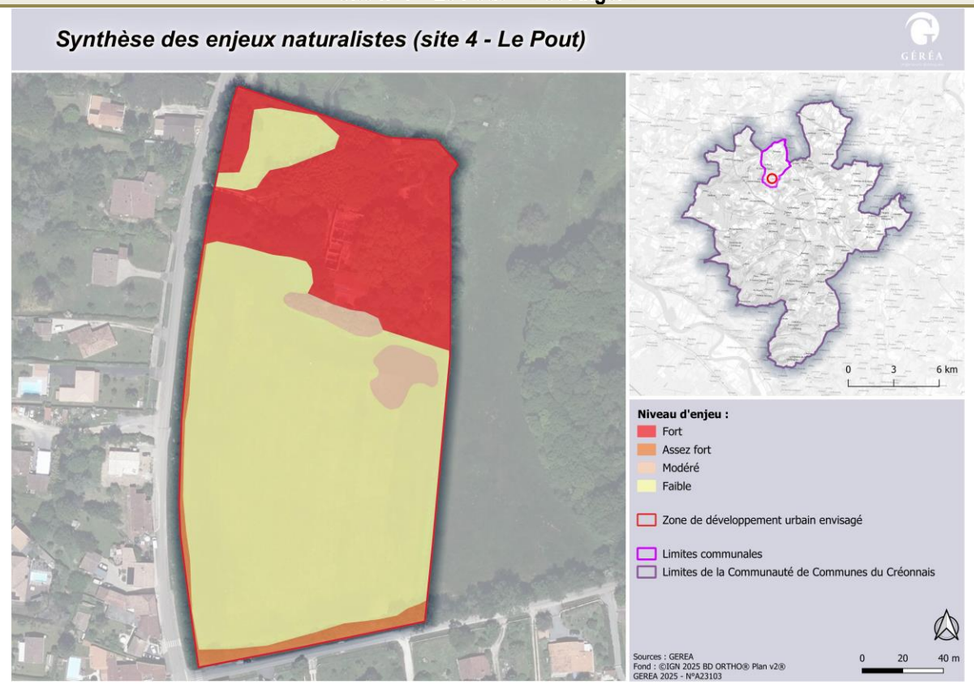


Faune observée en 2021.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Gîte potentiel au niveau du bâti et dans les arbres au nord. <u>L'herpétofaune :</u> - Site favorable à la présence de la Couleuvre verte et jaune. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Présence suspectée du Lucane cerf-volant (espèce non protégée mais menacée)
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°4 – Le Pout – « St-Angel »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**Faible**	Modéré	**Fort (secteurs arborés)**

Préconisation (s) :

Conserver les ensembles arborés et les haies ceinturant le site.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°6 – Cursan – « Moreau »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies mésophiles, une pelouse et des haies.

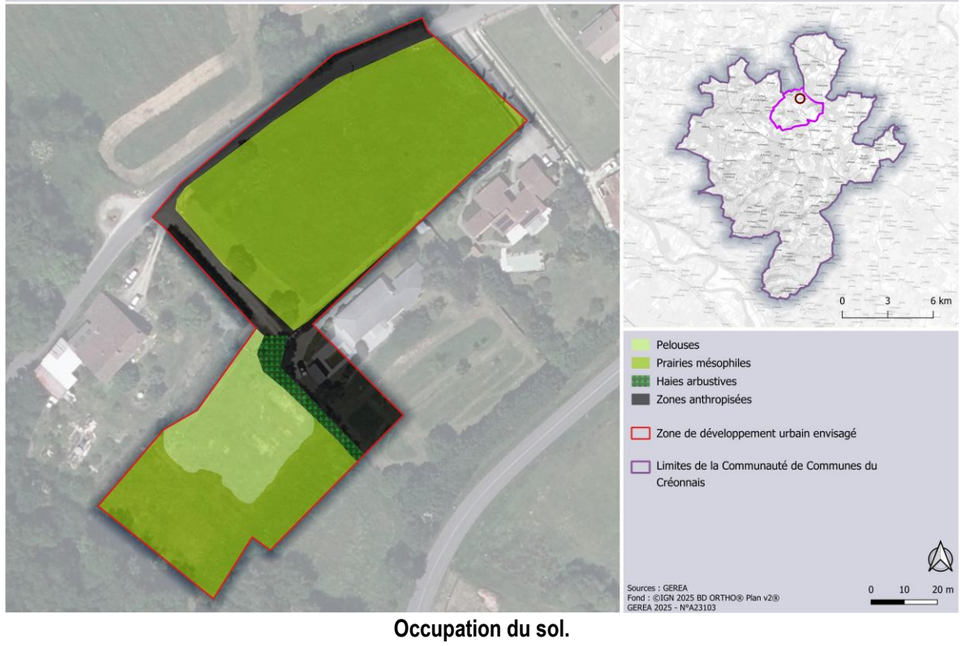
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	Les mammifères : - Aucune espèce n'a été observée ; - Le site ne présente d'atout pour le repos des chauves-souris. L'avifaune : - Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été observée ; - Une espèce protégée et vulnérable a été contactée : le **Chardonneret élégant**. Il se reproduit au niveau des secteurs de haies arbustives et arborées en limite de site. - 7 espèces communes dont 6 protégées se reproduisent à proximité du site au niveau des lisières et fonds de jardins. L'herpétofaune : - Deux espèces communes mais protégées ont été contactées : la **Couleuvre verte et jaune** et le **Lézard des murailles**. Les odonates : - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas de sensibilité particulière liée à ce taxon. Les papillons de jour : - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée. - 4 espèces communes et non protégées ont été observées. Les insectes saproxylophages : - Une espèce protégée et d'intérêt communautaire a été observée en lisière du site d'étude : le **Grand capricorne du chêne**. Les espèces exotiques envahissantes : - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale protégée et/ou menacée n'a été recensée.** Toutefois, une espèce végétale patrimoniale, ni protégée, ni menacée mais déterminante ZNIEFF a été observée au sein de la pelouse enfrichée au sud-ouest : le Sérapias à labelle allongé (*Serapias vomeracea*). Il représente un enjeu faible de préservation. Le reste de la flore est commun, largement répandu dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux pelouses et prairies mésophiles.

Site n°6 – Cursan – « Moreau »

	- Deux espèces exotiques envahissantes à impact majeur mais déjà répandues en Nouvelle-Aquitaine ont été répertoriées dans le secteur sud du site d'étude : l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) et le Laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*). - Végétations principales présentes : • La moitié nord du site est une prairie de fauche graminéenne, dominée par la Fétuque faux roseau et le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) ; • La moitié sud est constituée de prairie mésophile et de pelouse enfrichée, bordée à l'est par une haie arbustive. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **La haie arbustive présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	5 sondages ont été réalisés dans ce site le 25/06/2025. Il s'agit pour la parcelle située au nord d'un sol de graves ou PEYROSOL de Limons sur alluvions anciennes. Il n'est pas possible de sonder au-delà de 40cm de profondeur, mais aucun indice d'engorgement temporaire ou permanent, actuel ou fossile, n'apparait au-dessus de cette profondeur. Il n'y a pas de nappe à la date et à la profondeur des observations. Concernant la parcelle située au sud, il s'agit d'une ancienne zone de constructions et d'accès où le sol est anthropisé, constitué de matériaux de graves. La légère pente vers le sud-ouest y facilite l'évacuation latérale des éventuels excédents d'eau. Aucun des sondages ne peut être rattaché aux sols de zone humide.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

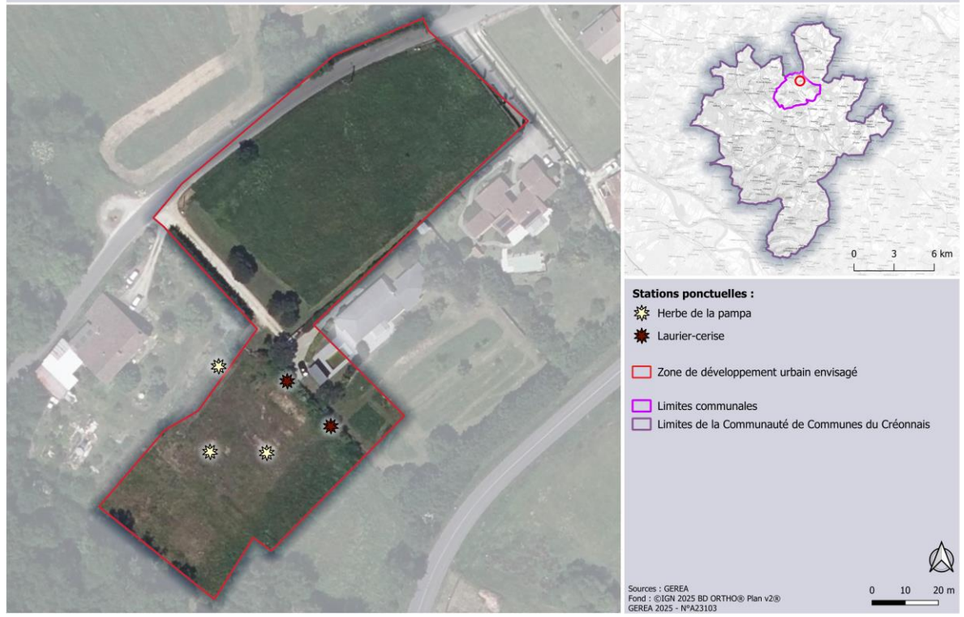
Occupation du sol (site 6 - Cursan)



Occupation du sol.

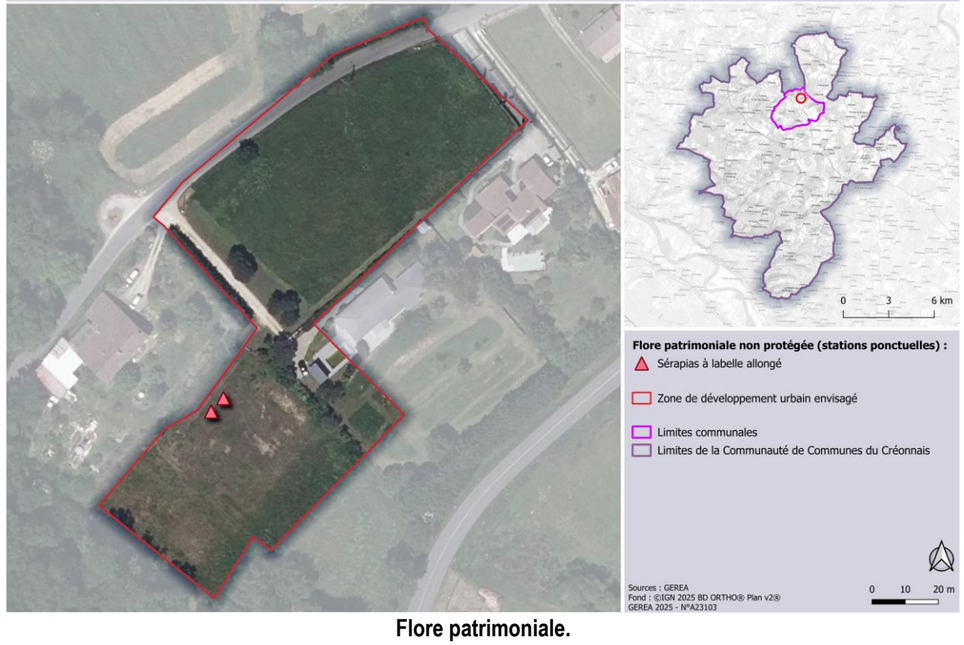
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Flore exotique envahissante (site 6 - Cursan)



Flore exotique envahissante.

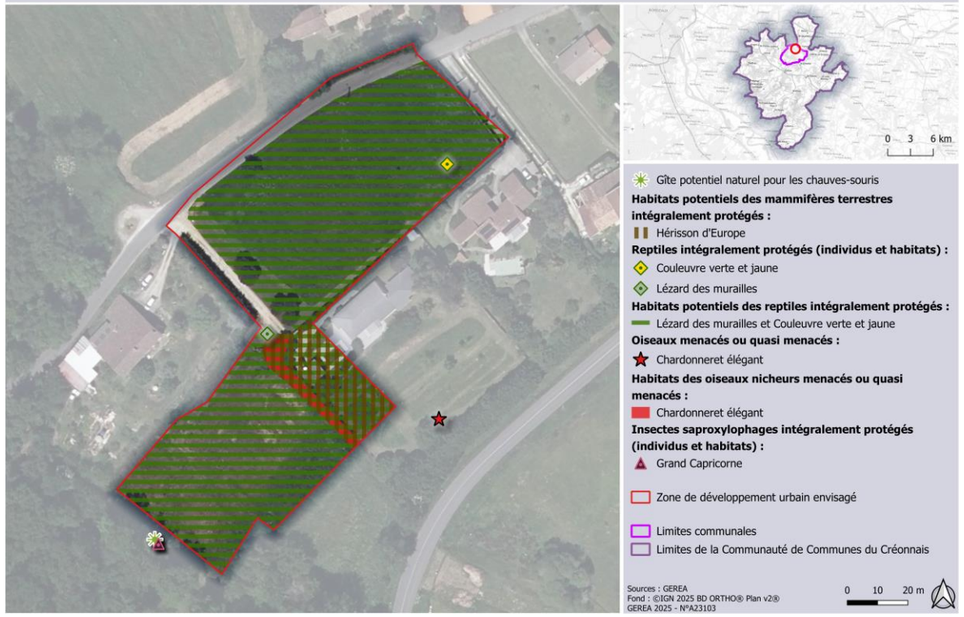
Flore patrimoniale (site 6 - Cursan)



Flore patrimoniale.

Site n°6 – Cursan – « Moreau »

Faune protégée et/ou menacée (site 6 - Cursan)

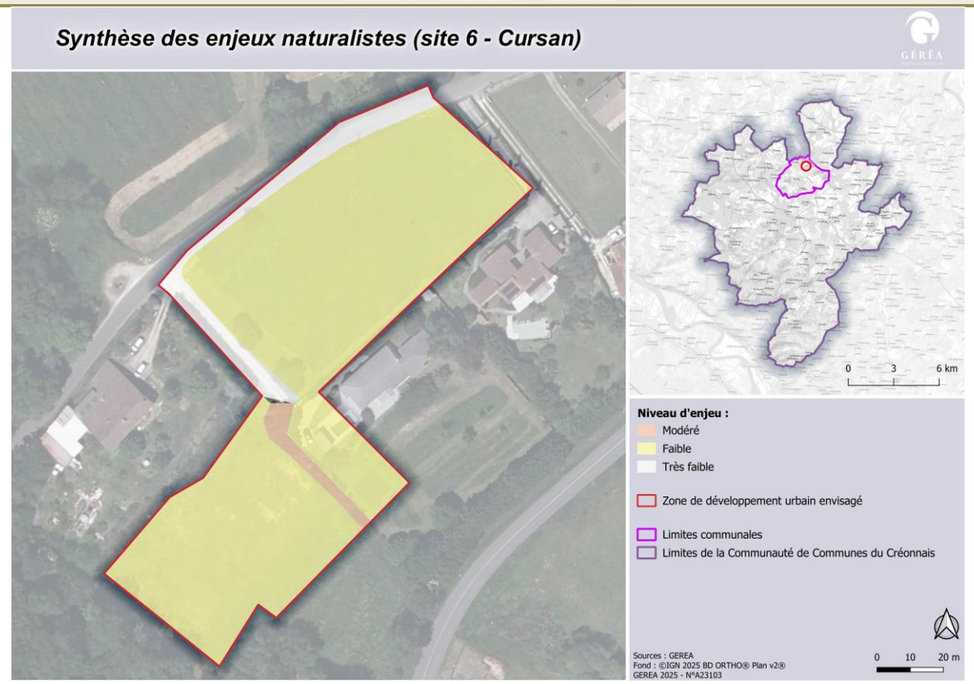


Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Les lisières du site sont favorables à l'accueil du Hérisson d'Europe (mammifère protégé) ; <u>Les insectes saproxylophages :</u> - La présence du Lucane cerf-volant est également suspectée (non protégé mais menacé).
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°6 – Cursan – « Moreau »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**Faible**	**Modéré (localisé)**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est recommandé d'éviter les secteurs de haies arbustives et arborées en lisière site.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°7 – Baron – « Mairie »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une friche/jachère.

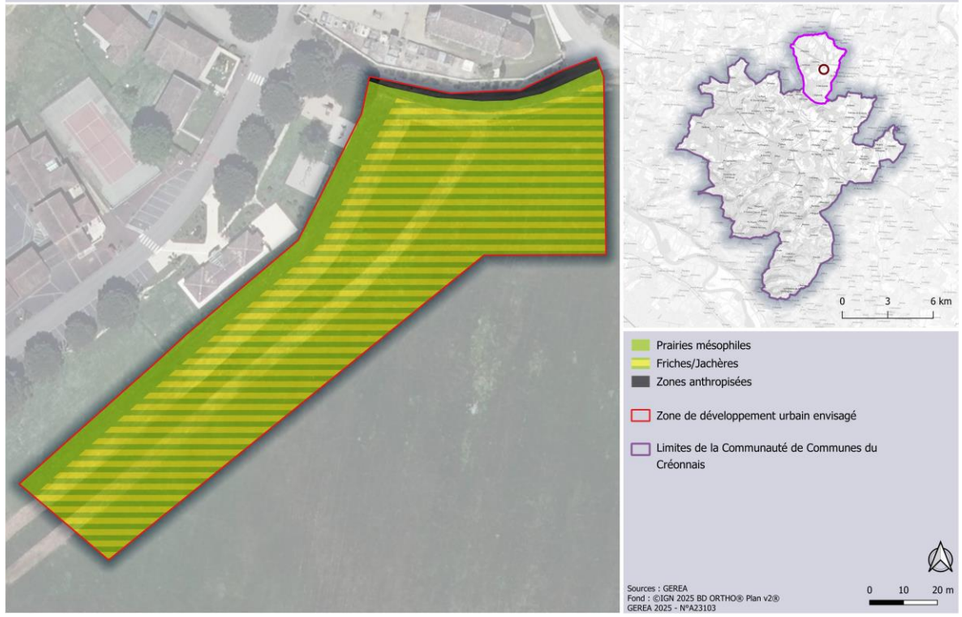
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce n'a été observée. - Aucun élément n'est favorable au repos des chiroptères. <u>L'avifaune :</u> - Une espèce protégée et d'intérêt communautaire a été observée en vol : le Milan noir. Cet oiseau ne se reproduit pas pour le site. - 3 espèces protégées et menacées ont été observées dont une qui se reproduit sur le site étudié : la **Cisticole des joncs.** - 5 espèces protégées et communes ont été observées en limite du site au niveau des jardins/espaces verts arborés. La parcelle étudiée ne constitue pas un habitat de reproduction pour ces espèces. <u>L'herpétofaune :</u> - Une espèce protégée mais très répandue a été observée à proximité : le **Lézard des murailles**. La parcelle étudiée constitue son habitat de reproduction et de repos. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. Le site n'est pas favorable à ce groupe taxonomique. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée. Le site n'est pas favorable à l'accueil d'espèces protégées ou menacées ; - 7 espèces communes non protégées ont été observées. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été observée. Le site n'est pas favorable à ce groupe taxonomique. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux friches/jachères. **- Aucune espèce exotique envahissante n'a été recensée.**

Site n°7 – Baron – « Mairie »

	- Végétations principales présentes : • Une friche/jachère à dominance graminéenne ; • Une prairie mésophile entretenue (gazon, pelouse urbaine) en bordure nord et ouest. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	Le foncier situé à l'aval de ce site avait déjà fait l'objet d'une étude antérieure par ASUP. Le complément mené ici, sur la base de 5 sondages réalisés le 26/06/2025 (sondage 71 et suivants), prospecte la partie située à l'amont topographique. Tous les sols sont classés comme des CALCISOLS épais, faiblement rédoxiques, de sommet de versant de colluvions sur molasse. Un caractère hydromorphe débute de façon fugace à partir de 40cm de profondeur, sans intensification manifeste. Aucun des sondages ne peut donc être rattaché à la catégorie des sols de zone humide.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

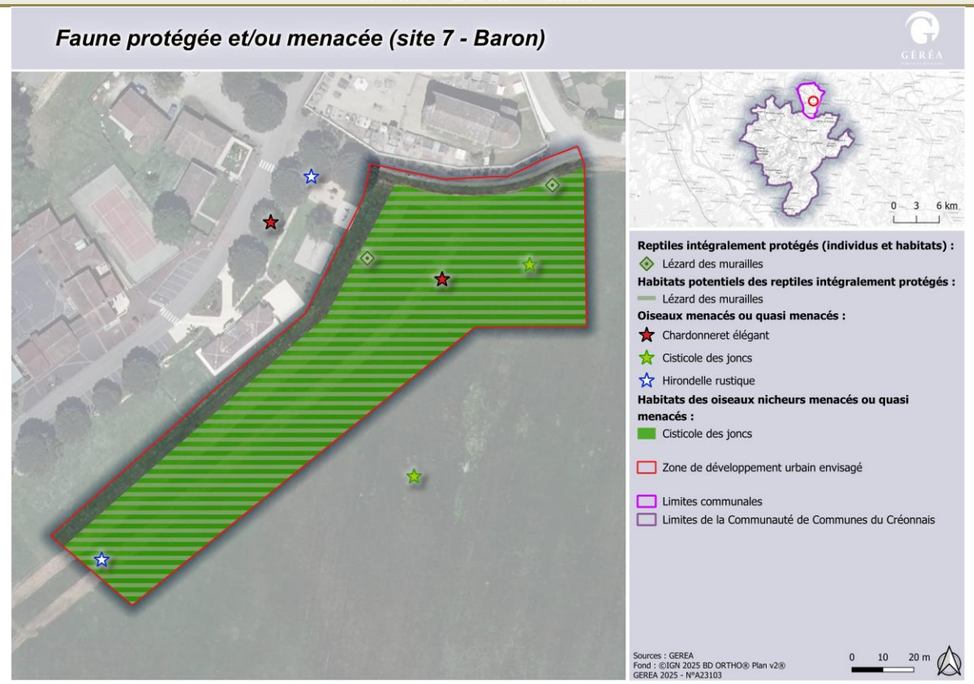
Occupation du sol (site 7 - Baron)



Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

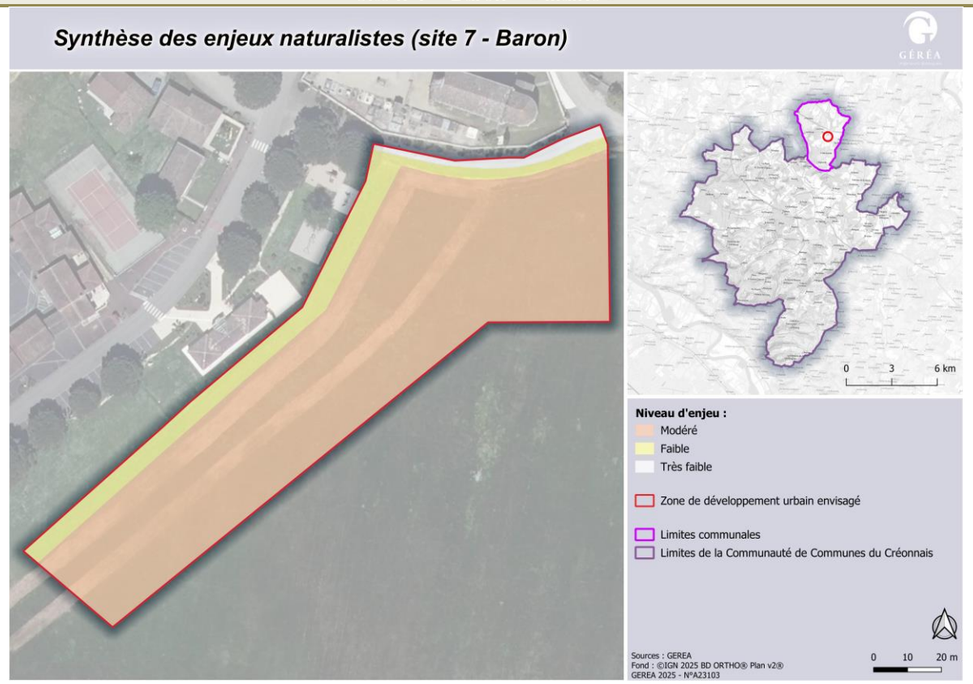
Site n°7 – Baron – « Mairie »



Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	L'herpétofaune : - La parcelle étudiée peut-être favorable à la Couleuvre verte et jaune, espèce protégée mais très répandue.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Site n°7 – Baron – « Mairie »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé, en phase travaux, d'éviter les périodes sensibles de la Cisticole des joncs (reproduction).

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°8 – Sadirac – « Farizeau »





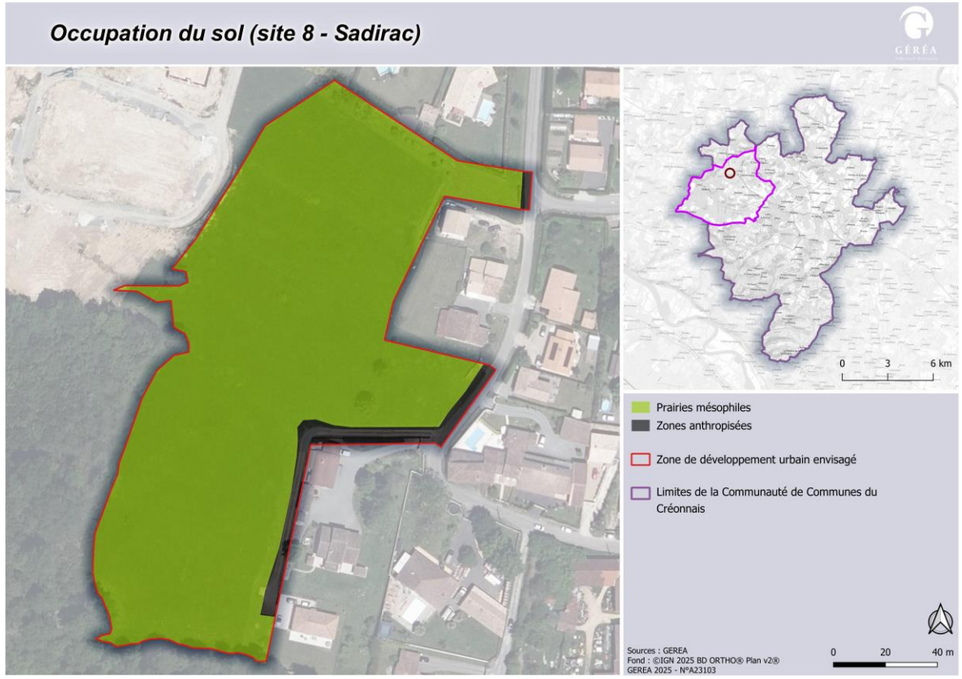
Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une prairie de fauche.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce a enjeu n'a été observée ; - Une espèce commune non protégée a été observée : la Taupe *(Talpa sp.)*. <u>L'avifaune :</u> - Une espèce protégée et d'intérêt communautaire a été observée en vol : le Milan noir. Cet oiseau ne se reproduit pas sur le site d'étude. - 2 espèces protégées et vulnérables ont été observées : la **Cisticole des joncs** qui se reproduit au niveau de prairie et le **Serin cini** au niveau des lisières et arbres isolés des fonds de jardins ; - 16 espèces communes, dont 12 protégées, se reproduisent au niveau des lisières et boisements. <u>L'herpétofaune :</u> - Deux espèces protégées ont été contactées sur le site d'étude : le **Lézard des murailles** et la **Couleuvre verte et jaune**. Le site étudié, notamment les secteurs de lisières constituent des habitats de reproduction et de repos. - Aucun amphibien n'a été observé. Le site ne présente pas d'habitat favorable à la reproduction. <u>Les odonates :</u> - Une espèce commune non protégée a été observée en chasse sur les prairies : l'Orthétrum à stylets blancs. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce protégée et/ou menacée n'a été observée ; - 5 espèces communes non protégées ont été observées. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Une espèce végétale protégée et non menacée en Aquitaine a été recensée sur le site d'étude : le Lotier hispide (*Lotus hispidus*). Cette espèce est fréquente dans le secteur et présente un enjeu faible mais réglementaire.**

Site n°8 – Sadirac – « Farizeau »

	Le reste de la flore est commun et non menacé, largement répandu dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles. - **Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée en bordure sud-ouest du site d'étude : le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). - Végétation principale présente : • Une prairie mésophile de fauche à Flouve odorante et Fromental (*Arrhenatherum elatius*) dans laquelle se développe, dans la partie sud, une espèce protégée annuelle (Lotier hispide). - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	7 sondages avaient déjà été réalisés à l'occasion d'une précédente prospection par le BE ASUP. Un seul d'entre eux, le 61, avait alors pu être rattaché aux sols de zones humides. Les nouvelles prospections réalisées le 26/06/2025, sur la base de 5 nouveaux sondages (81 et suivants), confirment les conclusions antérieures. **Seul le sondage 81 est rattaché aux sols de zones humides : il s'agit d'un NEOLUVISOL à grepp, rédoxique, d'alluvions anciennes FUp, avec une saturation en eau observée en juin 2021 qui témoigne du caractère actif de cet engorgement. Il est classé en VIc2**.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

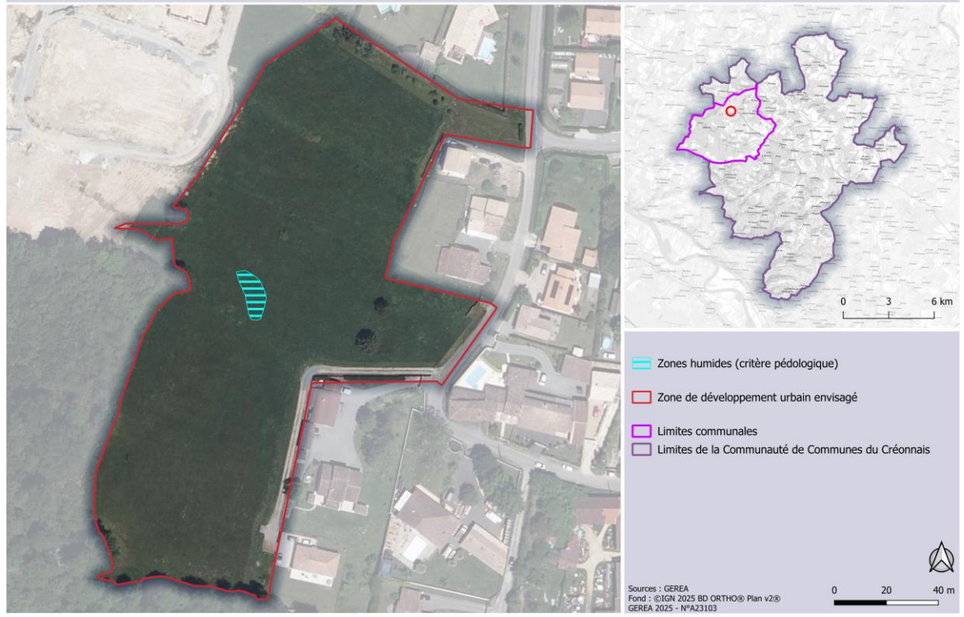


Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

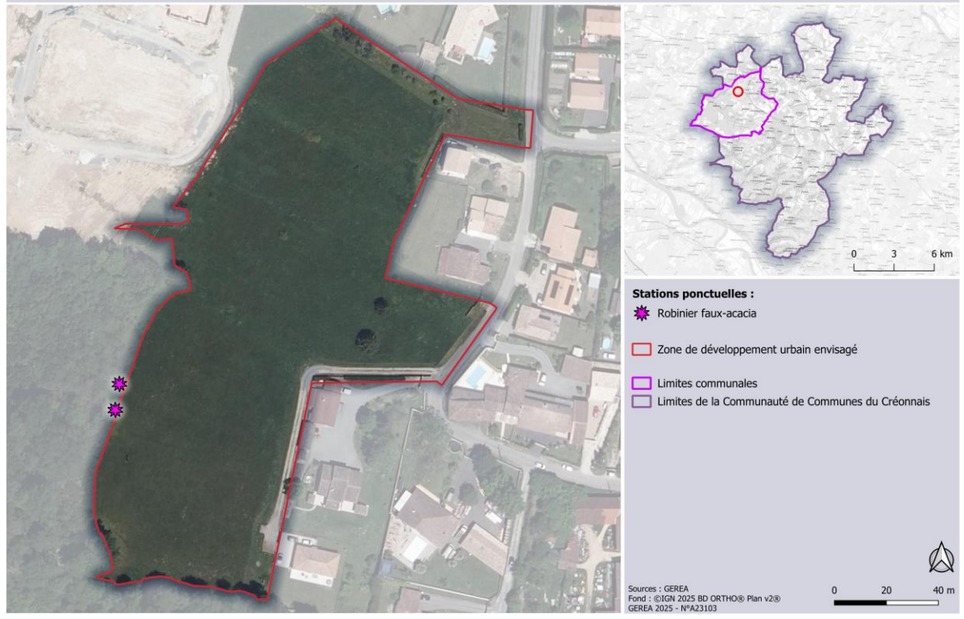
Site n°8 – Sadirac – « Farizeau »

Zones humides (site 8 - Sadirac)



Zones humides.

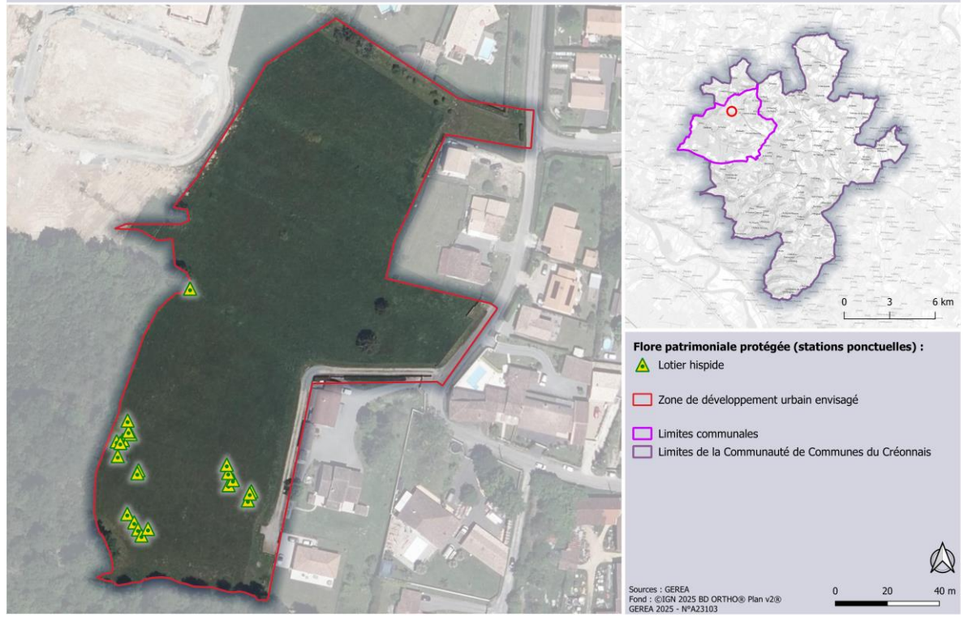
Flore exotique envahissante (site 8 - Sadirac)



Flore exotique envahissante.

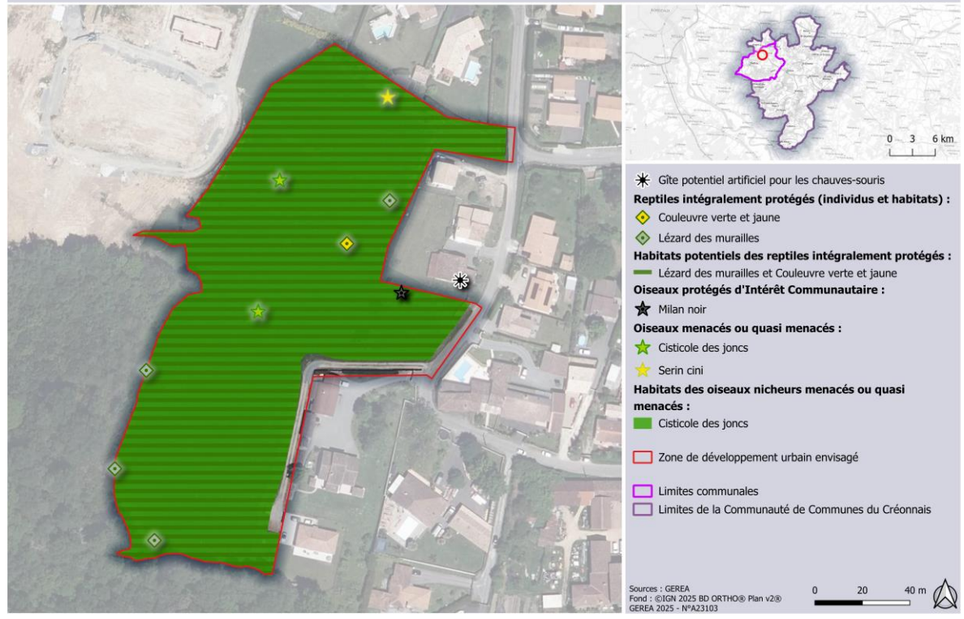
Site n°8 – Sadirac – « Farizeau »

Flore patrimoniale (site 8 - Sadirac)



Flore patrimoniale.

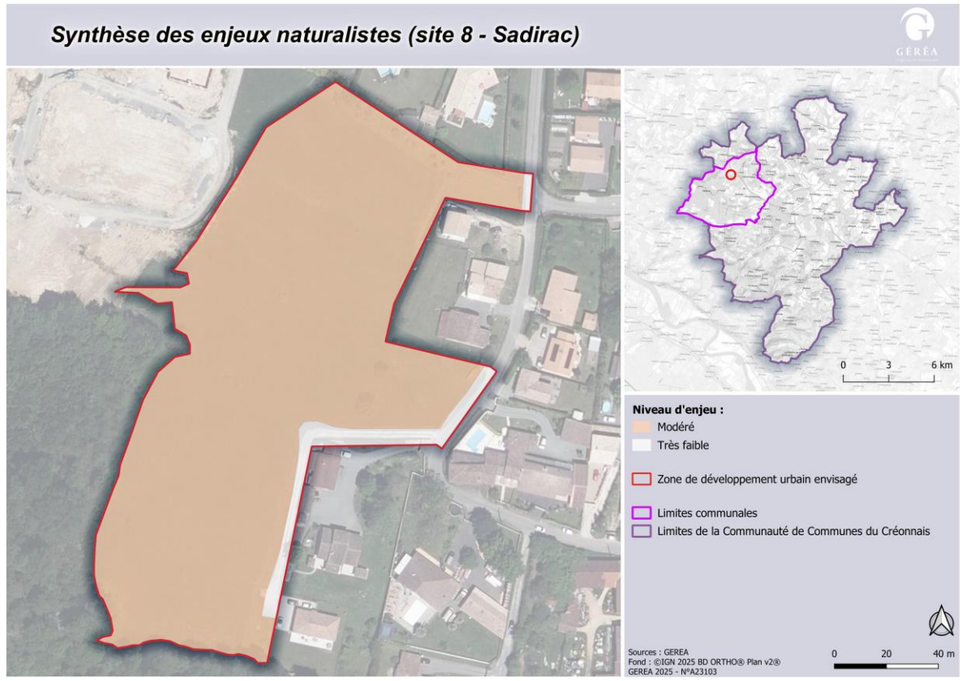
Faune protégée et/ou menacée (site 8 - Sadirac)



Faune.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°8 – Sadirac – « Farizeau »	
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	Les mammifères : - Les lisières et les haies sont favorables à la présence du Hérisson d'Europe ; - Le bâti ancien à l'Est est favorable au repos des chiroptères.
Flore/habitats	Aucun enjeu particulier identifié sur ce secteur hormis les taxons patrimoniaux déjà recensés.



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Sans objet.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°9 – Sadirac – « Arnaudet »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une prairie de fauche et des haies arbustives.

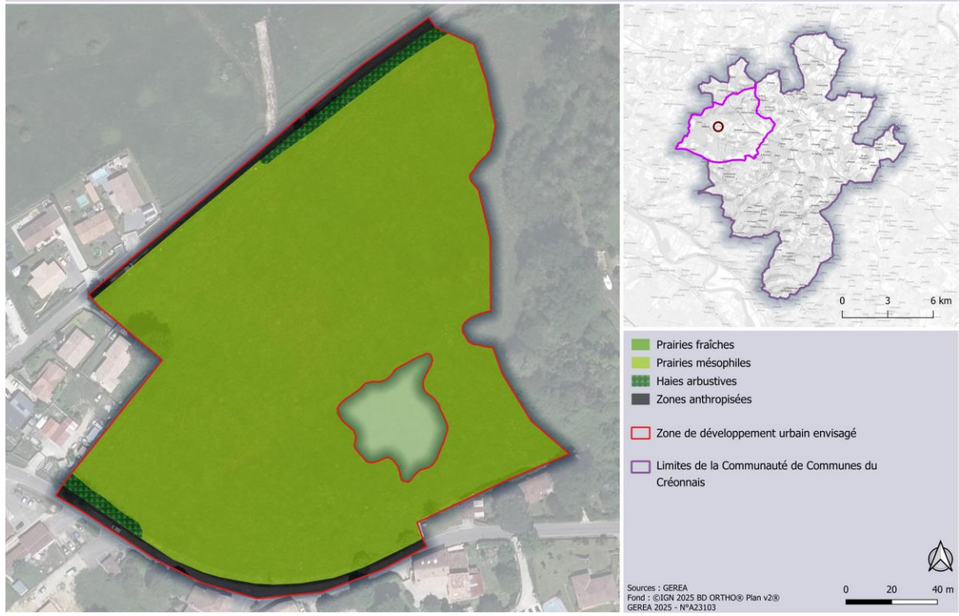
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèces protégée et d'intérêt communautaire n'a été observée ; - Une espèce non protégée a été contactée dans la prairie : **la Taupe** *(Talpa sp.) ;* - Nous notons la présence d'un arbre ayant des caractéristiques utilisables pour le repos des chauves-souris : des écorces décollées et des galeries d'insectes *(Cerambyx cerdo).* <u>L'avifaune :</u> - Une espèce protégée et d'intérêt communautaire a été observée en vol au-dessus du site : Le Milan noir. Aucun indice de reproduction n'a été décelé ; - 2 espèces protégées et vulnérables ont été inventoriées : **la Cisticole de joncs** (un couple sur la parcelle) et **le Chardonneret élégant** (un couple en lisière est). - 9 espèces communes, dont 6 protégées se reproduisent en lisière du site. <u>L'herpétofaune :</u> - Une espèce bénéficiant d'une protection intégrale mais très répandue a été observée sur les bords du site : **le Lézard des murailles**. Ces marges constituent son habitat de reproduction et de repos. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été contactée. Le site n'est pas favorable à l'accueil d'odonates à enjeu de conservation. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucun papillon à enjeu de conservation n'a été observé ; - 6 espèces non protégées et très répandues ont été identifiées sur la parcelle étudiée. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Nous notons la présence d'une espèce protégée et d'intérêt communautaire au niveau d'un vieille arbre à l'ouest : **le Grand capricorne du chêne.** Des indices de présences ont été observés (loges nymphales et galeries larvaires) au niveau du tronc et des banches. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et haies.

Site n°9 – Sadirac – « Arnaudet »

	- **Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée en bordure sud-ouest du site d'étude : le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). - Végétations principales présentes : • Une prairie mésophile de fauche à Fromental et Fétuque faux roseau avec un secteur plus frais au sud-est avec le Jonc acutiflore ; • En limite sud-ouest et nord, sont présentes des haies arbustives sur ronciers. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Les haies arbustives présentent un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	Ce site avait déjà fait l'objet d'une prospection par le BE ASUP en juin 2021. Un complément a été mené en juin 2025 à la fois sur les zones sommitales et sur les secteurs situés à l'aval. Les 5 nouveaux sondages (91 et suivants) confirment les premières conclusions, à savoir qu'il n'y a pas de sol rattaché aux sols de zones humides dans ce site. Une partie du site est par ailleurs anthropisée (ancienne stade). Les sols sont des LUVISOLS TYPIQUES épais de colluvions de grave, ou d'alluvions anciennes, faiblement rédoxiques, classés au maximum dans la catégorie IVc.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

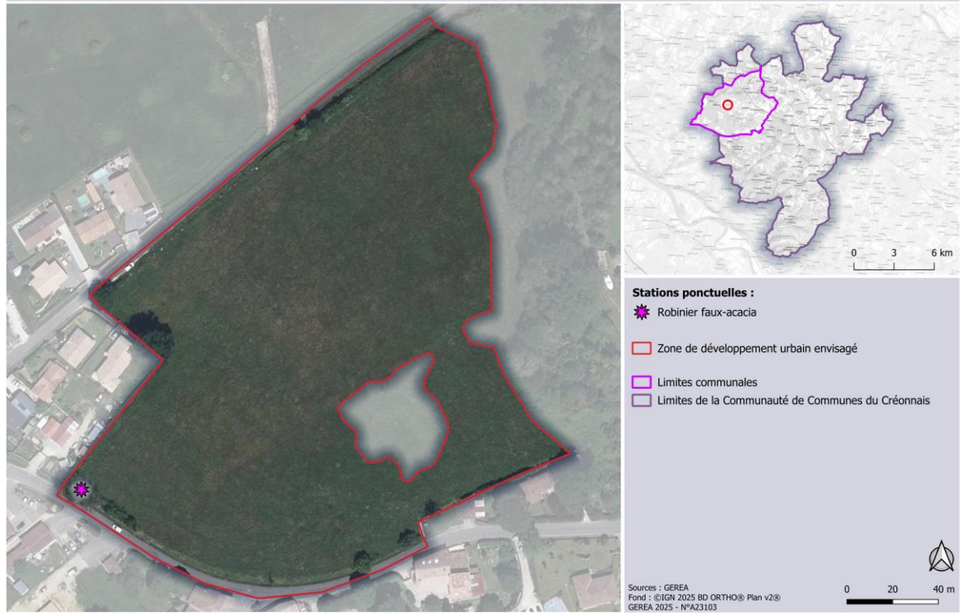
Occupation du sol (site 9 - Sadirac)



Occupation du sol.

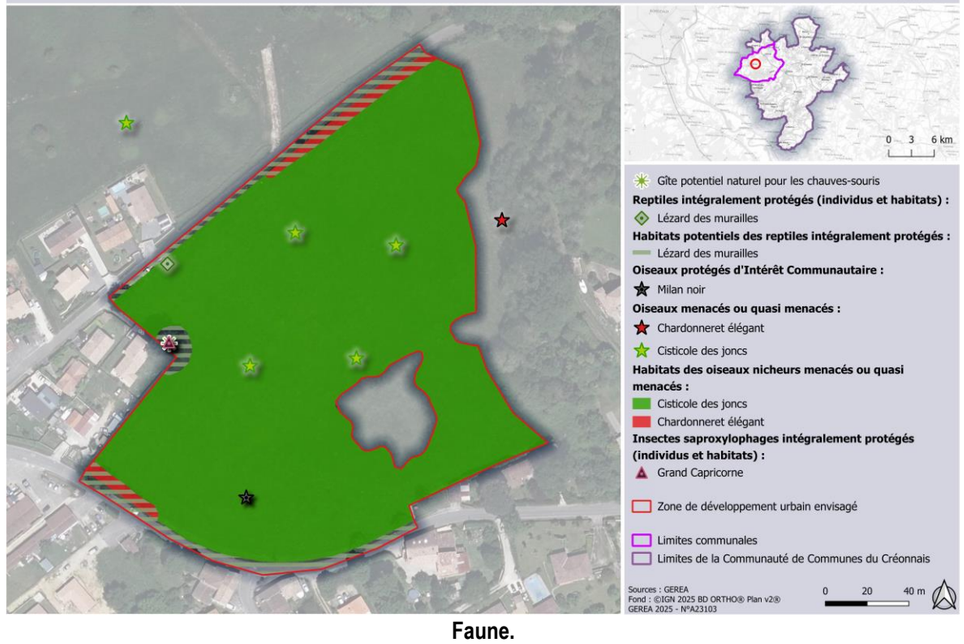
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Flore exotique envahissante (site 9 - Sadirac)



Flore exotique envahissante.

Faune protégée et/ou menacée (site 9 - Sadirac)



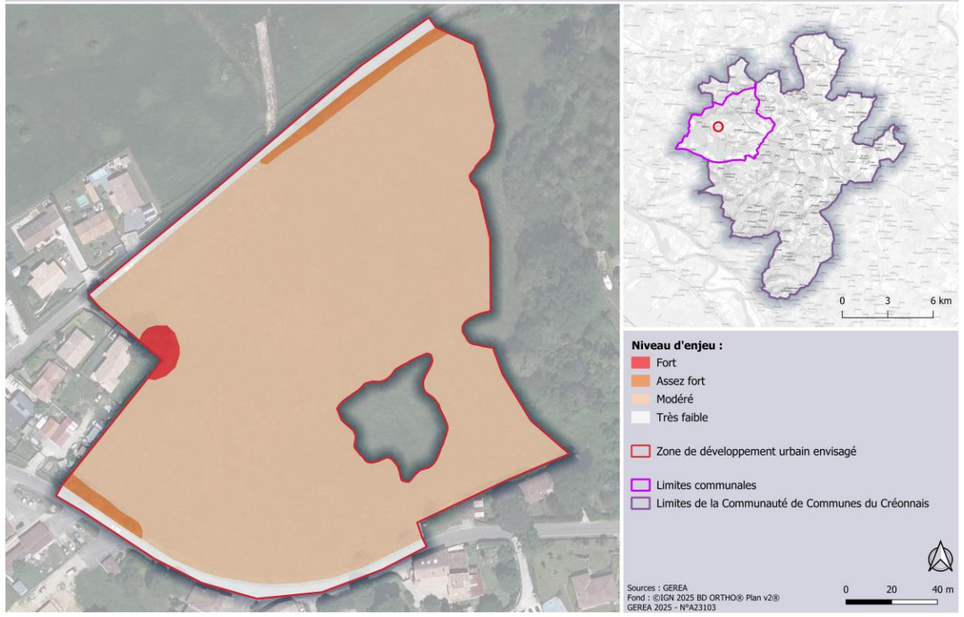
Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :

Faune	Les mammifères :
	- Habitat de **repos pour les chiroptères**. Les lisères sont susceptibles de constituer des habitats de chasse.
	Les insectes saproxylophages :
	- Présence du suspectée du **Lucane cerf-volant**, espèce non protégée à enjeu de conservation.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Site n°9 – Sadirac – « Arnaudet »

Synthèse des enjeux naturalistes (site 9 - Sadirac)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé, en phase travaux, **d'éviter les périodes sensibles** de la Cisticole des joncs (reproduction) et de **conserver l'arbre à dendro-habitats** à l'ouest.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°10 – Haux – « Manos »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une prairie de fauche, des fourrés et un bosquet de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèces protégée et d'intérêt communautaire n'a été observée ; - Une espèce non protégée a été contactée dans la prairie : la Taupe *(Talpa sp.) ;* - Il convient de noter la présence d'un **arbre ayant des caractéristiques utilisables pour le repos des chauves-souris** : des écorces décollées, des galeries d'insectes *(Cerambyx cerdo)* et branches creuses. <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce protégée d'intérêt communautaire n'a été observée ; - Une espèce protégée et vulnérable a été identifiée dans la prairie : la **Cisticole des joncs**, un couple niche dans les hautes herbes au sud de la parcelle ; - 2 espèces ont été contactées dont une protégée : la Chevêche d'Athéna. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée ; - 5 espèces non protégées et très répandues ont été observées. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Il convient de noter la présence d'une espèce protégée et d'intérêt communautaire au niveau de deux vieux arbres à l'ouest : **le Grand capricorne du chêne.** Des indices de présences ont été observés (loges nymphales et galeries larvaires) au niveau du tronc et des branches. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies. - **Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée en bordure sud-ouest du site d'étude : le Mimosa (*Acacia dealbata*).

Site n°10 – Haux – « Manos »

	- Végétations principales présentes : • La majorité du site est une prairie mésophile de fauche à Flouve odorante et Fromental ; • Au centre-est, se développe des fourrés exotiques de Mimosa ; • Au centre-ouest, se trouve un bosquet de vieux chênes et de tilleuls. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Le bosquet de chênes et de tilleuls présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	Ce site a fait l'objet de 8 sondages tarière le 24/06/2025 (101 et suivants). Les sols sont des LUVISOLS TYPIQUES pachiques, rédoxiques, d'alluvions anciennes. Ils présentent des indices d'hydromorphie actuels qui témoignent d'un engorgement temporaire manifeste à partir de 30cm et qui s'intensifient plus en profondeur. Ils sont classés au maximum dans la catégorie IVc, ils ne sont donc pas rattachés aux sols de zone humide.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol (site 10 - Haux)



Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Flore exotique envahissante (site 10 - Haux)



Flore exotique envahissante.

Faune protégée et/ou menacée (site 10 - Haux)



Faune.

Site n°10 – Haux – « Manos »

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Habitat de chasse et de repos pour les chiroptères. <u>L'herpétofaune :</u> - Habitat utilisable pour le Lézard des murailles au niveau des éléments arborés. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Présence suspectée du Lucane cerf-volant au niveau des vieux arbres.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Synthèse des enjeux naturalistes (site 10 - Haux)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	<u>Faible</u>	**<u>Modéré</u>**	**<u>Fort (bosquet)</u>**

<u>Préconisation (s)</u> :

Concernant la faune, il est fortement recommandé **d'éviter le bosquet des vieux arbres (arbres à gîte et dendro-habitats)**. Il est conseillé, en phase travaux, **d'éviter les périodes sensibles de la Cisticole des joncs** (reproduction).

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°11 – Haux – « Chanteloup »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies mésophiles et fourrés.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :
- Aucune espèce à enjeu n'a été observée ;
- Une espèce commune, non protégée, a été contactée : la Taupe (*Talpa sp.*).

L'avifaune :
- Aucune espèce protégée et d'intérêt communautaire n'a été observée.
- 2 passereaux protégés et vulnérables ont été observés au niveau des fourrés : le **Chardonneret élégant et le Serin cini**. Ces deux espèces nichent sur le site.
- 6 espèces communes dont 5 protégées se reproduisent au niveau des fourrés.

L'herpétofaune :
- Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée.

Les odonates :
- Aucune espèce n'a été observée, le site n'est pas favorable pour la reproduction des odonates.

Les papillons de jour :
- Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été contactée. Le site n'est pas favorable aux papillons patrimoniaux ;
- 7 espèces communes non protégées ont été observées.

Les insectes saproxylophages :
- Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été contactée.

Les espèces exotiques envahissantes :
- Aucune espèce n'a été contactée.

Flore/habitats

- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.**
La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et fourrés.

- **Trois espèces exotiques envahissantes à impact majeur mais déjà répandues en Nouvelle-Aquitaine ont** été répertoriées en bordure au sein du site d'étude : le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), le Buisson ardent (*Pyracantha coccinea*) et le Bambou (*Bambusoideae*).

- Végétations principales présentes :

Site n°11 – Haux – « Chanteloup »

- La moitié est correspondent à une prairie mésophile de fauche (fauchée lors de la prospection de terrain) ;
- La moitié ouest est quant à elle composée au nord d'une prairie mésophile de fauche graminéenne (Fromental, Dactyle aggloméré, Fétuque faux roseau) et au sud d'une prairie mésophile rudérale embroussaillée bordée de fourrés arbustifs, de ronciers et de rejets exotiques spontanés de robiniers.

- **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.**

- **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**

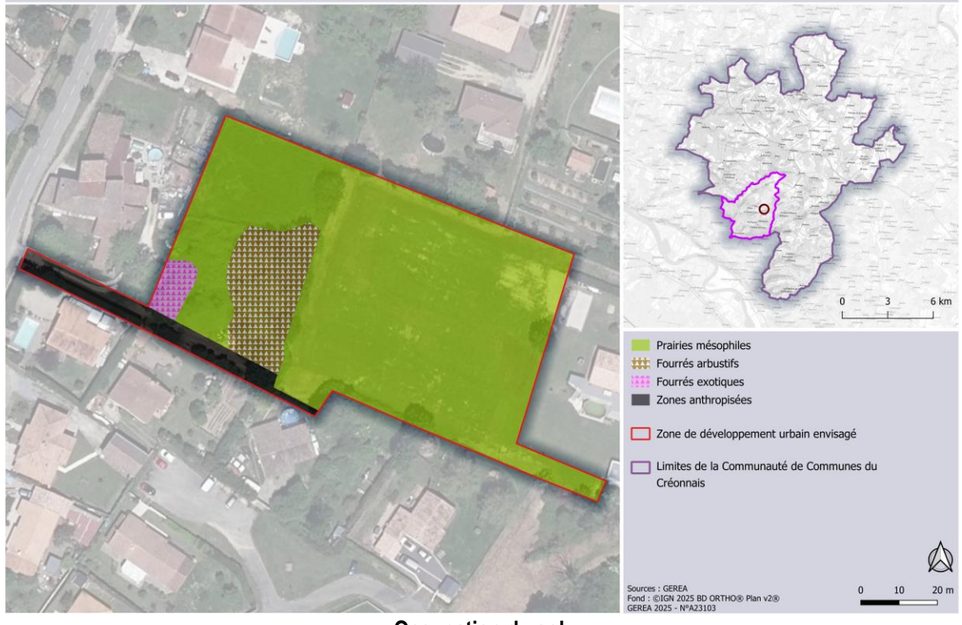
Zone humide : critère pédologique

9 sondages ont été réalisés le 24/06/2025 dans ce site (à noter que le roncier qui occupe une partie du sommet du site n'a pas pu être prospecté) : il s'agit des sondages 111 et suivants. On observe des LUVISOLS TYPIQUES rédoxiques épais de limons sur alluvions anciennes et une zone de REDUCTISOLS épais, de mouillère (sondages 116a,b,c). Dans ce dernier cas, le sol est classé dans la catégorie VIc2 à VId, il est bien rattaché aux sols de zones humides. Il s'agit ici d'une zone de mouillère très localisée dont l'exutoire est probablement situé au sud du site. Aucun autre sondage n'est rattaché aux sols de zones humides, nous n'avons donc pas observé de zone contributrice nette à cette mouillère.

Zone humide : critère botanique

- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.
- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.

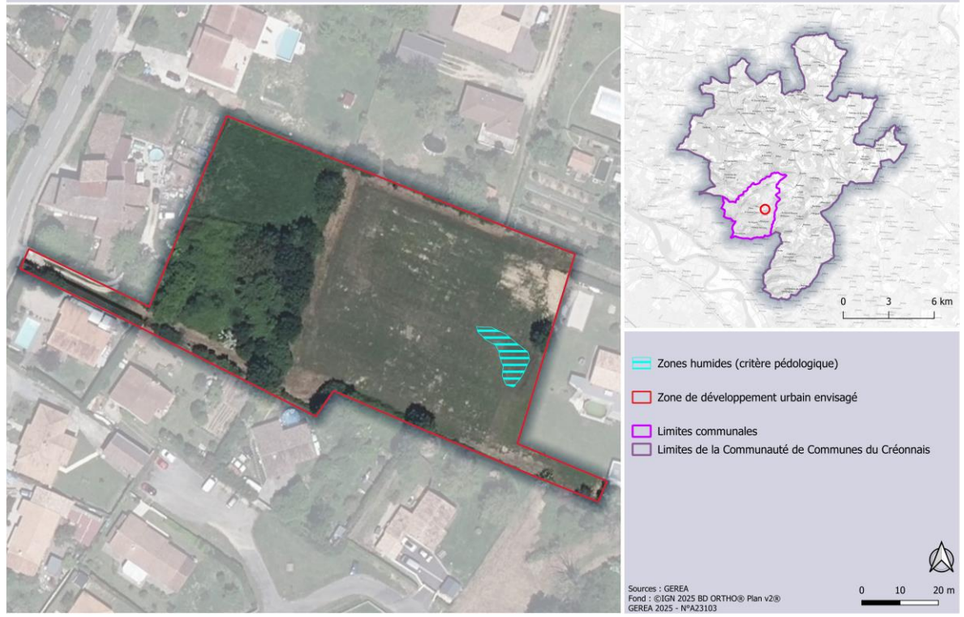
Occupation du sol (site 11 - Haux)



Occupation du sol.

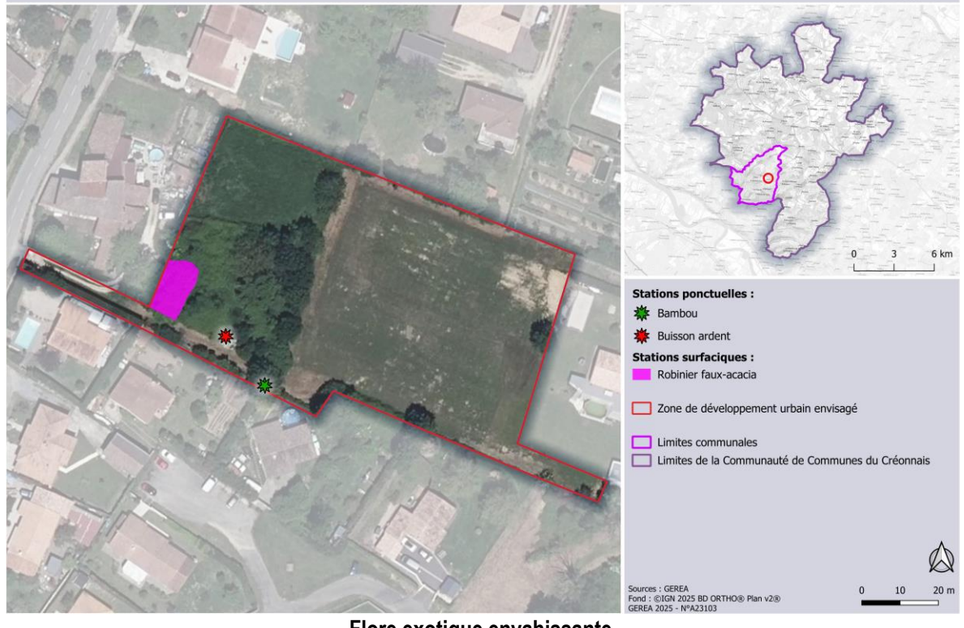
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Zones humides (site 11 - Haux)



Zones humides.

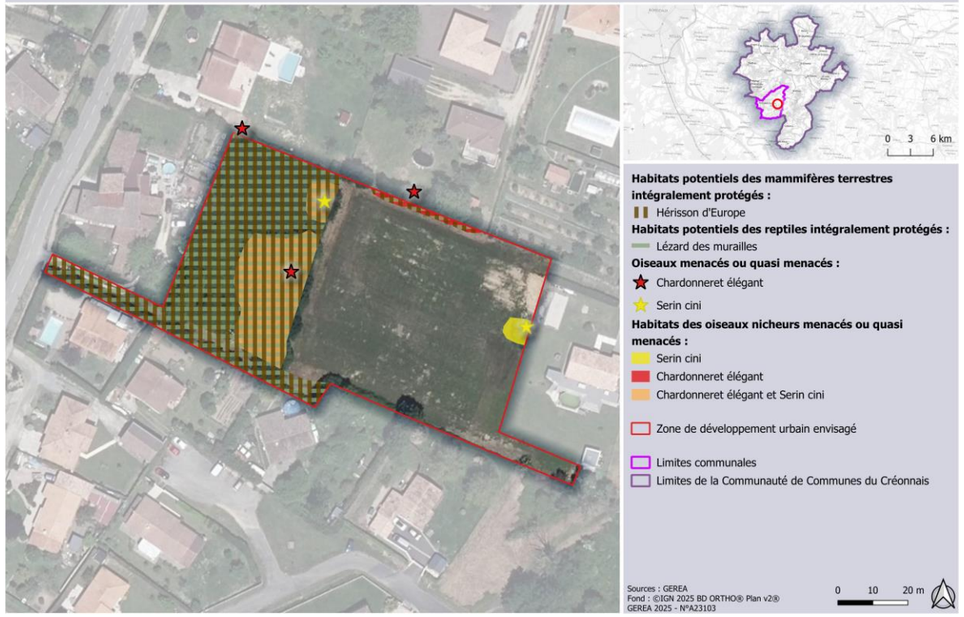
Flore exotique envahissante (site 11 - Haux)



Flore exotique envahissante.

Site n°11 – Haux – « Chanteloup »

Faune protégée et/ou menacée (site 11 - Haux)

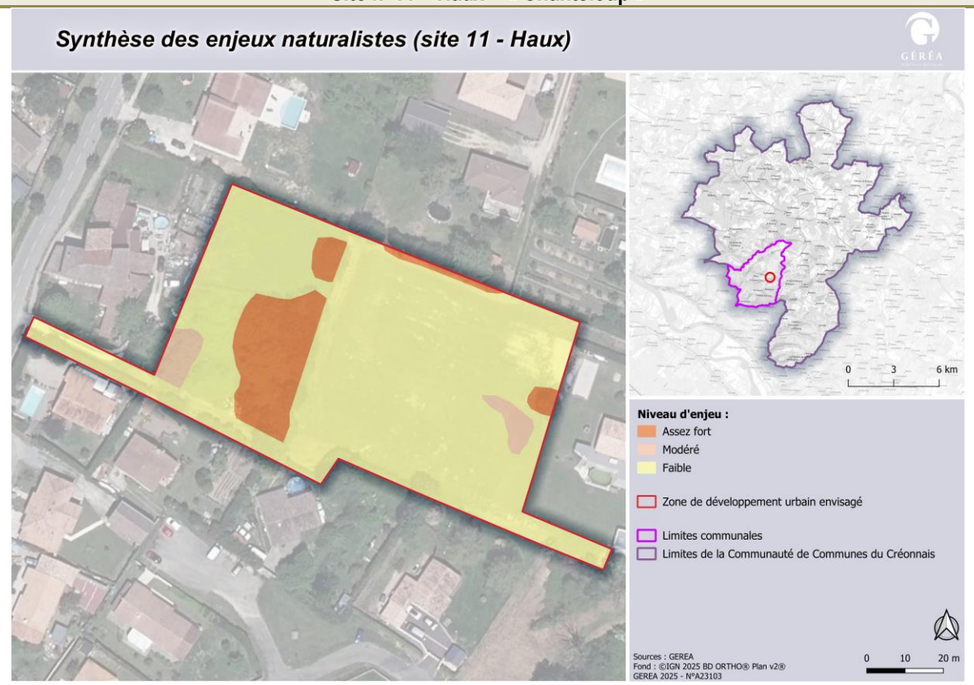


Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - La présence du **Hérisson d'Europe** est fortement suspectée au niveau des fonds de jardins et fourrés arbustifs. <u>L'herpétofaune :</u> - La présence du Lézard des murailles est fortement suspectée dans certains secteurs.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°11 – Haux – « Chanteloup »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**Faible**	Modéré	**Assez fort (ponctuel)**

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé d'éviter les secteurs de fourrés de manière à ne pas impacter les espèces protégées observées et/ou suspectées.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Sites n°12 & 13 – Haux – « Peytié »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une prairie de fauche.

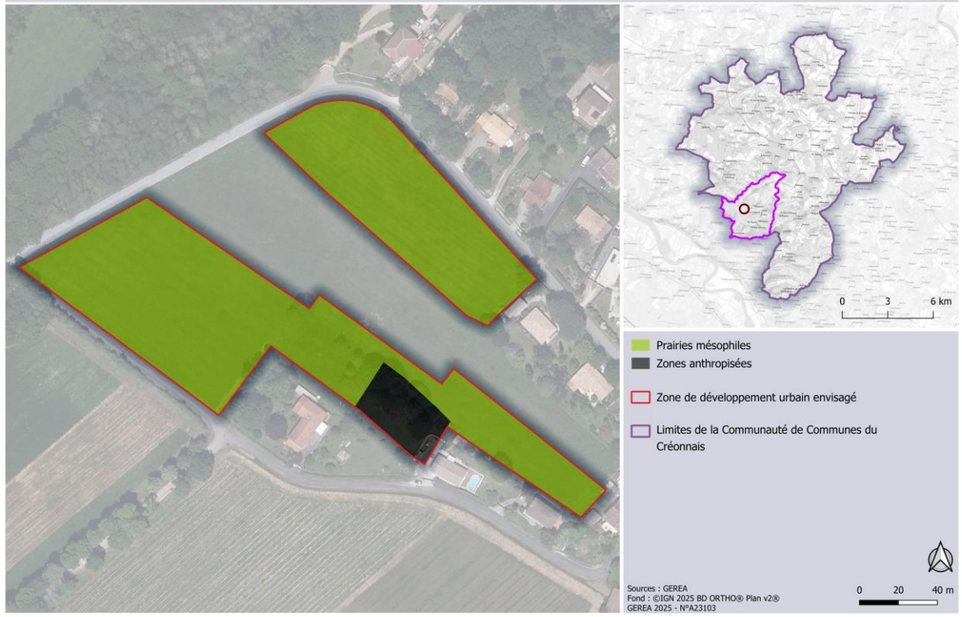
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce protégée et d'intérêt communautaire n'a été observée ; - Une espèce très répandue a été observée : le sanglier. <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce protégée et d'intérêt communautaire n'a été observée ; - 5 espèces protégées et menacées ont été contactées, dont une qui se reproduit sur le site d'étude : la **Cisticole des joncs**. - 9 espèces communes dont 5 protégées ont été observées en lisière du site. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée ; - Une espèce commune non protégée a été contactée en chasse sur la prairie : le Cordulégastre annelé. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée ; - 11 espèces communes non protégées ont été contactées sur la prairie. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies. - **Aucune espèce exotique envahissante n'a été recensée.** - Végétations principales présentes : • Une prairie mésophile de fauche à dominance graminéenne (Fromental, Flouve odorante, Fétuque faux roseau) ;

Sites n°12 & 13 – Haux – « Peytié »

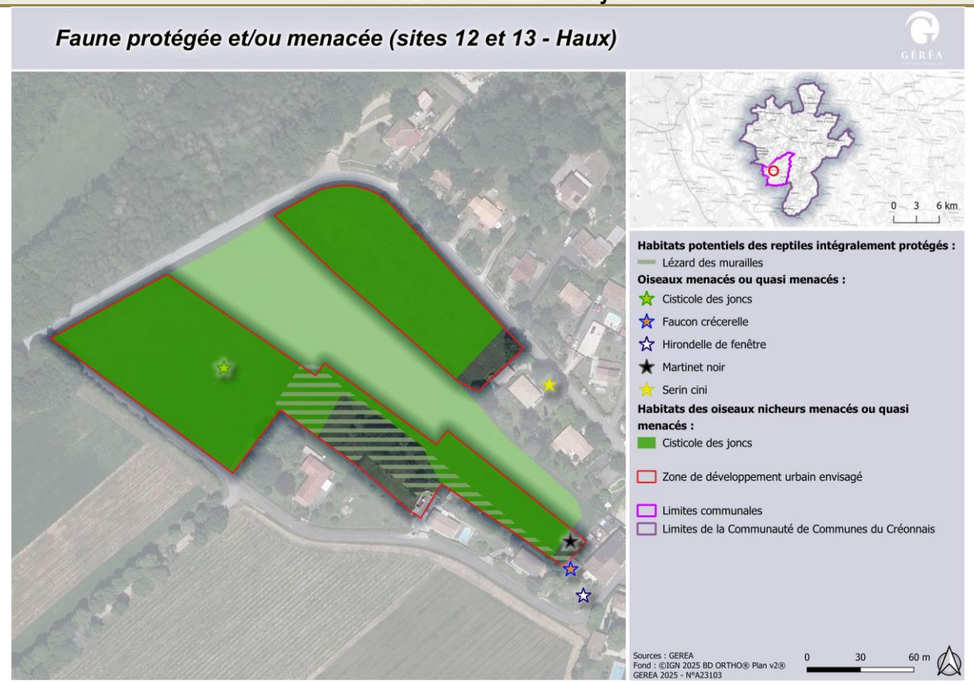
	• Un bâti et son jardin arboré en bordure sud. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	Ce site avait déjà fait l'objet de prospections par le BE ASUP en 2021 sur la partie centrale. Des compléments ont été menés à l'aide de 6 sondages le 24/06/2025 (sondages 121 et suivants, 131 et suivants). Les sols sont de nouveau classés dans la catégorie des BRUNISOLS colluviaux de colluvions ; ils sont moins rédoxiques que les sondages de la session précédente, ce qui s'explique notamment par leur situation de départ/transfert d'eau équilibré. Aucun d'entre eux ne peut être rattaché aux sols de zone humide, leur classe étant inférieure à IVc.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol (sites 12 et 13 - Haux)



Occupation du sol.

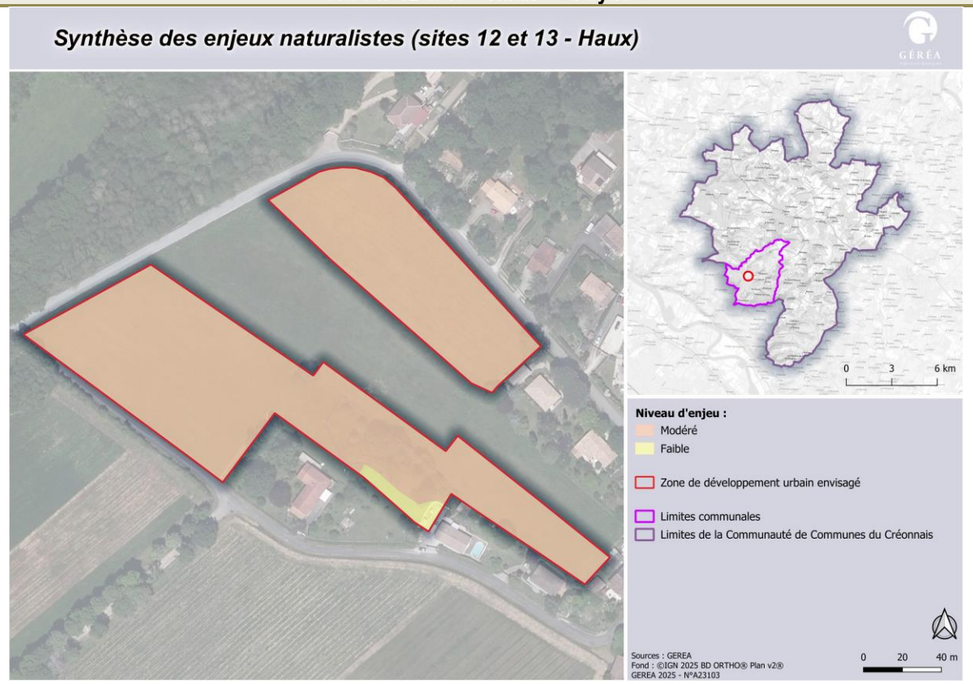
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE



Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	L'herpétofaune : - Habitat favorable à la présence du Lézard des murailles au niveau des lisières du site.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Sites n°12 & 13 – Haux – « Peytié »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé, en phase travaux, d'éviter les périodes sensibles **de la Cisticole des joncs** (reproduction).

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°14 – Madirac – « le Carpe »





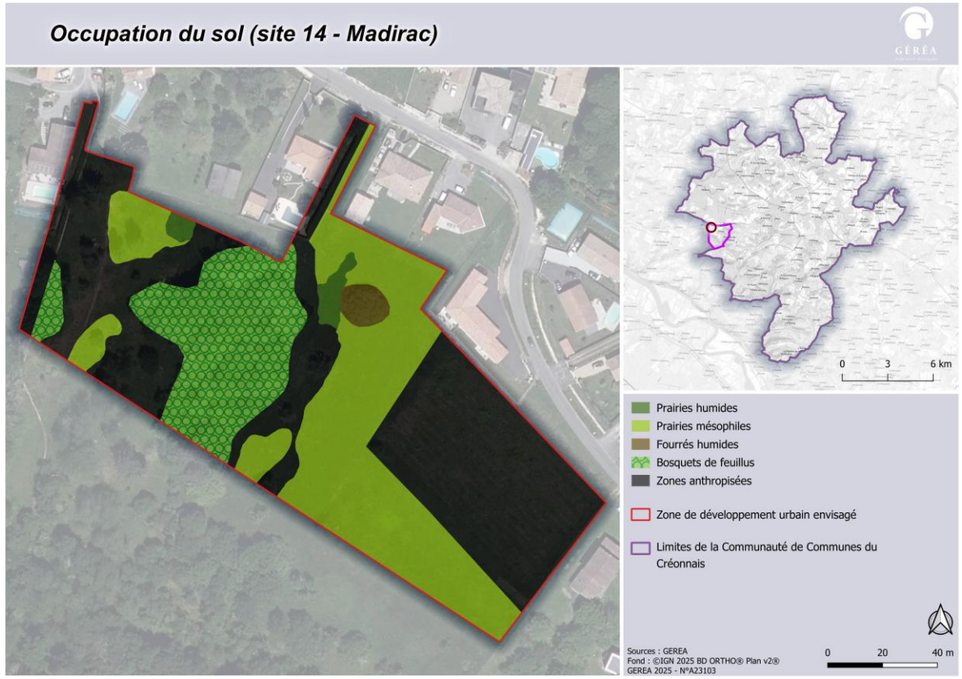
Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies, des fourrés et un bois/bosquet de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce protégée n'a été observée. Le sous-bois du bosquet a été broyé, il n'est plus favorable au Hérisson d'Europe (mammifère protégé). <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée en reproduction sur le site. Les travaux d'entretien et agricoles ont pu influencer le résultat des inventaires. On note la présence en vol de l'Hirondelle des fenêtres (oiseau quasi menacé en France) ; - 9 espèces communes ont été observées, dont 6 protégées. <u>L'herpétofaune :</u> - Une espèce protégée mais très répandue a été observée : le **Lézard des murailles**. Les bosquets et fourrés constituent son habitat de reproduction et de repos. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée. Le site n'est pas favorable à la reproduction de groupe. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée ; - 4 espèces communes non protégées ont été observées au niveau des reliquats de prairie. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et boisements. - **Trois espèces exotiques envahissantes à impact majeur mais déjà répandues en Nouvelle-Aquitaine** ont été répertoriées au sein du site étudié : la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), le Buisson ardent (*Pyracantha coccinea*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Site n°14 – Madirac – « le Carpe »

	- Végétations principales présentes : • Des prairies mésophiles de fauche avec des secteurs plus humides où se développent le Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*) et la Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*) sont présentes au nord du site ; • Un fourré humide de Saule roux (*Salix atrocinerea*) est présent au centre-nord du site ; • Sur la moitié ouest du site, un entretien a été réalisé mettant le sol entièrement à nu. Le bosquet de feuillus au centre a également été entretenu. Celui-ci est clairsemé et dépourvu de sous-bois (sol dénudé). La parcelle au nord-est a quant à elle été labourée. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Les bosquets de feuillus et les prairies humides résiduelles sont d'enjeu modéré de préservation.** Les autres végétations, communes, répandues et notamment très entretenues sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	Ce site avait déjà fait l'objet de prospections par le BE ASUP en 2021. Aucun nouveau sondage n'y a été réalisé de nouveau. Il s'agit d'une zone complexe de LUVISOLS TYPIQUES plus ou moins rédoxiques, de rebord de plateau, avec une mosaïque de micro-reliefs. **Trois secteurs de sols de zone humide y avaient été inventoriés, dans un contexte global favorable à la création de celles-ci.**
Zone humide : critère botanique	**Les zones humides botaniques se limitent aux secteurs de fourrés humides à Saule roux (*Salix atrocinerea*) ainsi qu'aux prairies humides résiduelles à Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*) et Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*), espèces indicatrices de zone humide.**



Occupation du sol.

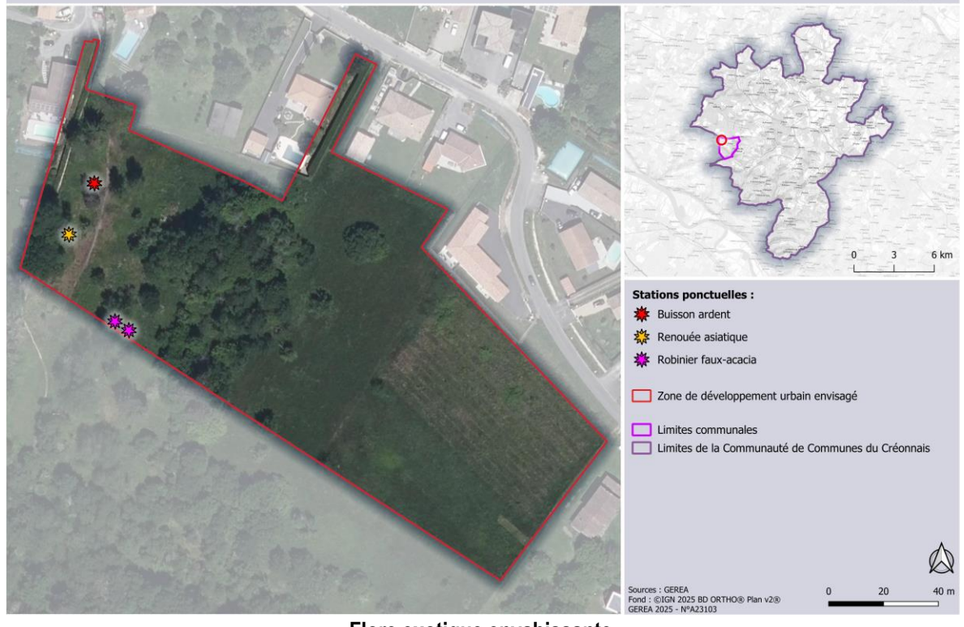
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Zones humides (site 14 - Madirac)



Zones humides.

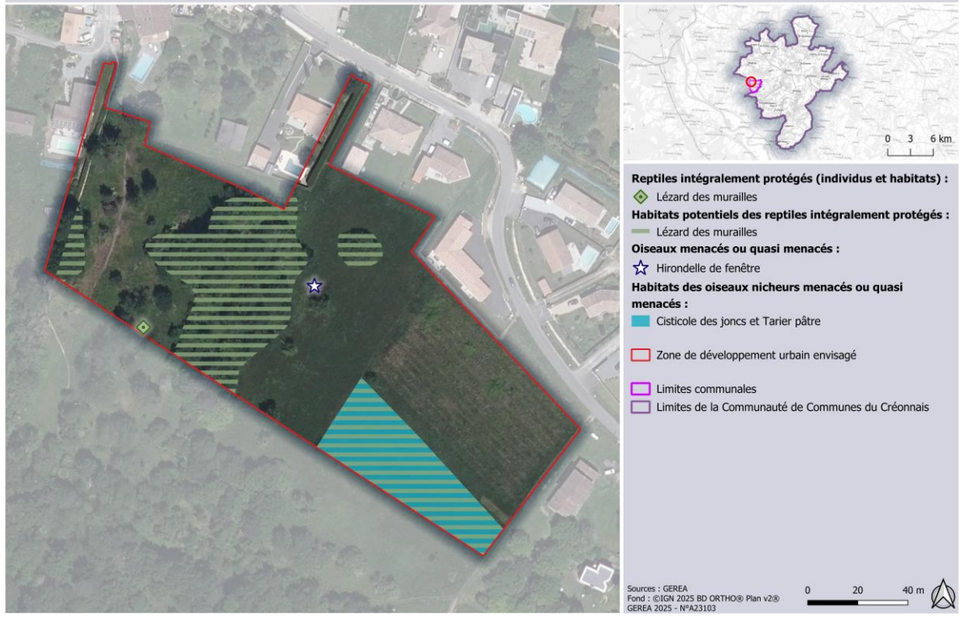
Flore exotique envahissante (site 14 - Madirac)



Flore exotique envahissante.

Site n°14 – Madirac – « le Carpe »

Faune protégée et/ou menacée (site 14 - Madirac)

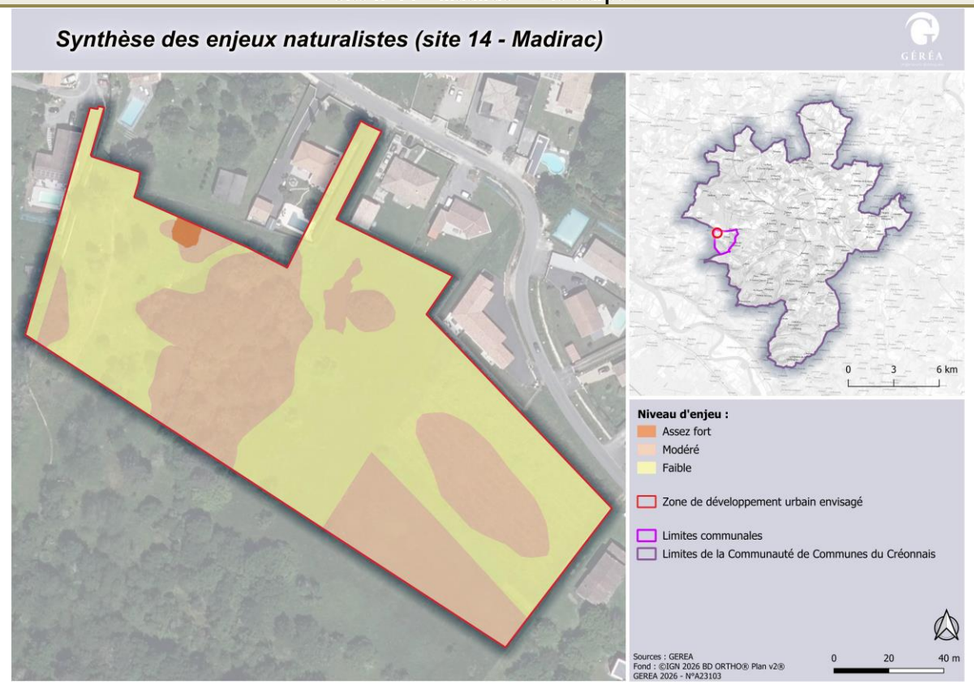


Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>L'avifaune :</u> - La praire au sud-est est utilisable pour le **Tarier pâtre** et la **Cisticole des joncs** (observés en 2021). Les récents travaux d'entretien et agricoles ont pu perturber leur installation en 2025.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très dénudé.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°14 – Madirac – « le Carpe »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé, en phase travaux, **d'éviter la période sensible de reproduction de la faune**, notamment le **Tarier pâtre** et la **Cisticole des joncs**.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°15 – Madirac – « les Mignons »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies et un bassin de rétention.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

<u>Les mammifères :</u>
- Aucune espèce a enjeu n'a été observée. Le site n'est pas favorable à l'accueil de mammifères patrimoniaux.
- Une espèce commune non protégée a été contacté : le Lièvre d'Europe.

<u>L'avifaune :</u>
- Aucune espèce protégée et d'intérêt communautaire n'a été observée ;
- 2 espèces protégées et menacées ont été identifiées comme nicheuses sur le site : le **Tarier pâtre** (2 couples) et la **Cisticole des joncs** (3 couples).
- 7 espèces protégées mais communes ont été contactées au niveau des lisières.

<u>L'herpétofaune :</u>
- Il est noté la présence d'un bassin d'orage grillagé, les inventaires des amphibiens n'ont pu de fait être réalisés dans de bonnes conditions.
- Aucun reptile n'a été observé sur le site.

<u>Les odonates :</u>
- Aucun odonate n'a été observé sur le site.

<u>Les papillons de jour :</u>
- Aucun papillon à enjeu n'a été contacté.
- 6 espèces communes non protégées ont été observées.

<u>Les insectes saproxylophages :</u>
- Aucune espèce a enjeu n'a été observée.

<u>Les espèces exotiques envahissantes :</u>
- Aucune espèce a enjeu n'a été observée.

Flore/habitats

- **Deux espèces végétales protégées et non menacées en Aquitaine a été recensée sur le site d'étude : le Lotier grêle (*Lotus angustissimus*) et le Lotier hispide (*L. hispidus*). Ces espèces présentent un enjeu faible mais réglementaire.**
Le reste de la flore est commun et non menacé, largement répandu dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies, friches et végétations humides.

- Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a été recensée.

Site n°15 – Madirac – « les Mignons »

- Végétations principales présentes :
  - Principalement des prairies mésohygrophiles enfrichées (anciennes vignes) à Fétuque faux roseau, Menthe à feuilles rondes et Houlque laineuse (*Holcus lanatus*) dans laquelle se développe en bordure sud des espèces protégées annuelles (lotiers grêle et hispide) ;
  - Un bassin de rétention colonisé par le Roseau commun (*Phragmites australis*), la Massette à feuilles larges (*Typha latifolia*) et bordé par des rejets de Saule roux.

- Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.

- **Les végétations humides se développant dans le bassin de rétention sont d'enjeu modéré de préservation.**

Zone humide : critère pédologique

Ce site a fait l'objet de 20 sondages réalisés en juin 2025. Il s'agit d'un foncier ayant fait l'objet d'arrachages de vigne dans lequel la surface du sol a été très anthropisée ; de nombreuses ornières ont été créées, générant autant de petites mares dans lesquelles on détecte désormais des sols de zone humide classés Vc et au-delà. Globalement, les sols sont des LUVISOLS TYPIQUES rédoxiques d'alluvions anciennes assez habituels de ces zones de plateau, mais ici, le réseau complexe d'anciens interrangs et d'ornières récentes crée un contexte très favorable à l'apparition de sols à engorgement intense. Nous avons délimité les secteurs de zone humide qui nous semblaient les plus fonctionnels. Celles-ci prennent la forme de longues trainées allongées selon l'axe des anciens sens des rangs de vigne.

Zone humide : critère botanique

Les zones humides botaniques se limitent au bassin de rétention colonisé par la Massette à feuilles larges (*Typha latifolia*) et le Roseau commun (*Phragmites australis*), espèces indicatrices de zone humide.

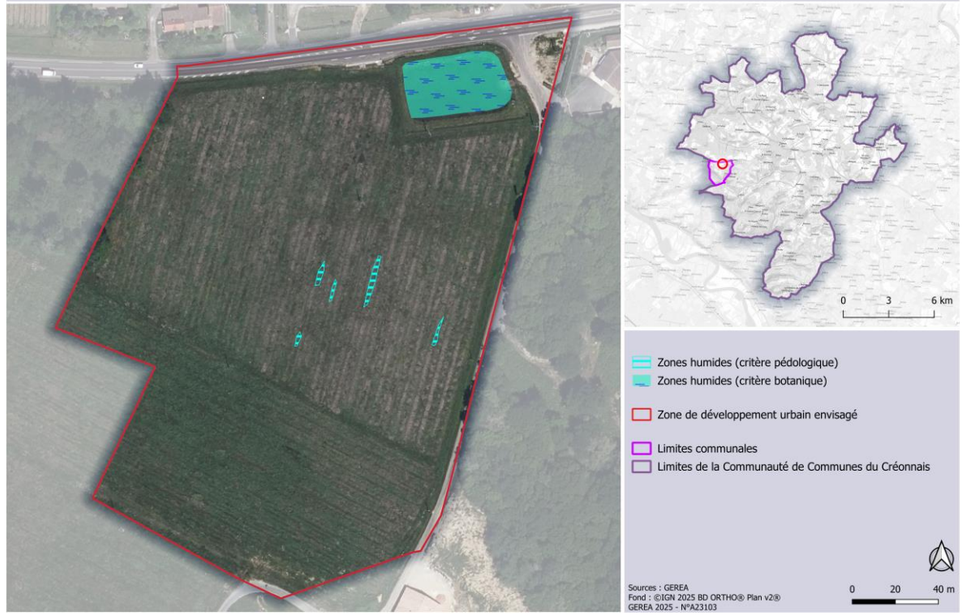
Occupation du sol (site 15 - Madirac)



Occupation du sol.

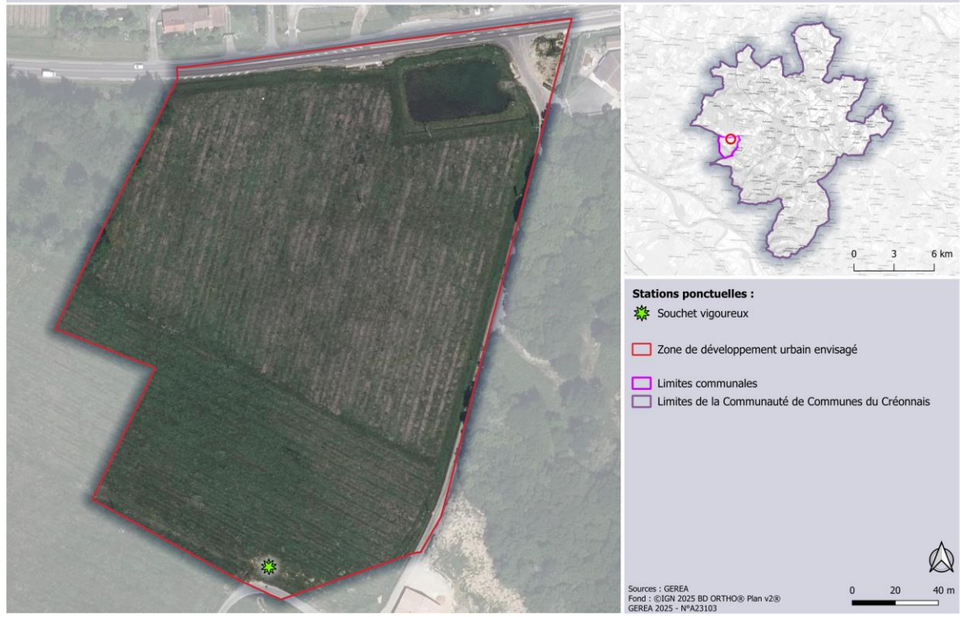
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Zones humides (site 15 - Madirac)



Zones humides.

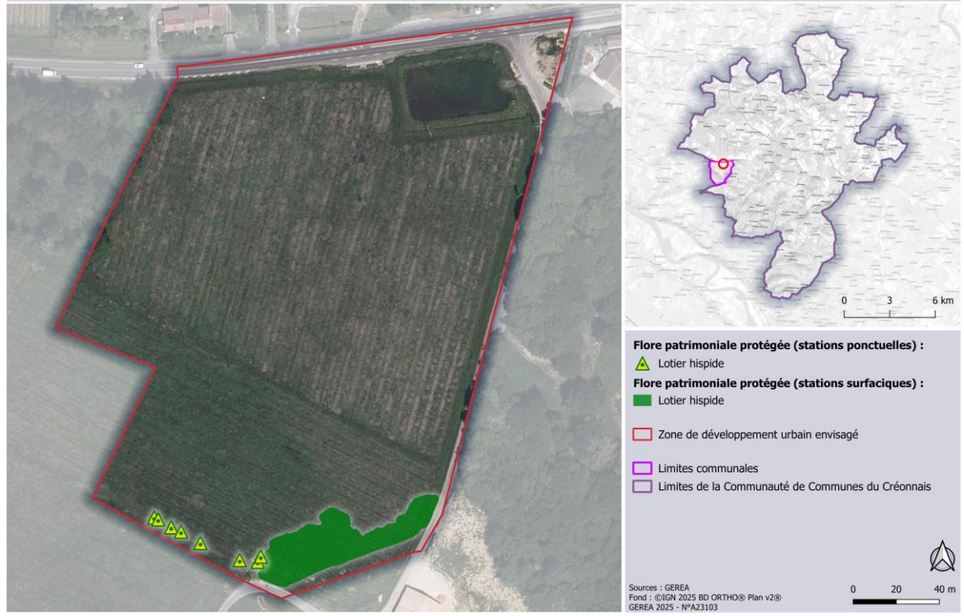
Flore exotique envahissante (site 15 - Madirac)



Flore exotique envahissante.

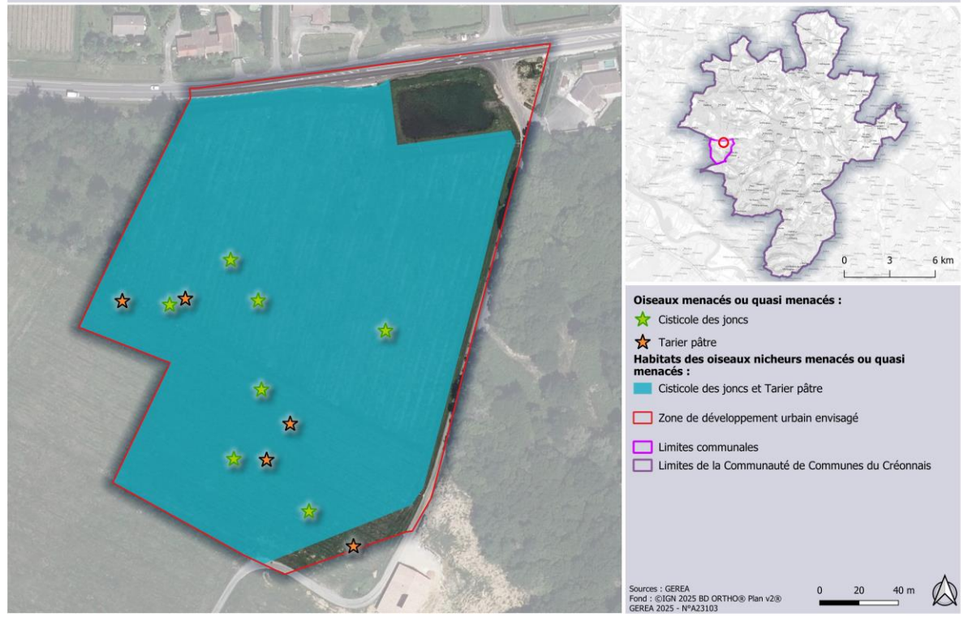
Site n°15 – Madirac – « les Mignons »

Flore patrimoniale (site 15 - Madirac)



Flore patrimoniale.

Oiseaux menacés ou quasi menacés (site 15 - Madirac)



Faune.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°15 – Madirac – « les Mignons »	
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	L'herpétofaune : - La présence de deux espèces protégées mais relativement répandues est suspectée : la **Rainette méridionale** (protection intégrale) et le **Crapaud épineux** (protection partielle). Le bassin d'orage pourrait constituer un habitat de reproduction.
Flore/habitats	Aucun enjeu particulier identifié sur ce secteur hormis les taxons patrimoniaux déjà recensés.



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé, en phase travaux, d'éviter la période sensible de reproduction du Tarier pâtre et de la Cisticole des joncs. Il est également recommandé d'éviter le bassin d'orage au nord.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°16 – Saint-Genès-de-Lombaud – « Bière »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies mésophiles et des fourrés.

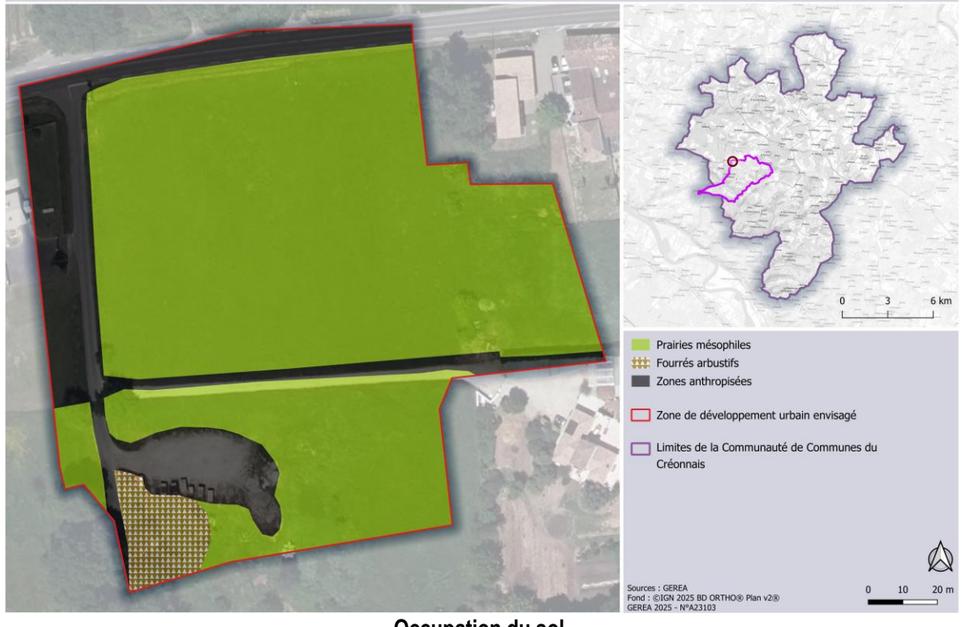
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée ; - Un arbre présente des caractéristiques favorables à l'installation de chiroptères, il s'agit de galeries et de loges nymphales d'insectes xylophages *(Cerambix cerdo) ;* - Deux espèces non protégées très répandues ont été contactées : le Chevreuil et le Blaireau européen. <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été contactée ; - 3 passereaux protégés et menacés ont été observés, seule la **Cisticole des joncs** se reproduit sur le site. La présence d'un couple est notée. - 5 espèces communes ont été contactées, dont 4 protégées qui se reproduisent au niveau des lisières et arbres isolés de l'aire d'étude. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucun papillon à enjeu n'a été observé. - 8 espèces non protégées et très répandues ont été contactées. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Est notée la présence d'une espèce protégée (intégralement) dans un arbre en limite extérieure du site d'étude : le **Grand capricorne du chêne**. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et fourrés. - **Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée en bordure sud du site d'étude : le Buisson ardent (*Pyracantha coccinea*).

Site n°16 – Saint-Genès-de-Lombaud – « Bière »

	- Végétations principales présentes : • Des prairies mésophiles de fauche à dominance graminéenne au sud et à l'est du chemin en grave et des prairies plus diversifiées avec des oseilles, des renoncules et des centaurées au nord ; • Une zone de stockage de matériaux au sud-ouest bordé de fourrés arbustifs et ronciers. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	Le site occupe une position de sommet de versant, convexe, où on observe des LUVISOLS TYPIQUES leptiques (= peu épais), faiblement caillouteux, de limons sur graves alluviales anciennes. Aucun des sondages réalisés le 24/06/2025 n'a montré un caractère hydromorphe actuel suffisant pour être rattaché aux sols de zones humides. Les 4 sondages sont référencés 161 et suivants.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol (site 16 - St Genes De Lombaud)

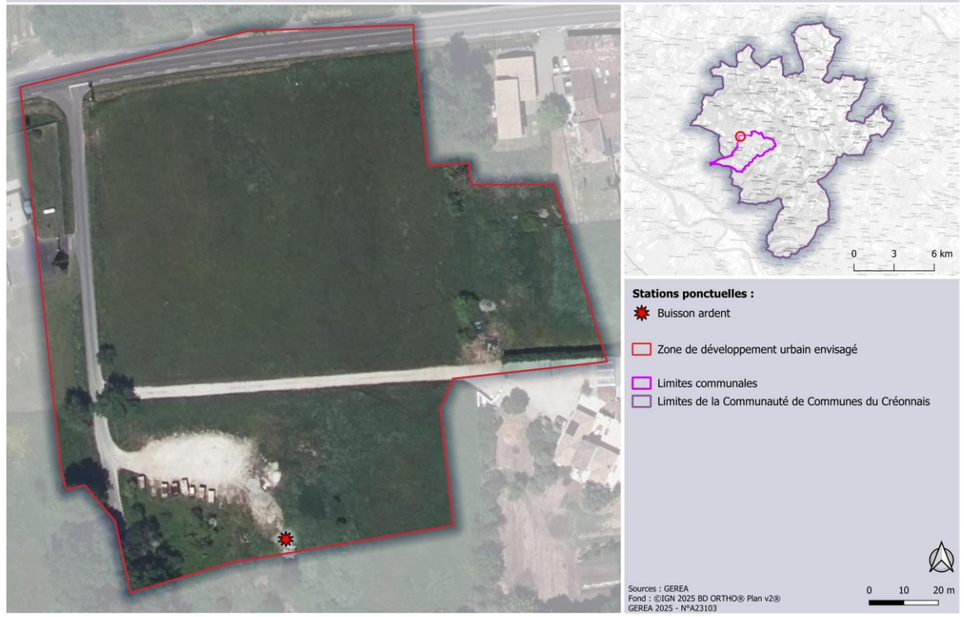


Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

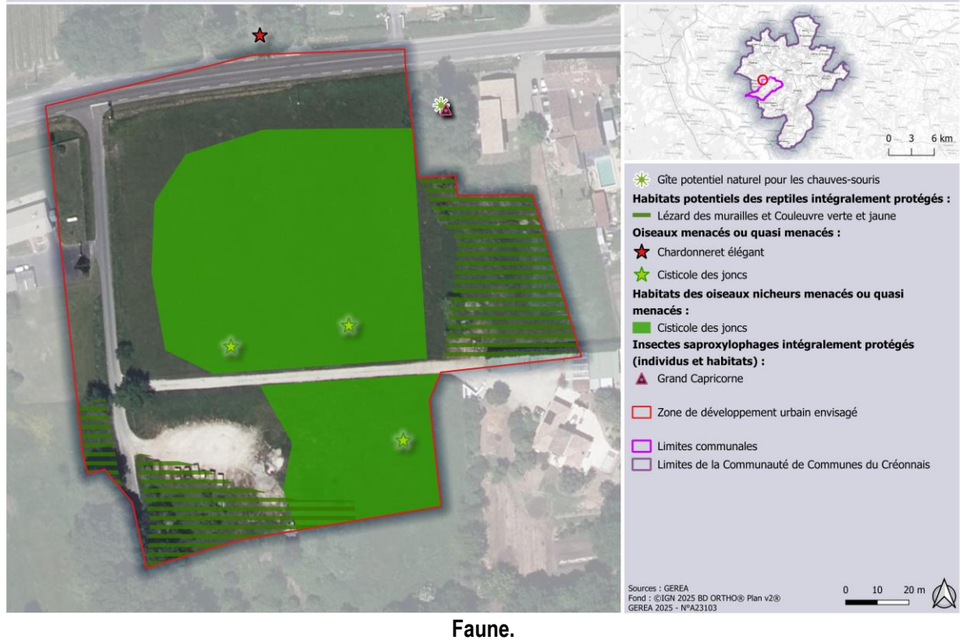
Site n°16 – Saint-Genès-de-Lombaud – « Bière »

Flore exotique envahissante (site 16 - St Genes De Lombaud)



Flore exotique envahissante.

Faune protégée et/ou menacée (site 16 - St Genes De Lombaud)

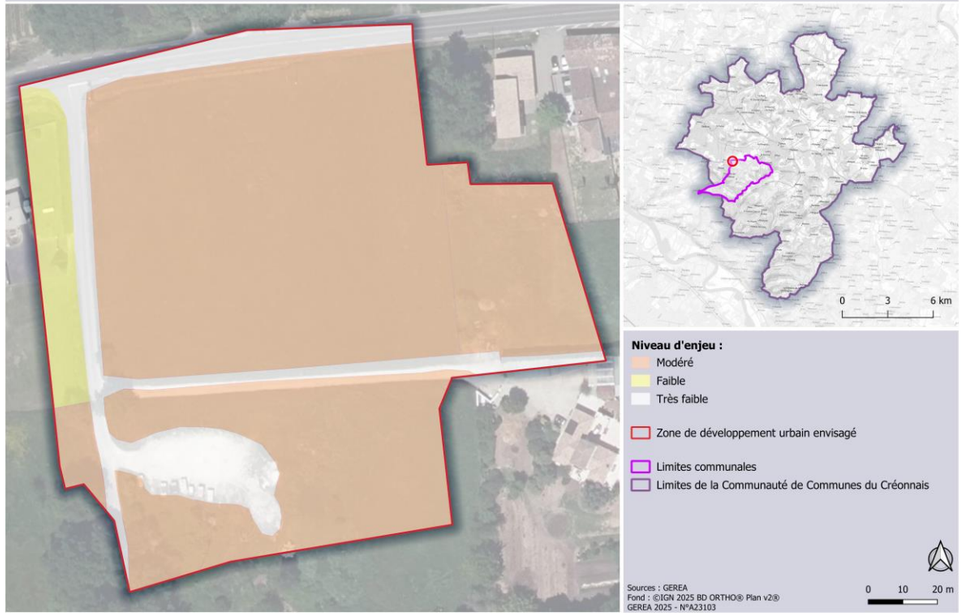


Faune.

Site n°16 – Saint-Genès-de-Lombaud – « Bière »

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	L'herpétofaune : - La présence de deux espèces protégées intégralement mais très répandues, le **Lézard des murailles et la Couleuvre verte et jaune**, est suspectée au sud et l'est de l'aire d'étude.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Synthèse des enjeux naturalistes (site 16 - St Genes De Lombaud)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est suggéré, en phase travaux, d'éviter la période sensible de reproduction de **la Cisticole des joncs.**

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°17 – Créon – « la Croix »



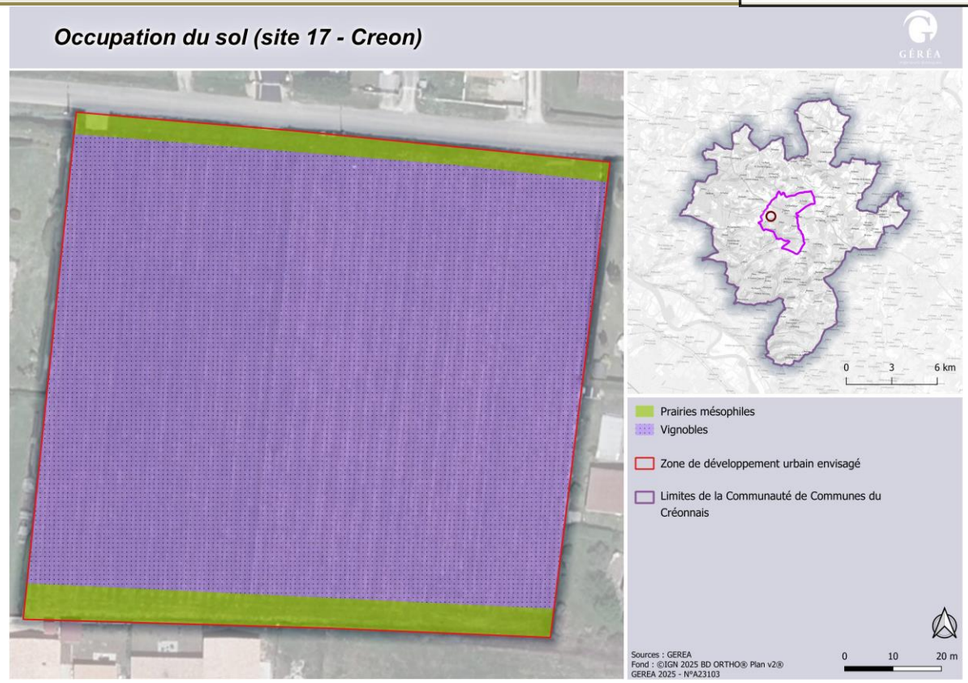


Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies et des cultures de vignes.
Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.
Cependant, un inventaire avait pu être réalisé lors des prospections de 2021.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	Les inventaires n'ont pas pu être actualisés. Les parcelles de vignobles **exploités** sont peu favorables à l'accueil de la faune.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** Lors des inventaires de 2021, aucune espèce d'intérêt patrimonial n'avait été observée. - **Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a pu être recensée.** - **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** Une photo-interprétation des habitats a été réalisée : • Une parcelle viticole bordée au nord et au sud par des prairies mésophiles rudérales entretenues (chemins enherbés). - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensée en 2021 et ne semble présent à l'heure actuelle.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	3 sondages ont été réalisés sur site en 2021. La plupart des sondages y montre des sols de type LUVISOLS rédoxiques, mais le caractère hydromorphe n'est pas suffisant pour rattacher les sols aux zones humides.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.** **- En 2021, aucun habitat identifié n'était caractéristique de zone humide selon le critère botanique.**

Site n°17 – Créon – « la Croix »



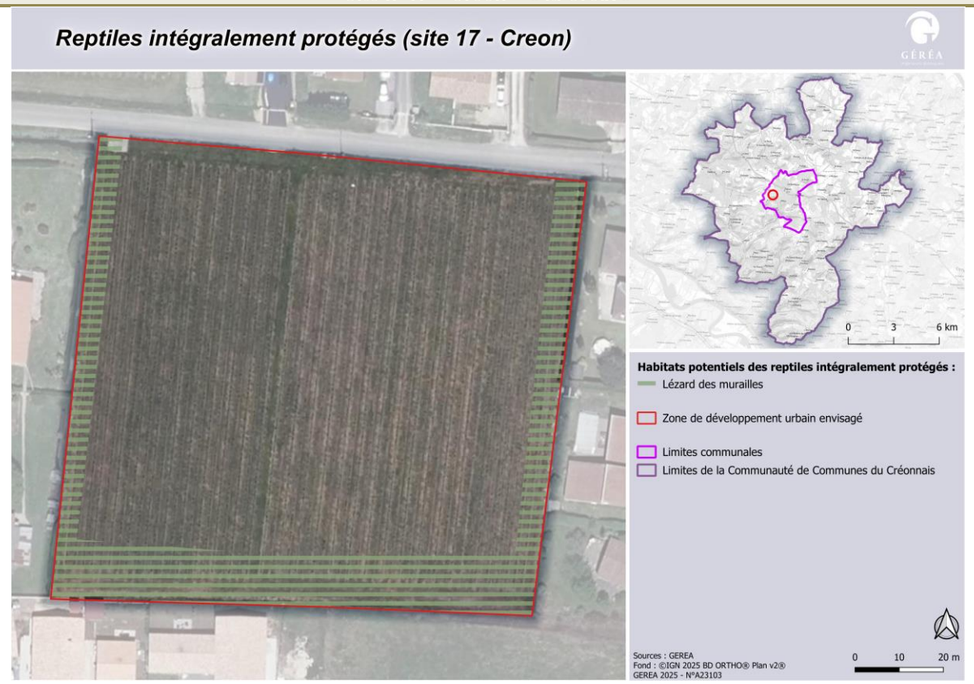
Occupation du sol.



Sondages pédologiques réalisés en 2021 (Réalisation : ASUP).

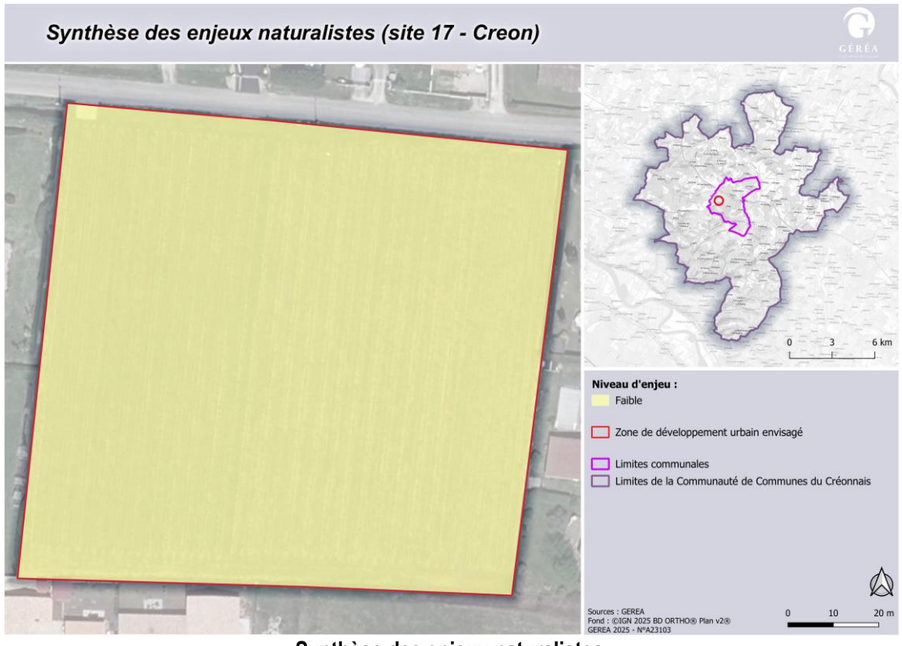
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°17 – Créon – « la Croix »



Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>L'herpétofaune :</u> - La présence du **Lézard des murailles** est possible au niveau des marges du site d'étude.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.



Synthèse des enjeux naturalistes.

Site n°17 – Créon – « la Croix »

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**<u>Faible</u>**	<u>Modéré</u>	<u>Fort</u>

<u>Préconisation (s)</u> :

Sans objet.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°20 – La Sauve – « le Greley »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies, une haie arbustive et des fourrés.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

<u>Les mammifères :</u>
- Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été observée ;
- Une espèce non protégée et commune a été contactée : le Lièvre d'Europe.

<u>L'avifaune :</u>
- Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été contactée ;
- 3 espèces protégées et vulnérables ont été observées : la **Cisticole des joncs** (un couple nicheur dans la prairie), le **Chardonneret élégant** et le **Serin cini** qui nichent pour leur part au niveau des élément arborés du site ;
- 4 espèces communes, dont 2 protégées ont été contactées.

<u>L'herpétofaune :</u>
- Aucune espèce n'a été observée.

<u>Les odonates :</u>
- Une espèce protégée a été identifiée aux abords du fossé/cours d'eau au sud-est du site d'étude : **l'Agrion de mercure**. Il se reproduit au niveau de ce ruisselet ;
- 3 espèces non protégées et très répandues ont observées en chasse sur la prairie.

<u>Les papillons de jour :</u>
- Aucune espèce à enjeu n'a été observée.
- 6 espèces non protégées et très répandues ont été contactées au niveau de la prairie.

<u>Les insectes saproxylophages :</u>
- Aucune espèce à enjeu n'a été observée.

<u>Les espèces exotiques envahissantes :</u>
- Aucune espèce observée.

Flore/habitats

- **Aucune espèce végétale protégée et/ou menacée n'a été recensée.**
Toutefois, une espèce végétale patrimoniale, ni protégée, ni menacée mais déterminante ZNIEFF a été observée au sud-ouest du site étudié : le Sérapias à labelle allongé (*Serapias vomeracea*). Il représente un enjeu faible de préservation.
Le reste de la flore est commun, largement répandu dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies.

- **Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a été recensée.**

Site n°20 – La Sauve – « le Greley »

- Végétations principales présentes :
  - Une prairie mésophile de fauche avec un secteur plus humide au nord-est dominé par le Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*) ;
  - Une haie de charmes (*Carpinus betulus*) en bordure ouest et des fourrés humides de saules roux et saules blanc (*Salix alba*) à l'extrémité sud-est ;
  - Un fossé en limite sud-est dans lequel se développe une végétation aquatique (massettes, joncs, Lysimaque commune).

- **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.**

- **La haie arbustive, la prairie humide résiduelle et le fossé présentent un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.

Zone humide : critère pédologique

9 sondages ont été réalisés dans ce site localisé en situation de plateau (201 et suivants). Ce sont des LUVISOLS TYPIQUES pachiques (=épais) rédoxiques de limons sur alluvions anciennes assez habituels, mais qui présentent un caractère très tassé en surface : il en résulte un engorgement de surface qui disparait ensuite assez brusquement pour réapparaitre plus en profondeur. Nous les avons donc rattachés aux cas particuliers pour lesquels l'engorgement de surface n'est pas suffisant pour envisager un fonctionnement de sol de zone humide. C'est donc une addition des classes Va et IIb-c. Nous n'avons pas d'explications pour ce tassement de surface.

Zone humide : critère botanique

Les zones humides botaniques se limitent aux secteurs de fourrés humides à Saule roux (*Salix atrocinerea*) et Saule blanc (*Salix alba*), à la prairie humide résiduelle à Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*) ainsi qu'au fossé et sa végétation aquatique (massettes, joncs).

Occupation du sol (site 20 - La Sauve)

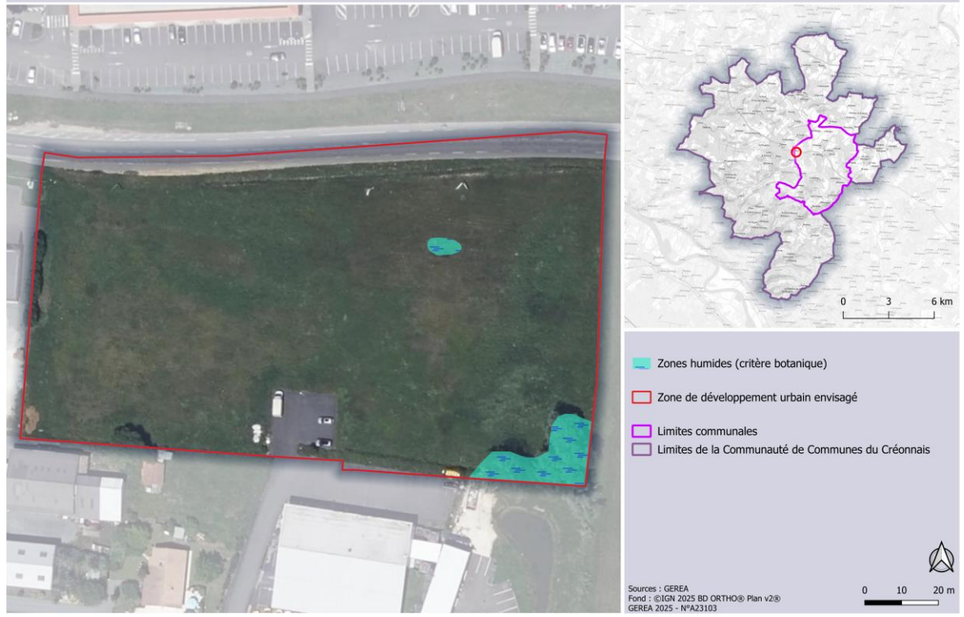


Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

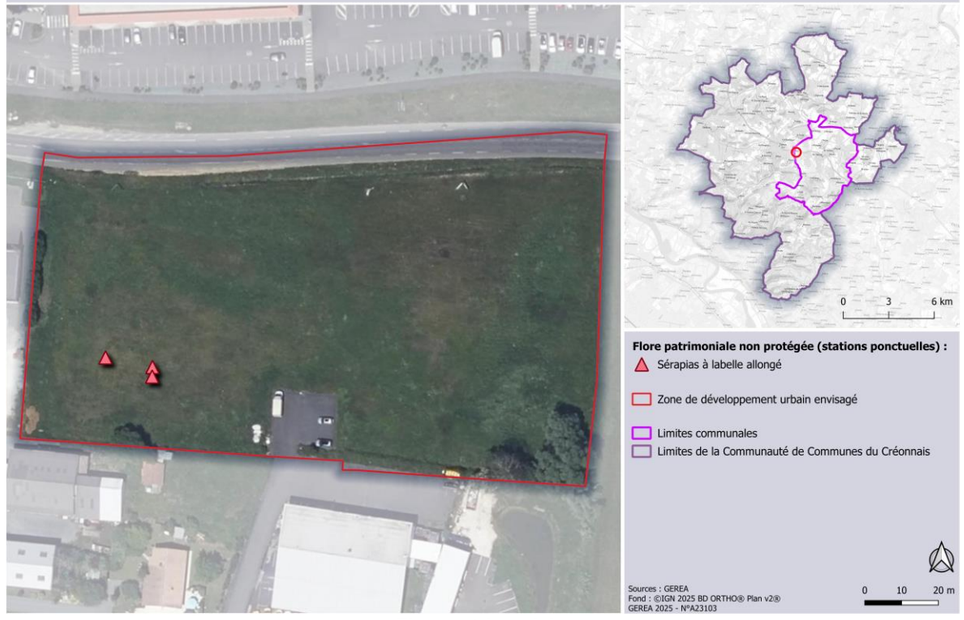
Site n°20 – La Sauve – « le Greley »

Zones humides (site 20 - La Sauve)



Zones humides.

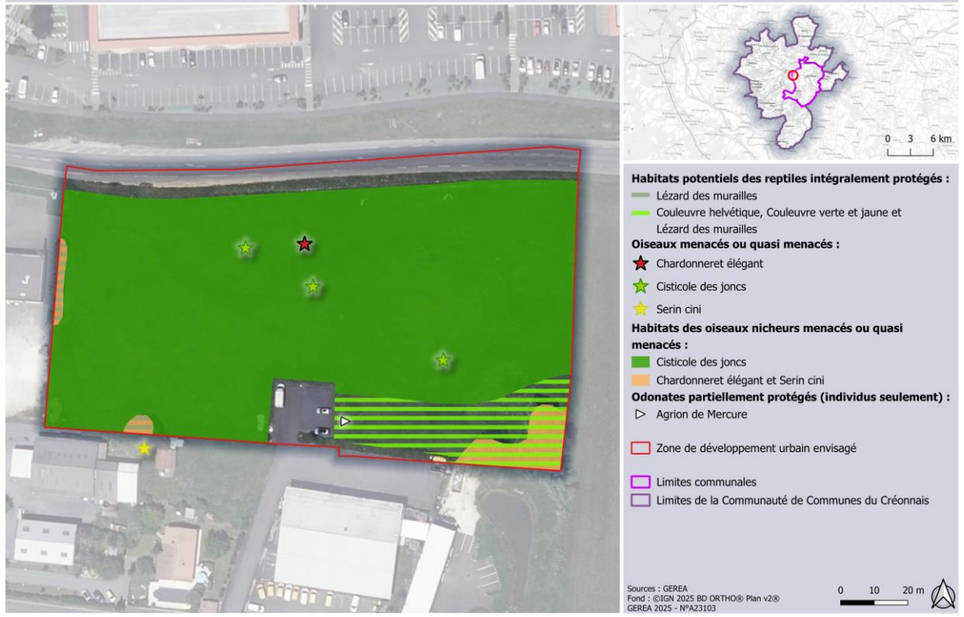
Flore patrimoniale (site 20 - La Sauve)



Flore patrimoniale.

Site n°20 – La Sauve – « le Greley »

Faune protégée et/ou menacée (site 20 - La Sauve)

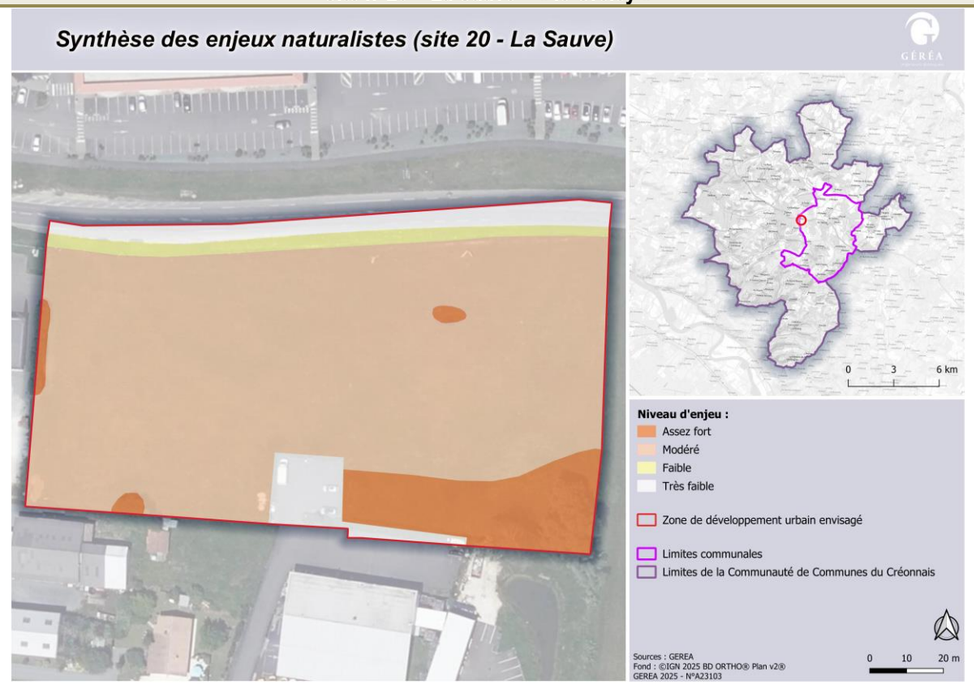


Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	L'herpétofaune : - La présence de certaines espèces protégées est suspectée notamment quelques couleuvres (***Natrix helvetica, Hierophis viridiflavus***) aux abords du ruisselet. Le **Lézard des murailles**, protégé, est susceptible d'être présent au niveau des haies et fourrés.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°20 – La Sauve – « le Greley »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	**Assez fort**

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé d'éviter le cours le d'eau et ses abords (zone tampon) pour prendre en compte l'enjeu « Agrion de mercure et herpétofaune ». Durant la phase travaux, il est également suggéré d'éviter la période sensible de reproduction des oiseaux, notamment la Cisticole des joncs, nicheuse dans la prairie.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°21 – La Sauve – « Naujean »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à un bois de feuillus et à une prairie.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :
- Aucune espèce protégée n'a été observée. Lors des inventaires de 2021, **l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe** avaient été contactés Bien que ces deux espèces n'aient pas été observées récemment, leur habitat conserve une valeur écologique et reste potentiellement utilisable.
- **4 arbres présentent des caractéristiques favorables à l'installation des chiroptères** : écorces décollées, branches creuses, galeries d'insectes et lianes avec un recouvrement supérieur à 80% ;
- 3 espèces non protégées et communes ont été observées.

L'avifaune :
- Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été contactée.
- Le **Verdier d'Europe** n'a pas été revu en 2025, les travaux en sous-bois ont pu perturber son installation.
- 14 espèces communes, dont 11 protégées ont été inventoriées au niveau du site d'étude. Le boisement constitue un habitat de reproduction pour ces oiseaux.

L'herpétofaune :
- Un amphibien protégé intégralement a été entendu au niveau d'un bassin d'ornement riverain : **la Rainette méridionale**. Le boisement autour constitue son habitat de repos.
- Un reptile protégé mais très répandu a été observé : le **Lézard des murailles**. Le site constitue un habitat de reproduction et repos.

Les odonates :
- Aucune espèce n'a été observée.

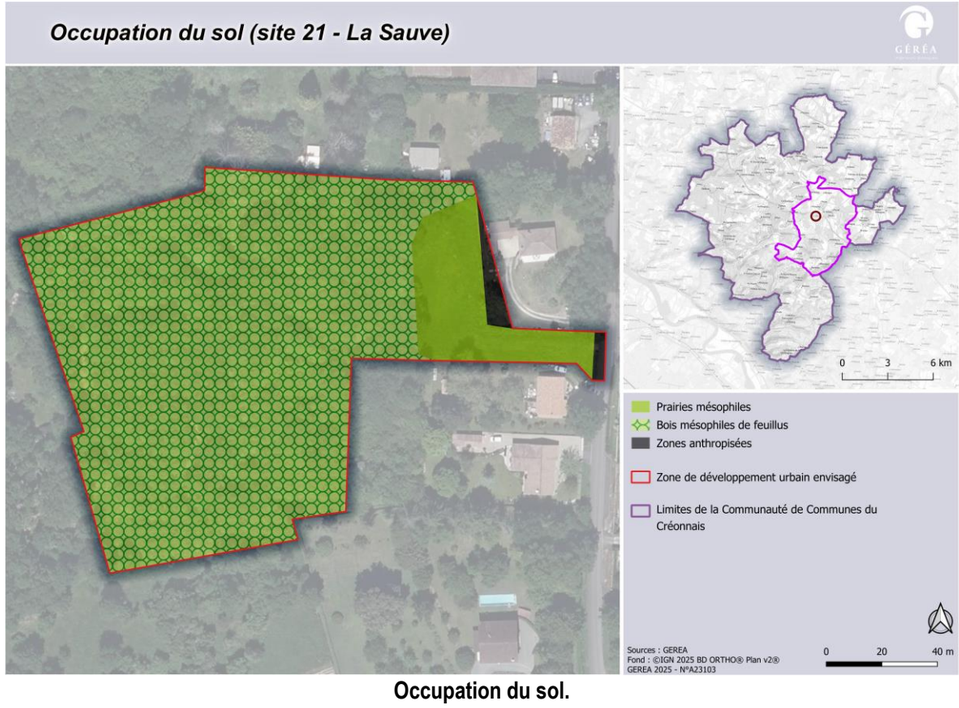
Les papillons de jour :
- Aucune espèce à enjeu n'a été contactée ;
- 4 espèces non protégées et très répandues ont été identifiées. Les boisements ne constituent pas des habitats optimaux pour de nombreux de papillons jour.

Les insectes saproxylophages :
- Un arbre comportant des indices de présence du **Grand capricorne du chêne** (protection intégrale) a été observé en limite de site d'étude.

Les espèces exotiques envahissantes :
- Aucune espèce n'a été observée.

Site n°21 – La Sauve – « Naujean »

Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et bois mésophiles. - **Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée à l'est du site étudié : le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*). - Végétations principales présentes : • La quasi-totalité du site est une chênaie(-charmaie) aquitanienne à Noisetier (*Coryllus avellana*) et Lierre grimpant (*Hedera helix*) ; • A l'est, se développe une prairie mésophile de fauche à dominance graminéenne. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **La chênaie(-charmaie) présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	Ce site avait déjà fait l'objet de 5 sondages en 2021 par le BE ASUP. L'analyse du site avait été suffisamment approfondie pour justifier de ne pas y retourner en 2025. Elle avait mis en exergue versant peu prononcé qui présente une succession de sols de type PEYROSOLS (= sols de grave) vers des COLLUVIOSOLS (= sols de bas de versant), rédoxiques en profondeur, donc avec des circulations hydriques latérales en profondeur. Cette succession est typique des rebords de terrasse.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

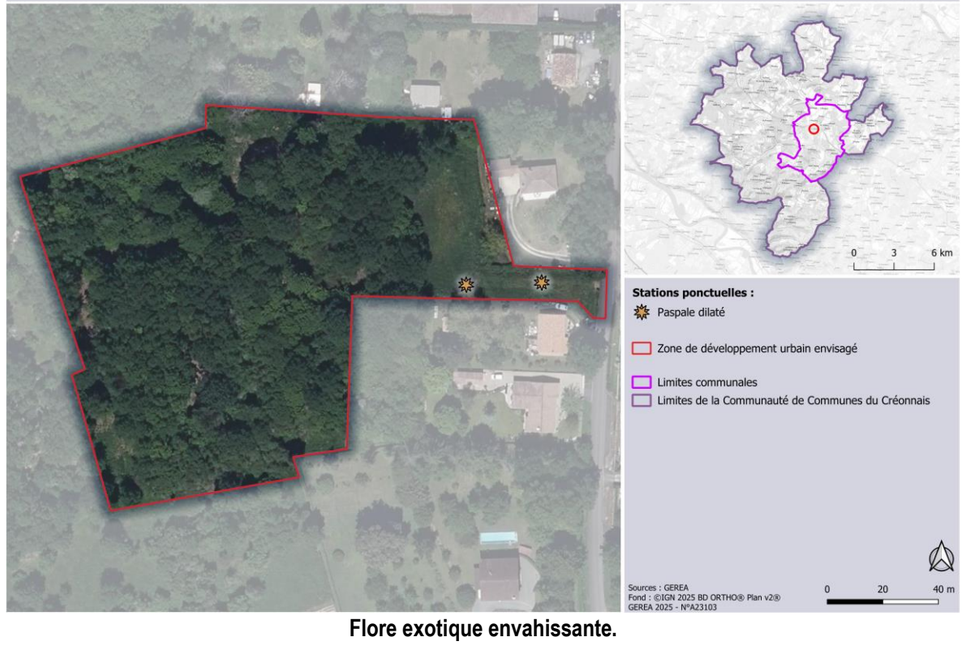


Occupation du sol.



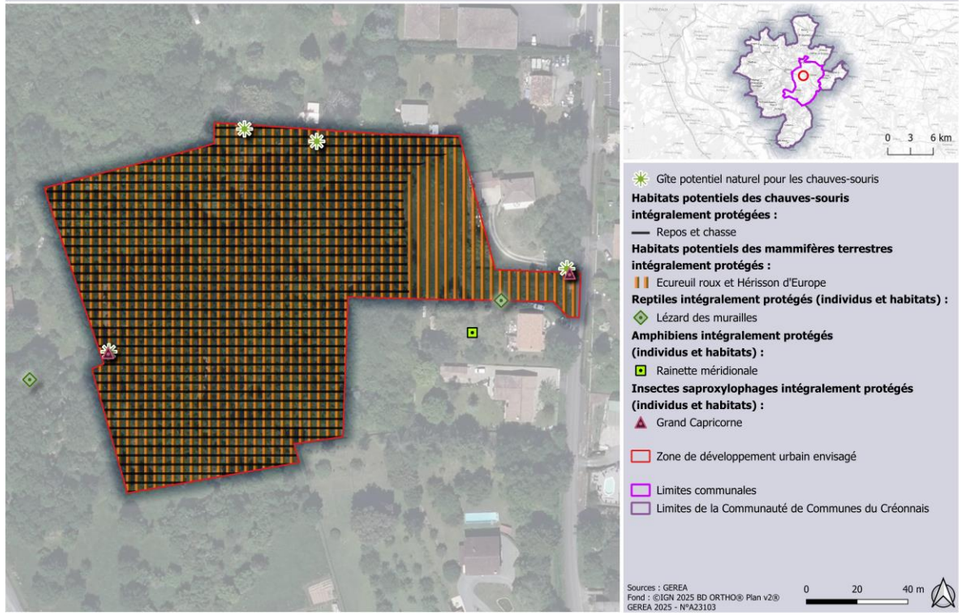
Résultats des sondages pédologiques réalisés en 2021 (Réalisation : ASUP).

Flore exotique envahissante (site 21 - La Sauve)



Flore exotique envahissante.

Faune protégée et/ou menacée (site 21 - La Sauve)



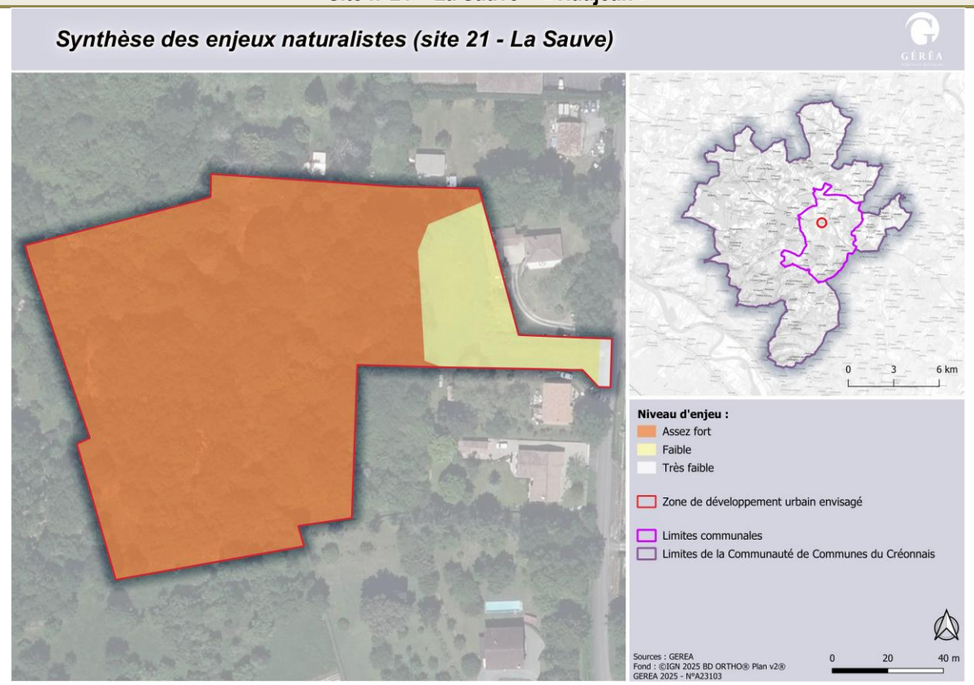
Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Habitat utilisable **pour l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe** (reproduction et repos) ; - Habitat de chasse pour les chiroptères. <u>L'herpétofaune :</u> - Présence fortement suspectée du **Triton palmé et du Crapaud épineux** (amphibiens protégés partiellement, connus dans le secteur). Le boisement est susceptible d'accueillir ces deux espèces en repos. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Présence suspectée du **Lucane cerf-volant** (non protégé mais menacé) au niveau du boisement.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°21 – La Sauve – « Naujean »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	**Assez fort**

Préconisation (s) :

Concernant la faune, l'ouverture de cette parcelle à l'urbanisation aura un impact négatif significatif sur les espèces observées, en fragmentant les habitats et en réduisant les ressources disponibles (chiroptères).

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°23 – Saint-Léon – « la Croix »





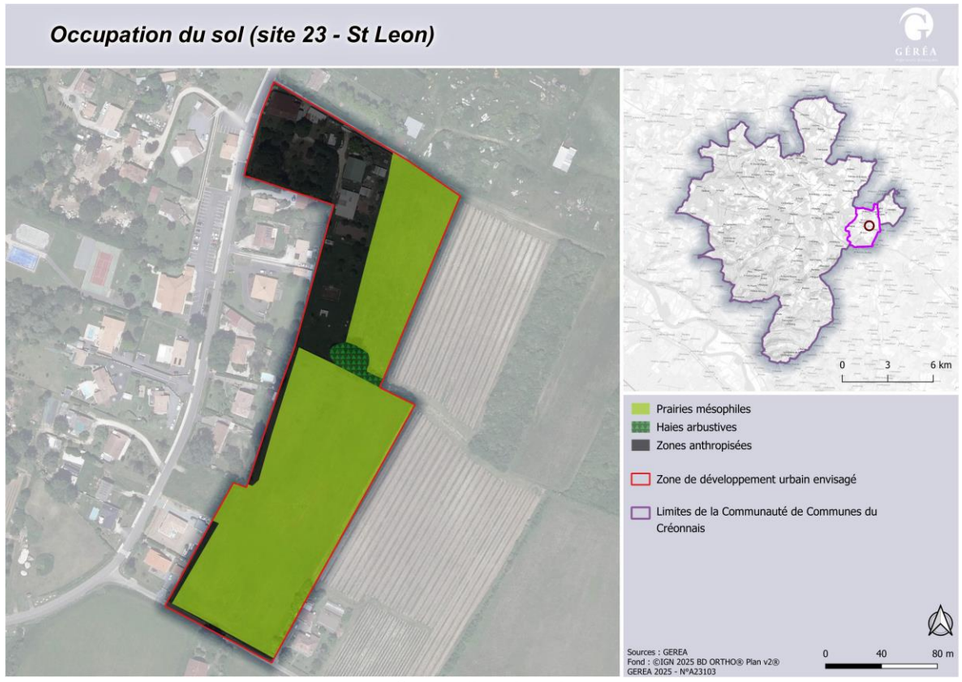
Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies, une haie et des habitations avec jardins attenants.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'enjeu particulier pour ce groupe. <u>L'avifaune :</u> - Une espèce d'intérêt communautaire a été contactée : le Milan noir. Aucun indice de reproduction n'a été décelé ; - 5 espèces protégées et menacées contactées dont 3 sont nicheuses sur le site : le **Serin cini** (1 couple), la **Cisticole des joncs** (2 couples) et le **Tarier pâtre** (1 couple). - 12 espèces communes dont 10 protégées se reproduisent au niveau des haies et fourrés. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée ; - 8 espèces communes non protégées ont été identifiées sur les prairies. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et zones urbaines. - **Une espèce exotique envahissante à impact majeur mais déjà répandue en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée au nord du site étudié : l'Erable négundo (*Acer negundo*). - Végétations principales présentes : • Des prairies mésophiles de fauche à Flouve et Fétuque faux-roseau séparées au centre du site par une haie arbustive de prunelliers (*Prunus spinosa*) et ronciers ;

Site n°23 – Saint-Léon – « la Croix »

	• Le nord-ouest du site est occupé par des habitations et leurs jardins attenants (potager, poulailler). - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **La haie arbustive présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	**N'ayant pu obtenir d'autorisation d'accès écrite, il n'a pu être réalisé de sondages pédologiques.**
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**



Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

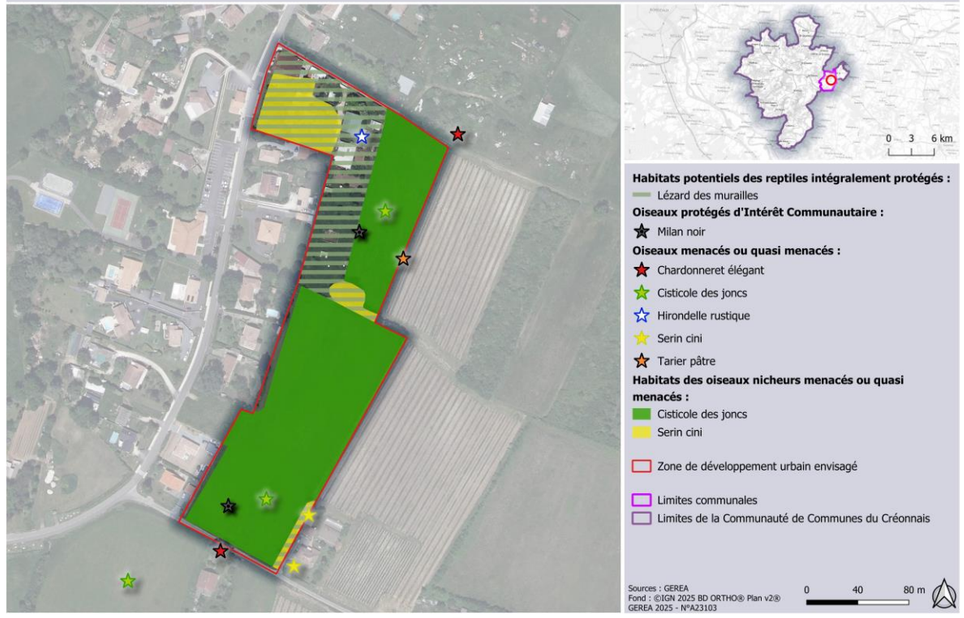
Site n°23 – Saint-Léon – « la Croix »

Flore exotique envahissante (site 23 - St Leon)



Flore exotique envahissante.

Faune protégée et/ou menacée (site 23 - St Leon)



Faune.

Site n°23 – Saint-Léon – « la Croix »

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>L'herpétofaune :</u> - Présence largement suspectée du **Lézard des murailles**, reptile protégé mais très répandu.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Synthèse des enjeux naturalistes (site 23 - St Leon)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	<u>Faible</u>	**<u>Modéré</u>**	<u>Fort</u>

<u>Préconisation (s)</u> :

Concernant la faune, il est conseillé en phase travaux, d'éviter la période sensible des passereaux menacées.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°25 – Camiac et Saint-Denis – « Bourg »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une prairie de fauche.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée. La prairie venait juste d'être fauchée lors de l'expertise naturaliste. <u>L'avifaune :</u> - Une espèce d'intérêt communautaire a été observée : le Milan noir. Aucun indice de reproduction n'a été décelé ; - Une espèce vulnérable, protégée, niche sur le site d'étude : la **Cisticole des joncs**. Un couple a été contacté au niveau du fossé (non fauché). - 3 espèces communes dont deux protégées nichent au niveau du fourré au nord. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été observée. La fauche récente a pu avoir une incidence sur les résultats des prospections notamment sur le groupe des reptiles. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. La fauche récente a pu avoir une incidence sur les résultats des prospections. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée. On note quelques pieds d'origan commun (plante hôte de l'Azuré du serpolet) le long du fossé. <u>L'état parait trop dégradé pour accueillir ce papillon à enjeu</u> (*nota :* aucune fourmilière n'é été observée). - 3 espèces communes non protégées ont été contacté sur la prairie. La fauche récente a pu avoir une incidence sur les résultats des prospections. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été observée. Les espèces exotiques envahissantes : - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies. - **Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a été recensée.**

Site n°25 – Camiac et Saint-Denis – « Bourg »

	- Végétations principales présentes : • Une prairie de fauche (fauchée lors de la prospection terrain) bordée au nord par des fourrés arbustifs ; • Un fossé enherbé en bordure sud de la prairie. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	Ce site a fait l'objet de 8 sondages (251 et suivants) en juin 2025. Les sondages ont été organisés en deux transects tenant compte de la topographie. Les sols sont des NEOLUVISOLS de limons peu épais sur molasse de plateau, faiblement rédoxiques, en situation de sommet de pente ; en situation de bas de pente, il s'agit de COLLUVIOSOLS faiblement rédoxiques de colluvions de bas de versant. Aucun d'entre eux n'a été rattaché aux sols de zones humides, y compris en situation de bas de versant ; en effet, les sols sont suffisamment épais et la pente assez importante pour générer des transferts hydriques latéraux profonds ; de plus, un fossé incise considérablement la parcelle au niveau du fond de talweg, limitant ainsi les possibilités de stagnation d'eau dans le sol, donc d'engorgement.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol (site 25 - Camiac Et St Denis)

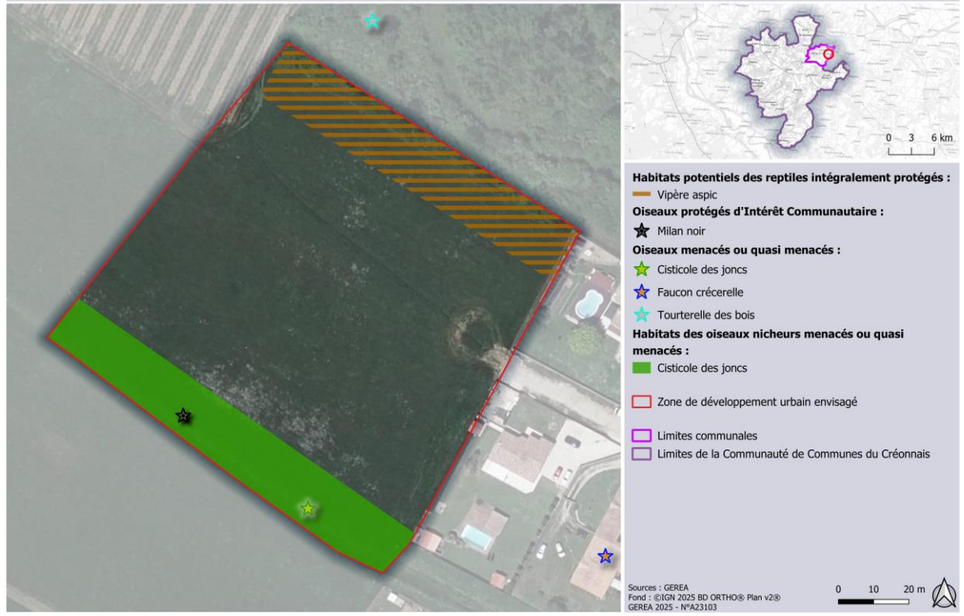


Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°25 – Camiac et Saint-Denis – « Bourg »

Faune protégée et/ou menacée (site 25 - Camiac Et St Denis)

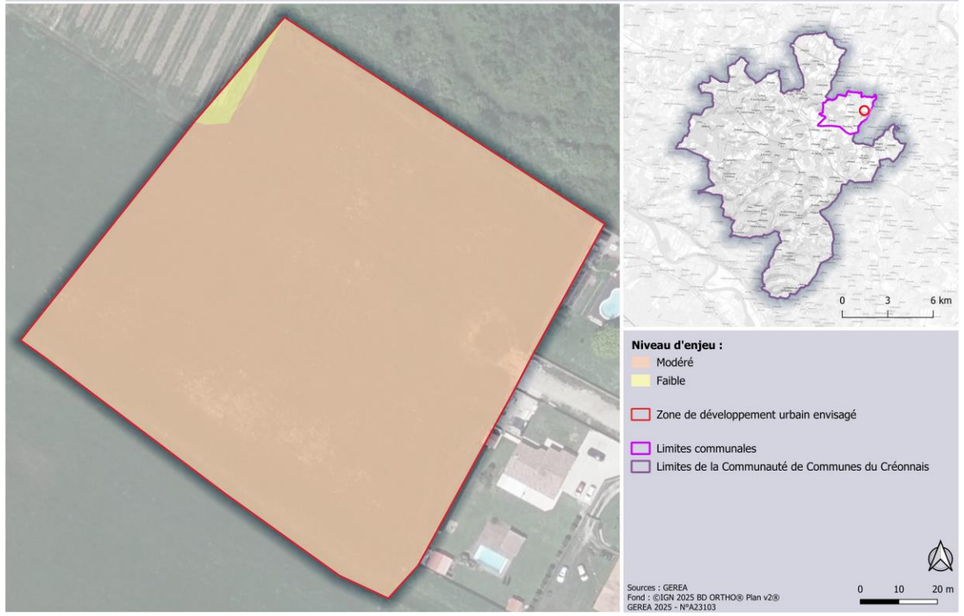


Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	L'herpétofaune : - La présence de lézards, de couleuvres **voire de la vipère aspic** (protégée intégralement et vulnérable) est suspectée au niveau de la lisières nord de l'aire d'étude.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Site n°25 – Camiac et Saint-Denis – « Bourg »

Synthèse des enjeux naturalistes (site 25 - Camiac Et St Denis)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, nous conseillons, en phase travaux, d'adapter le calendrier d'intervention en fonction des espèces observées et suspectées.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°26 – Baron – « Videau »





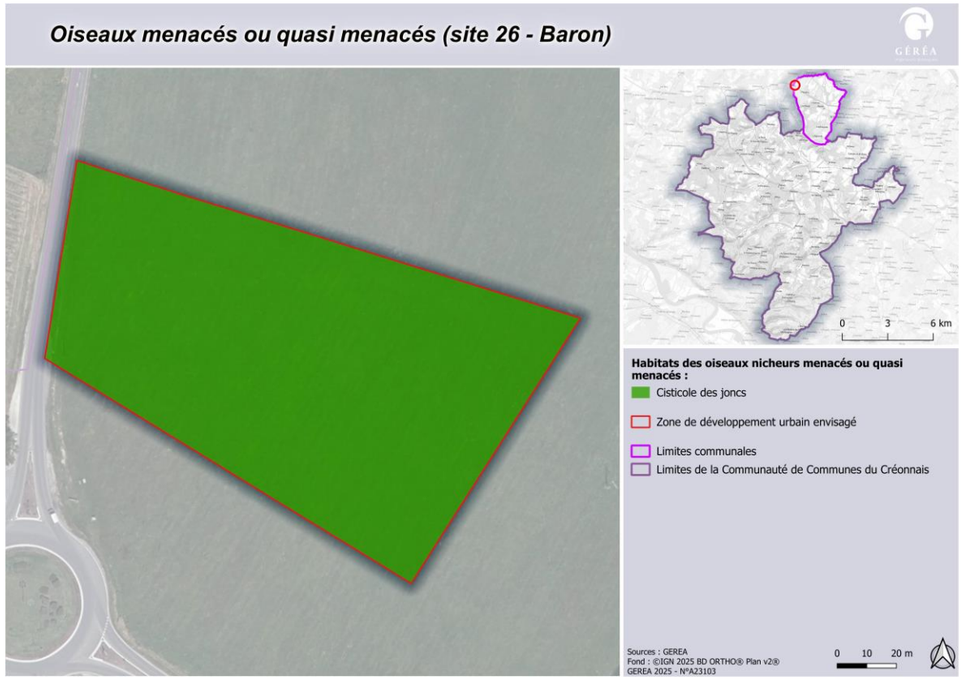
Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une prairie de fauche.
Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté. Une photo-interprétation des habitats a donc été réalisée.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :	
Faune	**- Aucun inventaire n'a pu être réalisé.**
Flore/habitats	**- Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** **- Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a pu être recensée.** **- Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** Une photo-interprétation des habitats a été réalisée : • Le site est une prairie de fauche (anciennes vignes). **- Aucun habitat d'intérêt communautaire ne semble présent en état actuel des connaissances.** **- Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	**Site non prospecté faute d'autorisation d'accès.**
Zone humide : critère botanique	**Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.**

Site n°26 – Baron – « Videau »



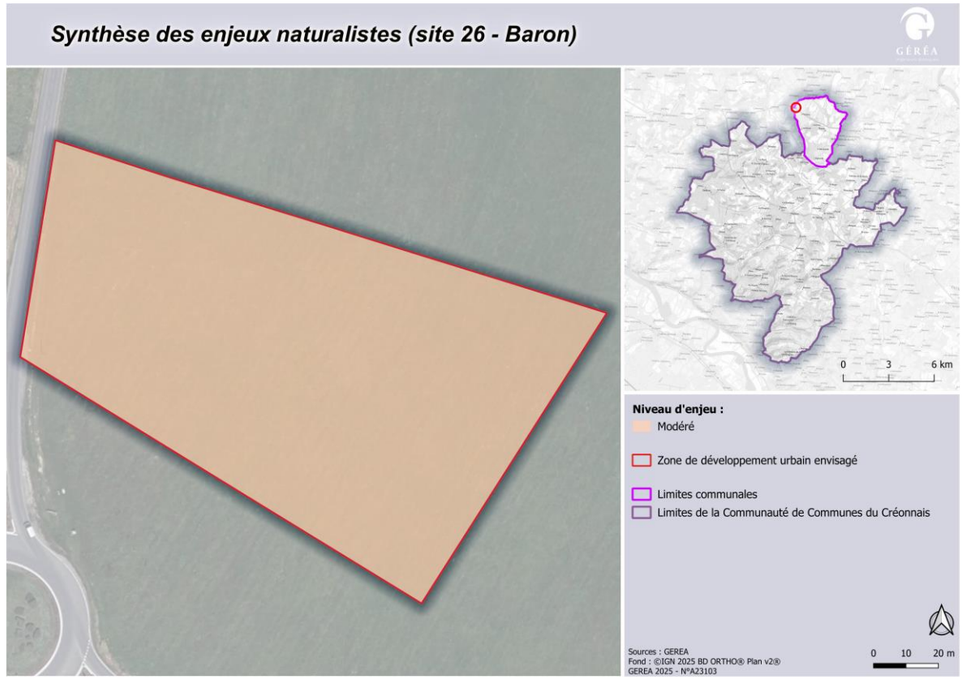
Occupation du sol.



Faune.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°26 – Baron – « Videau »	
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	L'avifaune : - Habitat favorable à la reproduction de la **Cisticole des joncs**, passereau protégée et vulnérable.
Flore/habitats	Les anciennes parcelles viticoles ou actuelles sont des habitats potentiels pour plusieurs plantes protégées connues aux alentours, en particulier pour : - **les lotiers grêle et hispide (*Lotus angustissimus et L. hispidus*)**, protégés et non menacés en Aquitaine. Ils constituent des enjeux faibles mais réglementaires ; - **l'Anémone couronnée (*Anemone coronaria*)**, protégée au niveau national, « quasi menacée » en Aquitaine et déterminante ZNIEFF (données à proximité du site d'après l'OBV).



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé, en phase travaux, de prendre en compte la période sensible de la reproduction de la Cisticole des joncs.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°27 – Capian – « Guérin »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies (anciennes vignes).

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée. - Une espèce commune non protégée : la Taupe (*Talpa sp.).* <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été contactée ; - 2 espèces protégées et menacées ont été observées en alimentation sur le site. Aucun indice de reproduction n'a été décelé ; - Un oiseau commun et protégée s'alimente sur le site : le Bruant zizi. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été observée. - 5 espèces communes non protégées ont été contactées sur la prairie. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Une espèce végétale protégée et non menacée en Aquitaine a été recensée sur le site d'étude : le Lotier hispide (*Lotus hispidus*). Cette espèce est fréquente dans le secteur et présente un enjeu faible mais réglementaire.** Le reste de la flore est commun et non menacé, largement répandu dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies. - **Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a été recensée.** - Végétations principales présentes :

Site n°27 – Capian – « Guérin »

	• Prairie mésophile de fauche à Flouve odorante (anciennes parcelles viticoles) dans laquelle se développe une espèce protégée annuelle (Lotier hispide) ; • Des prairies mésophiles rudérales entretenues sont présentes au sud et à l'est du site. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	Le site a fait l'objet de 5 sondages, car elle avait déjà été étudiée antérieurement dans le cadre de la carte des sols de l'Entre Deux Mers. La vigne y a été arrachée récemment et les sols sont donc anthropisés et difficilement interprétables, désormais. Toutefois, y compris en situation de fond de talweg, aucun des sondages ne présente un sol qui puisse être rattaché aux sols de zones humides. Il s'agit d'ANTHROPOSOLS épais, faiblement rédoxiques, sans caractère engorgé manifeste à la profondeur des sondages.
Zone humide : critère botanique	**- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.** **- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol (site 27 - Capian)



Occupation du sol.

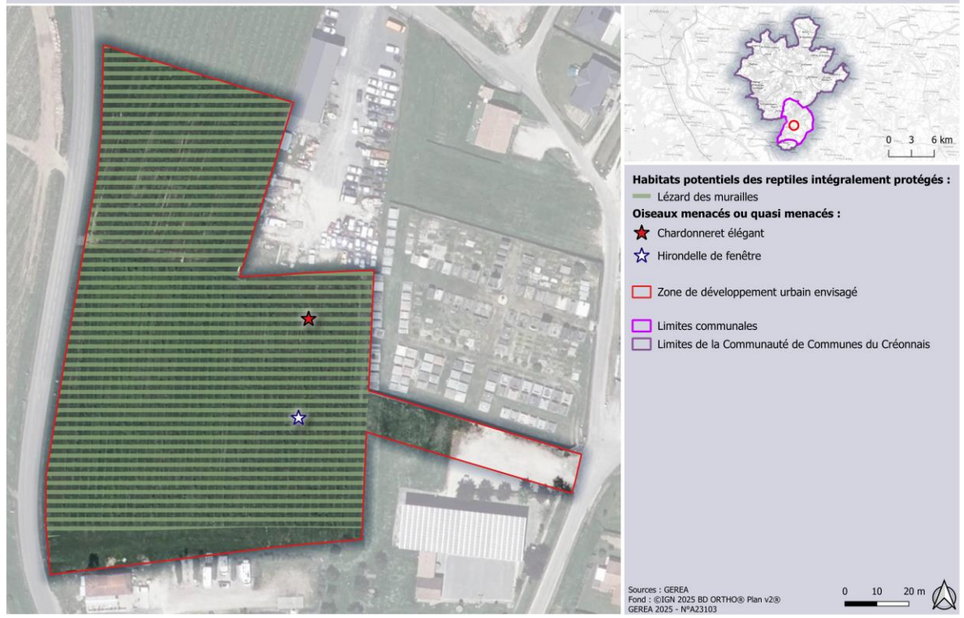
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Flore patrimoniale (site 27 - Capian)



Flore patrimoniale.

Faune protégée et/ou menacée (site 27 - Capian)



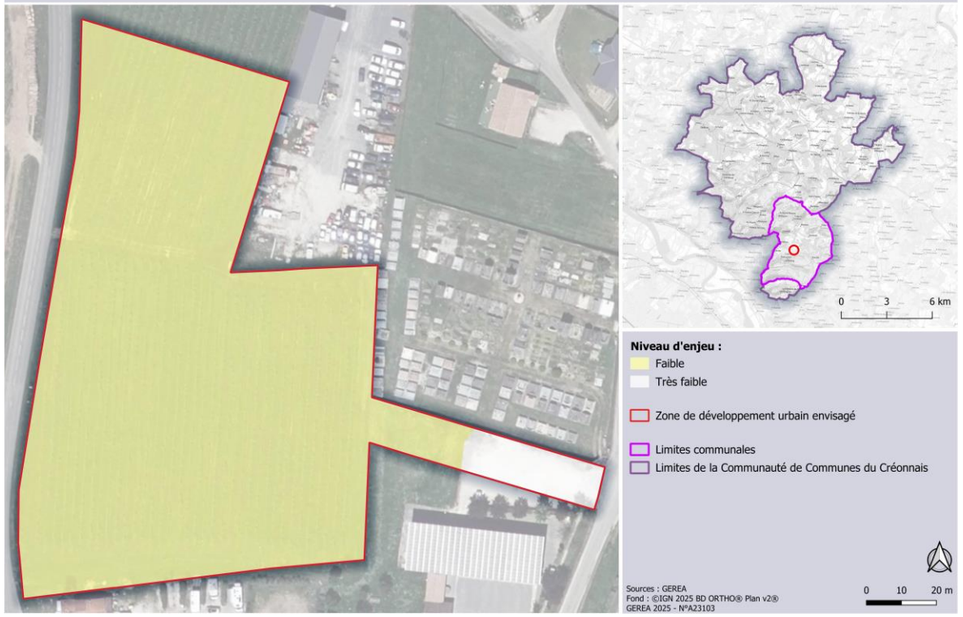
Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :

Faune	L'herpétofaune :
	- Présence potentielle du **Lézard des murailles** (protégé mais très répandu) au niveau de la praire.
Flore/habitats	Les anciennes parcelles viticoles sont des habitats potentiels pour plusieurs plantes protégées connues aux alentours, en particulier pour : - **l'Ail rose (*Allium roseum*)**, protégé en Aquitaine, « quasi-menacé » sur ce même territoire et déterminant ZNIEFF.

Site n°27 – Capian – « Guérin »

Synthèse des enjeux naturalistes (site 27 - Capian)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Fort

Préconisation (s) :

Sans objet.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°28 – Créon – « le Moulin »



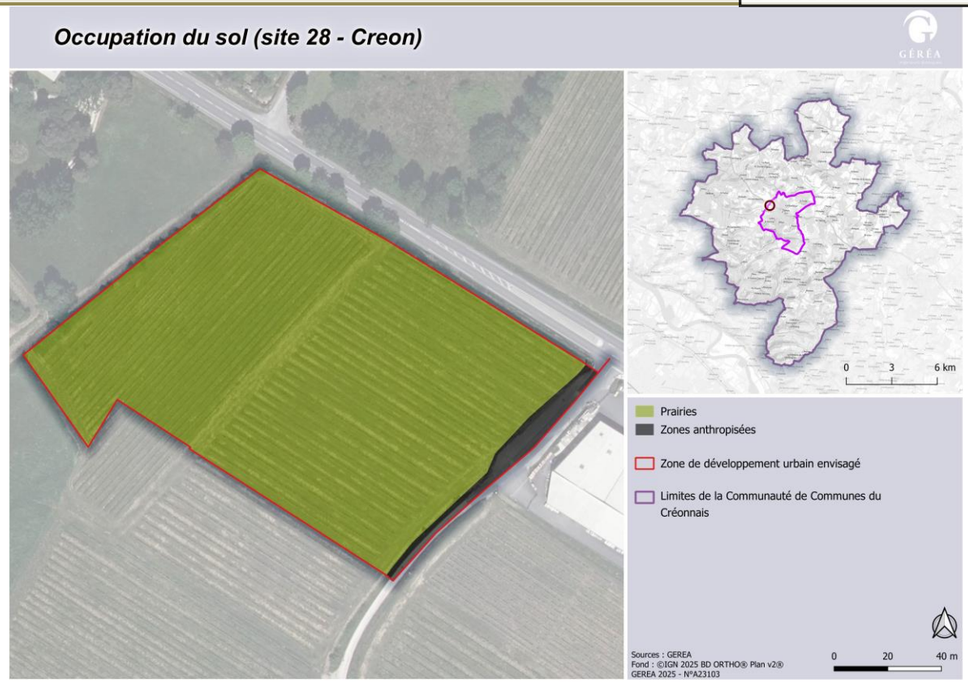


Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies (anciennes vignes).
Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.
Une photo-interprétation des habitats a donc été réalisée.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	**- Aucun inventaire n'a pu être réalisé.**
Flore/habitats	**- Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** **- Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a pu être recensée.** **- Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** Une photo-interprétation des habitats a été réalisée : • Le site correspond à des prairies de fauche (anciennes parcelles viticoles). **- Aucun habitat d'intérêt communautaire ne semble présent en état actuel des connaissances.** **- Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	**Site non prospecté faute d'autorisation d'accès.**
Zone humide : critère botanique	**Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.**

Site n°28 – Créon – « le Moulin »



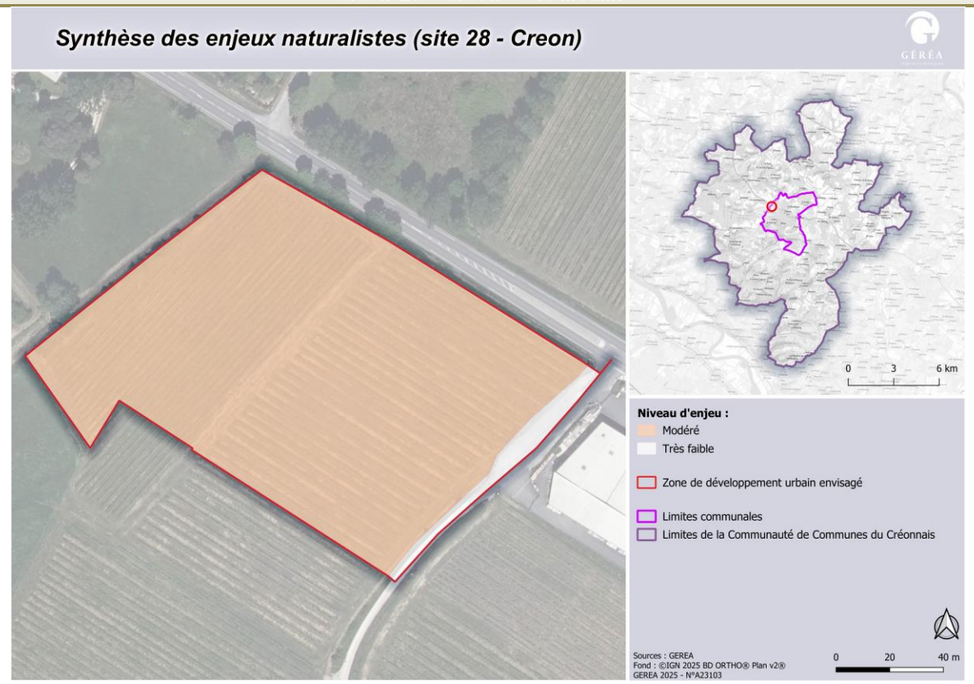
Occupation du sol.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :

Faune	<u>L'avifaune :</u> - Habitat favorable à la reproduction de la **Cisticole des joncs** (passereau protégé et vulnérable) au niveau la prairie. La haie au nord-ouest est utilisable pour la reproduction du **Tarier pâtre.** <u>L'herpétofaune :</u> - Habitat favorable à la présence de **Lézard des murailles,** reptile protégé mais très répandu, notamment sur partie nord-ouest (le long de la haie).
Flore/habitats	Les anciennes parcelles viticoles ou actuelles sont des habitats potentiels pour plusieurs plantes protégées connues aux alentours, en particulier pour : - **les lotiers grêle et hispide (*Lotus angustissimus et L. hispidus*)**, protégés et non menacés en Aquitaine. Ils constituent des enjeux faibles mais réglementaires ; - **l'Ail rose (*Allium roseum*)**, protégé en Aquitaine, « quasi-menacé » sur ce même territoire et déterminant ZNIEFF.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°28 – Créon – « le Moulin »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	Fort

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé, en phase travaux, d'éviter la période sensible de la Cisticole des joncs et du Tarier pâtre.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°29 – Le Pout – « Beaulieu »





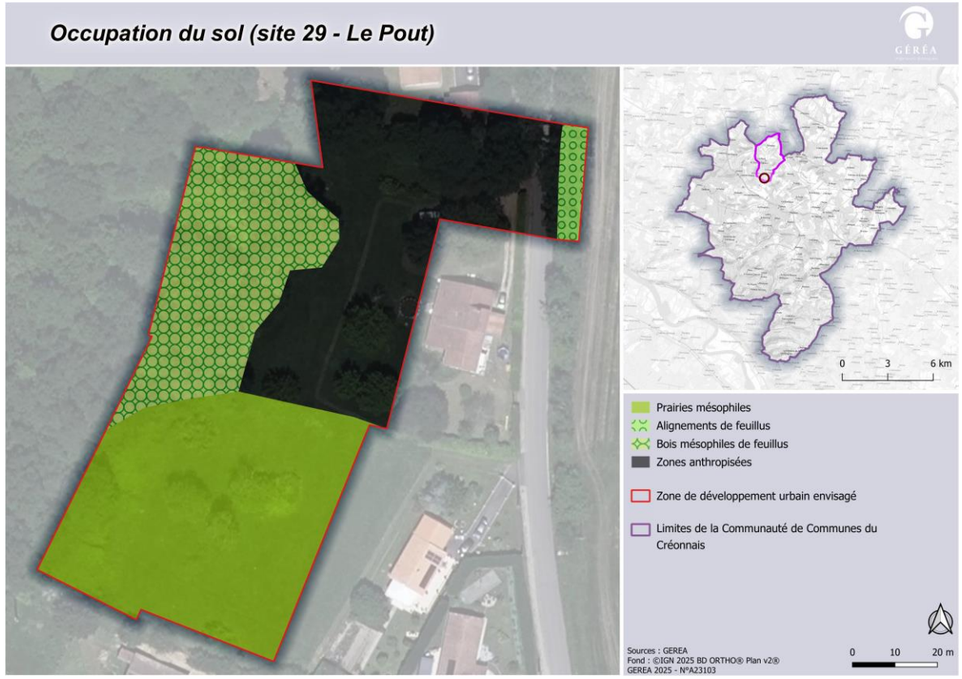
Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies et bois de feuillus.
Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.
En 2021, ce site a été peu prospecté en raison d'un désaccord avec le propriétaire.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Une espèce protégée avait été observée en 2021 : le **Hérisson d'Europe**. Le site constitue un habitat de reproduction et de repos utilisable pas l'espèce. <u>L'avifaune :</u> - 4 espèces protégées et vulnérables avaient été observées en 2021 : le **Chardonneret élégant** (fond de jardin), le **Verdier d'Europe** (fond de jardin), le **Serin cini** (fond de jardin) et la **Cisticole des joncs** (friches). En l'absence de mise à jour des inventaires, le site reste propice à la reproduction de ces passereaux. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'avait été signalée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'avait été signalée. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce n'avait été signalée. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'avait été signalée. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'avait été signalée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** En 2021, aucune espèce d'intérêt patrimonial n'avait été observée. - **Deux espèces exotiques envahissantes à impact majeur mais déjà répandues en Nouvelle-Aquitaine** ont été répertoriées au sein du site d'étude en 2021 : le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et l'Erable négundo (*Acer negundo*). - **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté cette année. En 2021, ce site a été peu prospecté en raison d'un désaccord avec le propriétaire** :

Site n°29 – Le Pout – « Beaulieu »

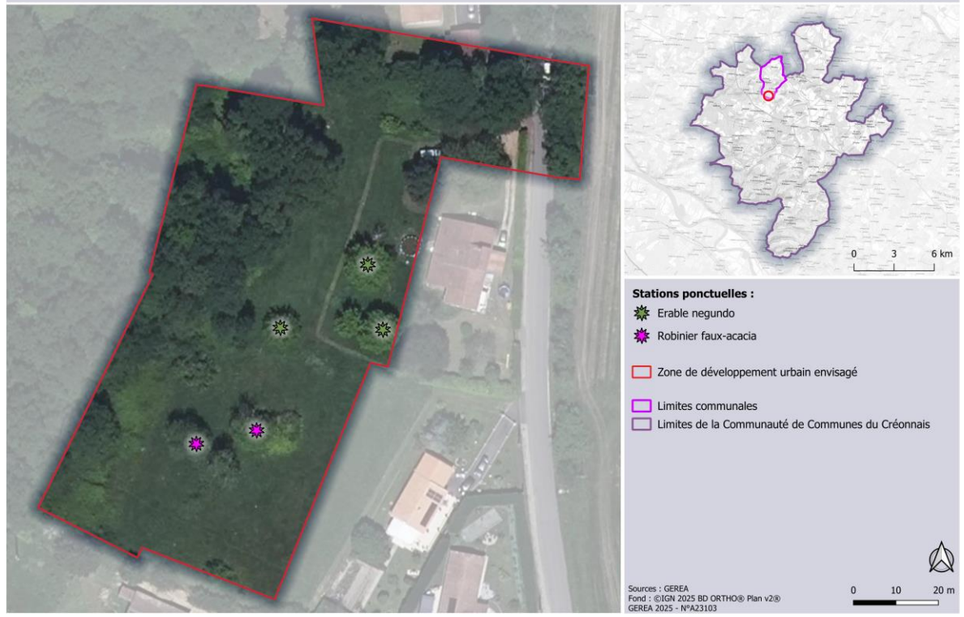
	• La moitié nord est occupée par un bâti et son jardin attenant, ainsi qu'un bois de feuillus (chênaie-charmaie) au nord-ouest ; • La moitié sud est composée d'une prairie mésophile de fauche. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé en 2021 et ne semble présent à l'heure actuelle.** - **La chênaie-charmaie présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	**Site non prospecté faute d'autorisation d'accès.**
Zone humide : critère botanique	**- Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.** **- En 2021, aucun habitat identifié n'était caractéristique de zone humide selon le critère botanique.**



Occupation du sol.

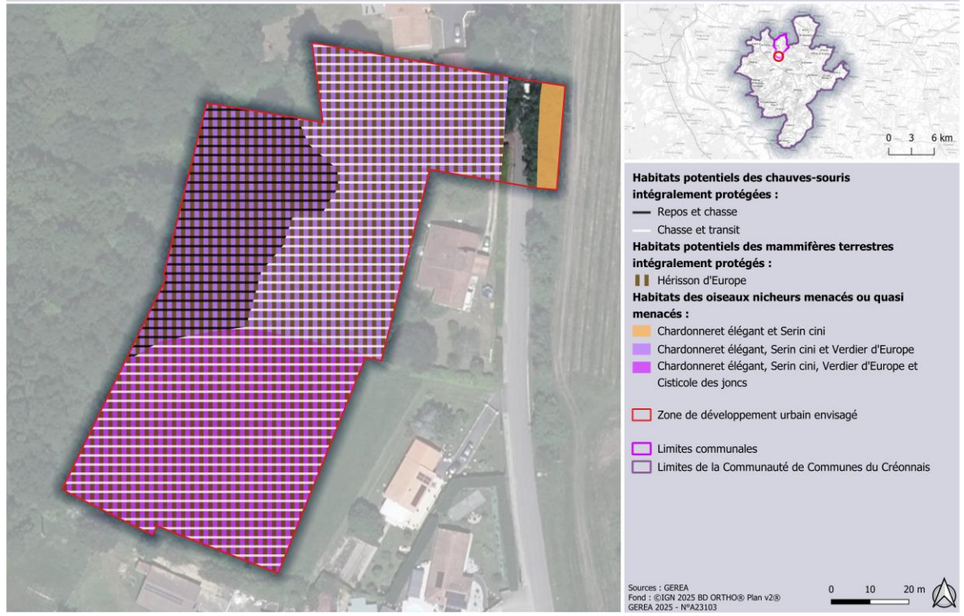
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Flore exotique envahissante (site 29 - Le Pout)



Flore exotique envahissante.

Faune protégée et/ou menacée (site 29 - Le Pout)

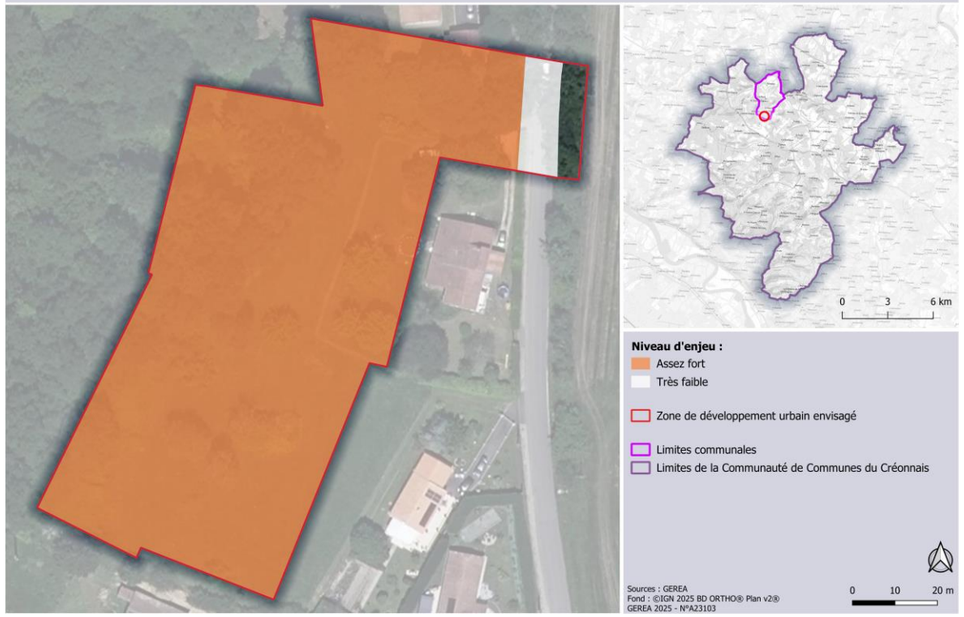


Faune.

Site n°29 – Le Pout – « Beaulieu »

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	Les mammifères : - Habitat de repos et de chasse pour les chiroptères, notamment la partie boisée à l'ouest de l'aire d'étude. L'herpétofaune : - La présence du Lézard de murailles, de la Couleuvre verte jaune est suspectée, ce sont deux reptiles protégés mais très répandus. Les insectes saproxylophages : - La présence du Grand capricorne du chêne est suspectée au niveau de la lisière à l'ouest.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Synthèse des enjeux naturalistes (site 29 - Le Pout)



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**Faible**	Modéré	**Assez fort**

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est conseillé d'éviter le secteur de la chênaie-charmaie (enjeux passereaux vulnérables et chiroptères).

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°30 – Sadirac – « Bel-Air »	
 	
Description simplifiée : Le site d'étude correspond à des prairies et bois de feuillus. **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** **Cependant, au cours de inventaires de 2021, la moitié sud du site a été prospectée.**	
Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés : Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucune espèce n'avait été observée en 2021 ; - La parcelle forestière située au nord n'était pas incluse dans le périmètre d'étude en 2021 et, de ce fait, n'a fait l'objet d'aucune expertise d'arbres gîtes utilisables par les chiroptères. <u>L'avifaune :</u> - Les fauches de printemps limitent fortement l'intérêt de la prairie pour les passereaux vulnérables, à l'instar de la **Cisticole des joncs**. <u>L'herpétofaune :</u> - Une espèce protégée mais très répandue avait été contacté en 2021 : le **Lézard des murailles.** <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'avait été observée en 2021. <u>Les papillons de jour :</u> - Une espèce bénéficiant d'une protection partielle avait été contactée en 2021 : le **Damier de la Succise**, mais aucun indice de reproduction n'avait été observé. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - La parcelle forestière située au nord n'était pas incluse dans le périmètre d'étude en 2021 et, de ce fait, n'a fait l'objet d'aucune expertise. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'avait été observée en 2021.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** Lors des inventaires de 2021, aucune espèce d'intérêt patrimonial n'avait été observée dans la moitié sud. - **Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a pu être recensée.** Lors des inventaires de 2021, aucune espèce exotique envahissante n'avait été observée dans la moitié sud. - **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** Une photo-interprétation des habitats a été réalisée :

Site n°30 – Sadirac – « Bel-Air »	
	• La moitié sud est en prairie mésophile de fauche avec une bande non fauchée sur laquelle se développe des rejets arbustifs (début de fourrés) ; • La moitié nord est un bois de feuillus (probablement une chênaie aquitanienne). - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensée en 2021 et ne semble présent à l'heure actuelle.** - **La chênaie présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	La partie sud du site a été prospectée en 2021, l'intégralité du site n'a pu être expertisée de nouveau en 2025 faute d'autorisation d'accès. Il s'agit d'une zone de plateau en bordure de la RD 67, plane, qui se poursuit dans un versant vers le nord-est et une zone de bois. **La zone sommitale présente des LUVISOLS fortement rédoxiques** ; il semble exister des difficultés d'évacuation des excédents d'eau qui conduisent donc à classer les sols dans la catégorie des sols de zone humide. Dans le versant, les circulations s'améliorent et les phases de saturation s'atténuent, sauf dans un petit secteur situé au nord de la zone, à proximité de l'accès : **on y trouve de nouveau des sols de zone humide.**
Zone humide : critère botanique	**- Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.** **- En 2021, aucun habitat identifié dans la moitié sud n'était caractéristique de zone humide selon le critère botanique.**

Occupation du sol (site 30 - Sadirac)



Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

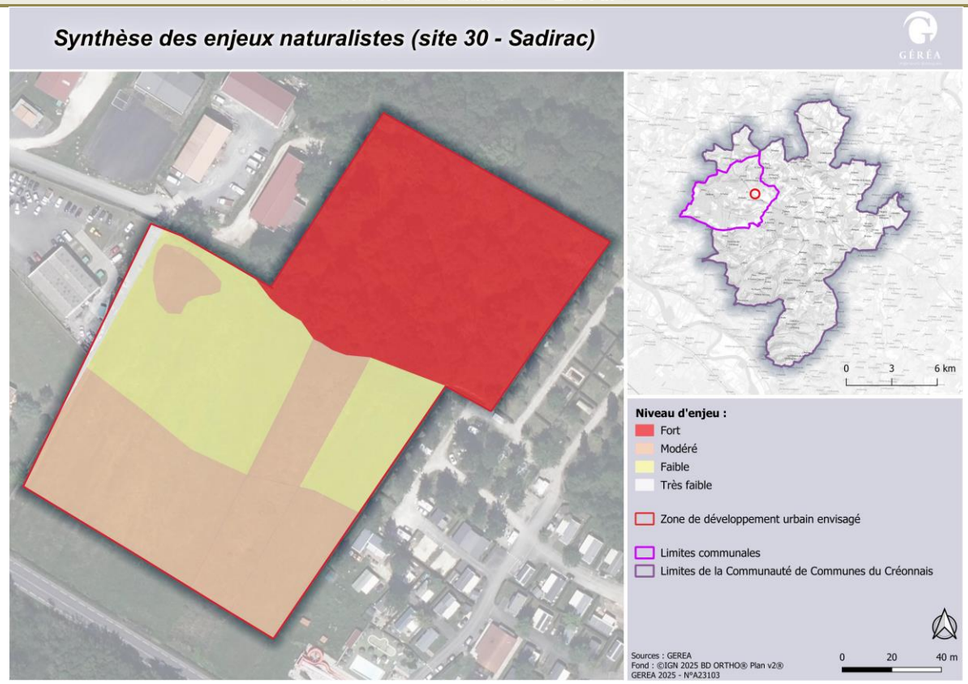
Site n°30 – Sadirac – « Bel-Air »



Expertise zone humide 2021 (Réalisation : ASUP).

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>L'avifaune :</u> - La présence de la **Cisticole des joncs** est suspectée au niveau de la prairie non fauchée au centre. <u>L'herpétofaune :</u> - Présence suspectée de la **Couleuvre verte et jaune** et de la **Couleuvre helvétique** (menacée). Il d'agit de deux reptiles protégés intégralement. La lisière au nord et le boisement peuvent constituer l'habitat de reproduction et repos de ces deux espèces. <u>Les papillons de jour :</u> - La prairie non fauchée pourrait accueillir en reproduction le **Damier de la succise**. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Le boisement au nord est susceptible d'accueillir du **Grand capricorne du chêne** (protection intégrale) et du **Lucane cerf-volant** (menacé).
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Site n°30 – Sadirac – « Bel-Air »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**<u>Faible</u>**	**<u>Modéré</u>**	**<u>Fort</u> (Potentiel en l'absence d'inventaire)**

<u>Préconisation (s)</u> :

Concernant la faune, ce secteur présente un déficit de données faunistiques. **Il est donc recommandé de solliciter les propriétaires afin d'obtenir les autorisations nécessaires** pour accéder aux parcelles et évaluer plus finement les enjeux écologiques.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°31 – Saint-Léon – « Samson »



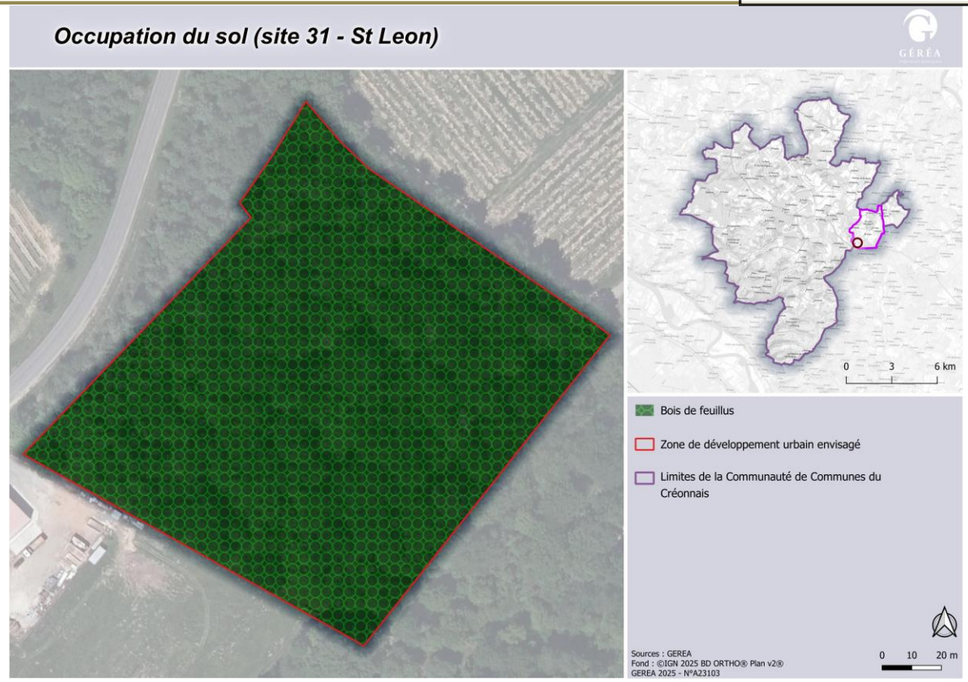


Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à un bois de feuillus.
Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté. Une photo-interprétation des habitats a donc été réalisée.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	- Aucun relevé faunistique n'a été effectué en raison de l'absence d'autorisation d'accès aux propriétés privées.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** - **Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a pu être recensée.** - **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** Une photo-interprétation des habitats a été réalisée : • Le site correspond à un bois de feuillus (probablement une chênaie aquitanienne). - **Aucun habitat d'intérêt communautaire ne semble présent en état actuel des connaissances.** - **Le bois de feuillus présente un enjeu modéré de préservation.**
Zone humide : critère pédologique	**Site non prospecté faute d'autorisation d'accès.**
Zone humide : critère botanique	**Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.**

Site n°31 – Saint-Léon – « Samson »



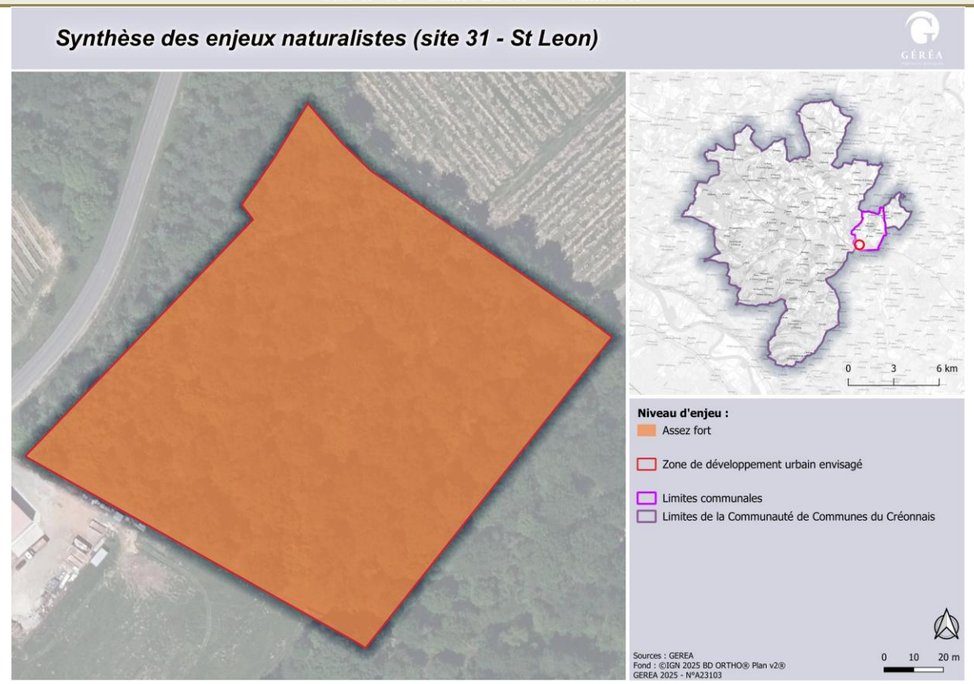
Occupation du sol.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Habitat favorable à **l'Ecureuil roux**, mammifère forestier protégé intégralement ; - Le boisement pourrait présenter des dendro-habitats (trous de pics, écorces décollées, fentes, branches creuses, etc.) potentiellement utilisables par des chiroptères en repos. <u>L'avifaune :</u> - Habitat favorable à la présence du **Pic épeichette** (protégé et vulnérable) ; - Habitat favorable à la reproduction d'oiseaux forestiers et de lisières. <u>L'herpétofaune :</u> - Habitat favorable à la présence de nombreux reptiles intégralement protégés. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Habitat favorable à la présence du **Grand capricorne du chêne** (protégé) et du **Lucane cerf-volant** (menacé).
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°31 – Saint-Léon – « Samson »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	**Assez fort**

Préconisation (s) :

Concernant la faune, ce secteur présente un déficit de données faunistiques. **Il est donc recommandé de solliciter les propriétaires afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour accéder aux parcelles** et évaluer plus finement les enjeux écologiques.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°32 – La Sauve – « RD140 »





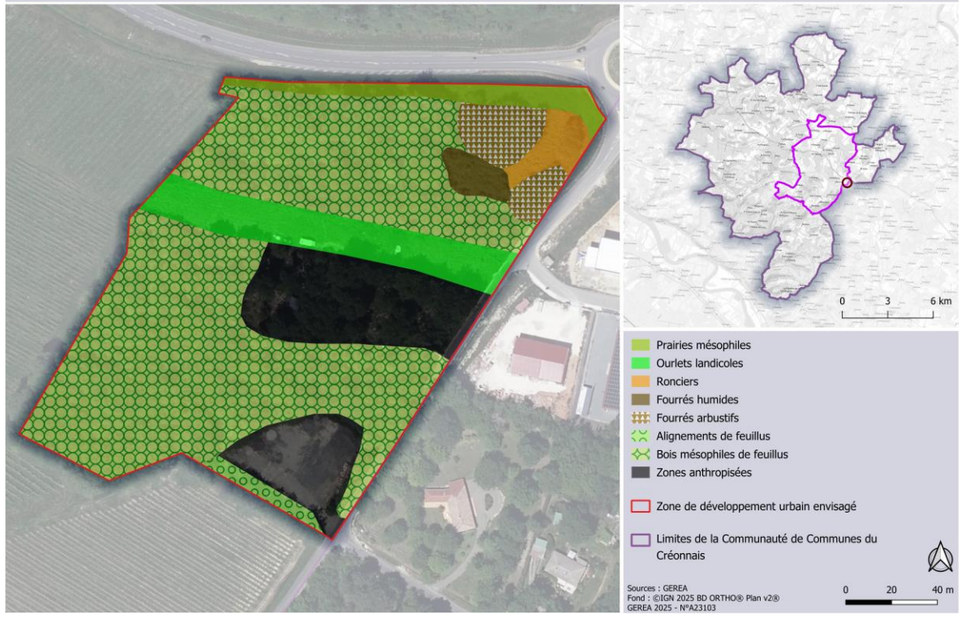
Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des boisements de feuillus, des fourrés et des prairies mésophiles.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucun mammifère n'a été observé. - **18 arbres ayant des caractéristiques permettant le repos (=gîte) des chiroptères** ont été recensés. On retrouve notamment des écorces décollées, loges de pics, des fentes et galeries d'insectes (*Cerambyx*). Par endroit ont été identifiés jusqu'à 4 dendro-habitats utilisables sur le même arbre. - Une espèce commune non protégée a été observé : la Taupe (*Talpa sp.*) <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été contactée ; - 17 espèces communes, dont 12 protégées ont été observées. Le site constitue leur habitat de reproduction. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été observée. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu n'a été identifiée ; - 4 espèces communes non protégées ont été observées. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Une espèce protégée a été observée : le **Grand capricorne du chêne**. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies, landes, boisements et fourrés. - **Aucun espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a été recensée.** - <u>Végétations principales présentes :</u>

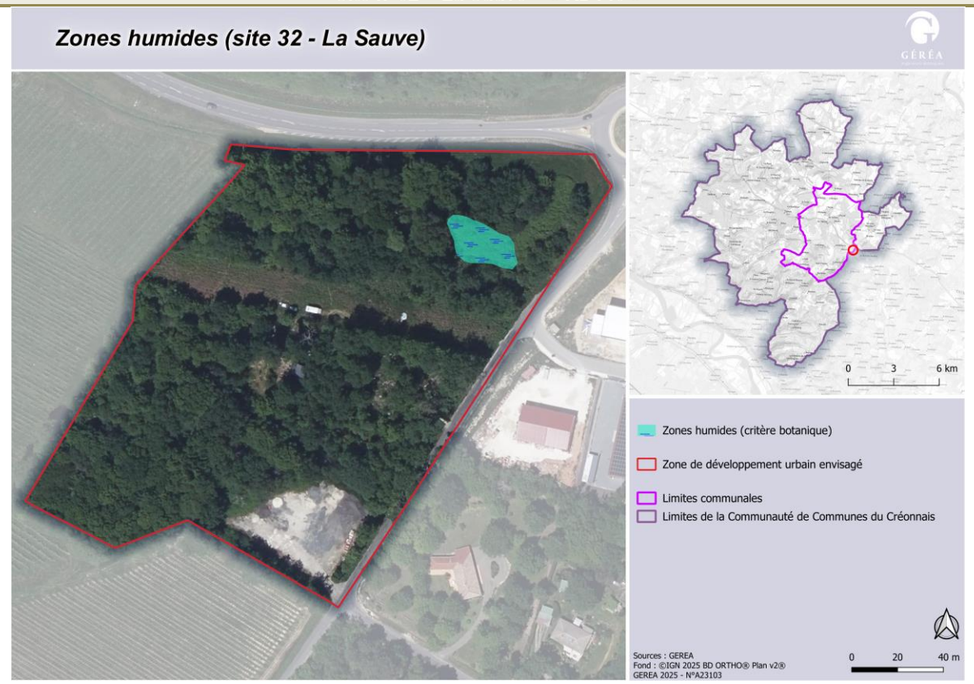
	• Diverses charmaies et chênaies-charmaies sur Fragon (*Ruscus aculeatus*) et/ou sur ourlet landicole à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) avec quelques fourrés de peupliers tremble (*Populus tremula*) ; • Des fourrés humides de saules roux (*Salix atrocinerea*) au nord-est ; • Une servitude électrique traversant le site d'est en ouest et sur laquelle se développe un ourlet landicole à Fougère aigle. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **Les diverses charmaies et chênaies-charmaies et l'alignement de chênes présentent un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	4 sondages ont été réalisés dans cette zone boisée, aménagée de plusieurs fossés profonds de drainage (sondages 321 et suivants). Le sol y est un LUVISOL TYPIQUE pachique (= épais) rédoxique de limons sur alluvions anciennes, à oligomull, classé IIIc à IVc. Aucun des quatre sondages n'est rattaché aux sols de zones humides.
Zone humide : critère botanique	**La zone humide botanique se limite aux fourrés de saules roux (*Salix atrocinierea*), espèce indicatrice de zone humide.**

Occupation du sol (site 32 - La Sauve)

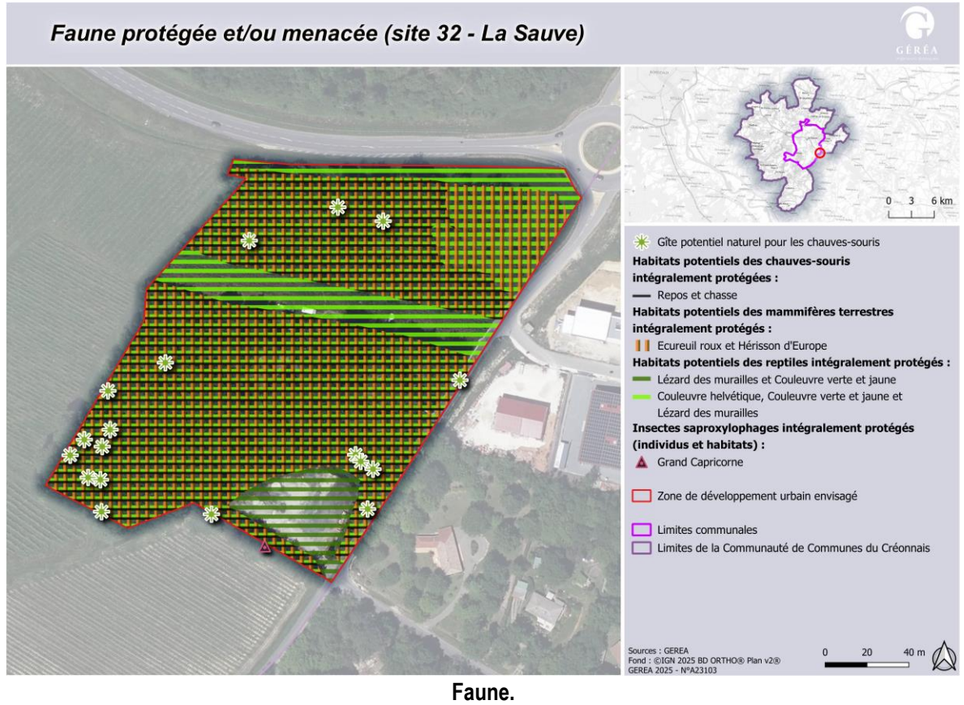


Occupation du sol.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE



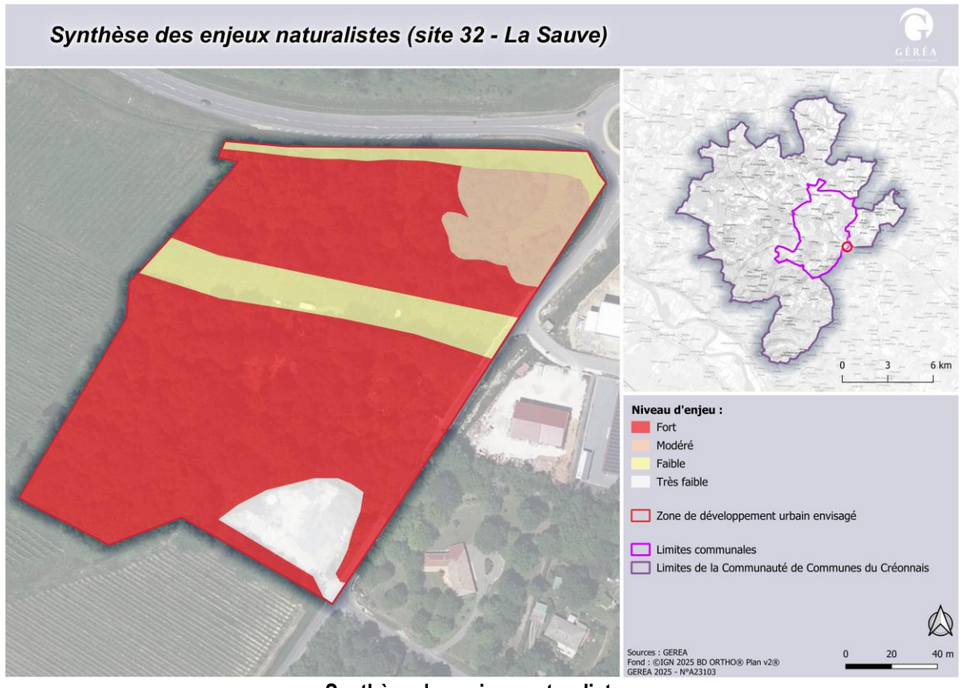
Zones humides.



Faune.

Site n°32 – La Sauve – « RD140 »

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Habitat favorable à la présence de **l'Ecureuil roux** et du **Hérisson d'Europe** (espèces communes mais protégées) ; - Habitat favorable à la chasse et repos des chiroptères forestiers. <u>L'herpétofaune :</u> - Présence suspectée du **Lézard des murailles** et de certaines couleuvres protégées. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Présence suspectée du **Lucane cerf-volant** (non protégé mais menacé).
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	<u>Faible</u>	<u>Modéré</u>	**<u>Fort</u>**

<u>Préconisation (s)</u> :

Concernant le faune, l'évitement du site est à privilégier au regard des sensibilités écologiques mises en exergue.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE



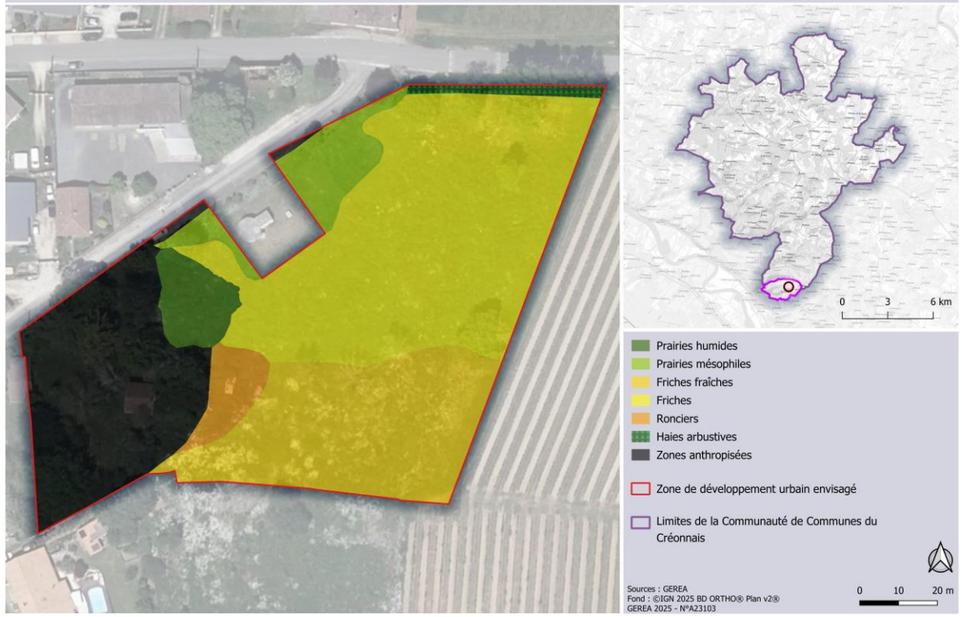


Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à des prairies et des friches.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucun mammifère d'intérêt communautaire n'a été observé. - **2 gîtes utilisable par les chiroptères**, un arbre isolé avec des écorces décollées et un bâti ancien ont été recensés ; - Une espèce commune non protégée contactée : le Blaireau européen. <u>L'avifaune :</u> - Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été observée ; - 3 espèces protégées et vulnérables ont été contactées en reproduction : le **Serin cini** (1 couple), le **Chardonneret élégant** (1 couple) et la **Cisticole des joncs** (1 couple). - 7 espèces communes dont 6 protégées ont été observées. Les zones de fourrés et de fonds jardins constituent des habitats de reproduction. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucune espèce n'a été contactée. <u>Les odonates :</u> - Aucune espèce n'a été contactée. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucune espèce à enjeu de conservation n'a été recensée ; - 8 espèces communes non protégées ont été observées. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été contactée. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été contactée.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a été recensée.** La flore est commune, largement répandue dans le Sud-Ouest. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et friches. - **Six espèces exotiques envahissantes à impact majeur mais déjà répandues en Nouvelle-Aquitaine** ont été répertoriées au sein du site étudié : l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*), le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), le Buisson ardent (*Pyracantha coccinea*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), le Séneçon du cap (*Senecio inaequidens*) et le Sporobole tenace (*Sporobolus indicus*). - Végétations principales présentes : • Des friches mésophiles très embroussaillées avec de nombreux rejets arbustifs dans la moitié nord et plus fraîches dans la moitié sud ; • Une prairie humide à joncs et Menthe à feuilles rondes au nord-ouest ; • Un bâti et son jardin arboré à l'ouest du site. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent.** - **La haie arbustive présente un enjeu modéré.** Les autres végétations, communes et répandues, sont d'enjeu faible.
Zone humide : critère pédologique	Le site a été analysé difficilement du fait de son caractère de friche peu pénétrable. Toutefois, 5 sondages y ont été réalisés (331 et suivants). Il s'agit de LUVISOLS TYPIQUES pachiques (= épais), de limons sur alluvions anciennes. Ils sont faiblement rédoxiques, non classés dans la catégorie des sols de zones humides, sauf l'un d'entre eux qui est un REDUCTISOL épais, classé VId. La zone humide correspondante a été difficilement délimitée, mais le critère botanique devrait pouvoir préciser les paramètres.
Zone humide : critère botanique	**La zone humide botanique se limite au secteur de prairie humide à Jonc diffus (*Juncus effusus*) et Jonc aggloméré (*Juncus comglomeratus*), espèces indicatrices de zone humide.**

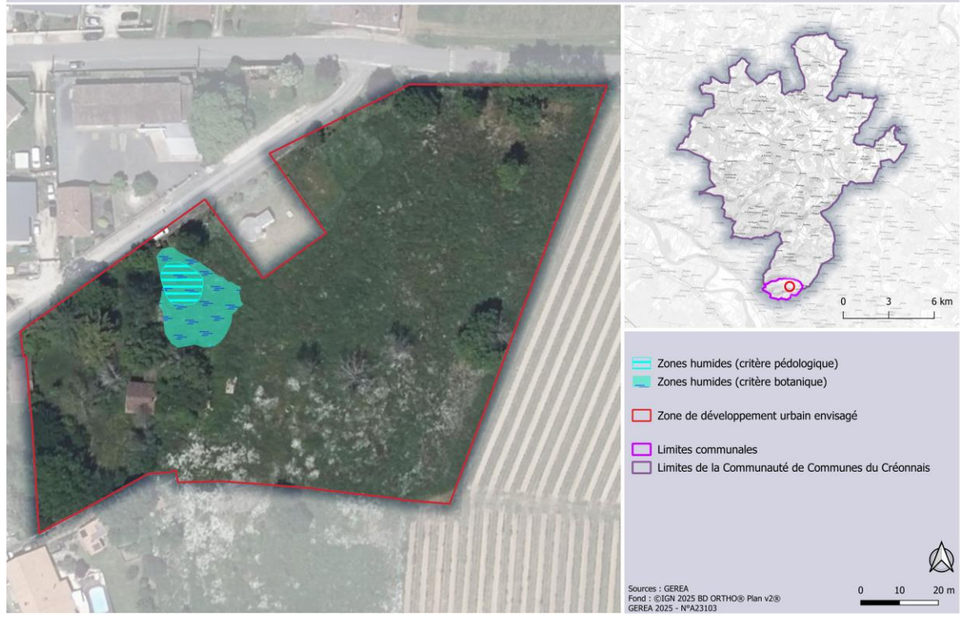
Occupation du sol (site 33 - Villenave De Rions)



Occupation du sol.

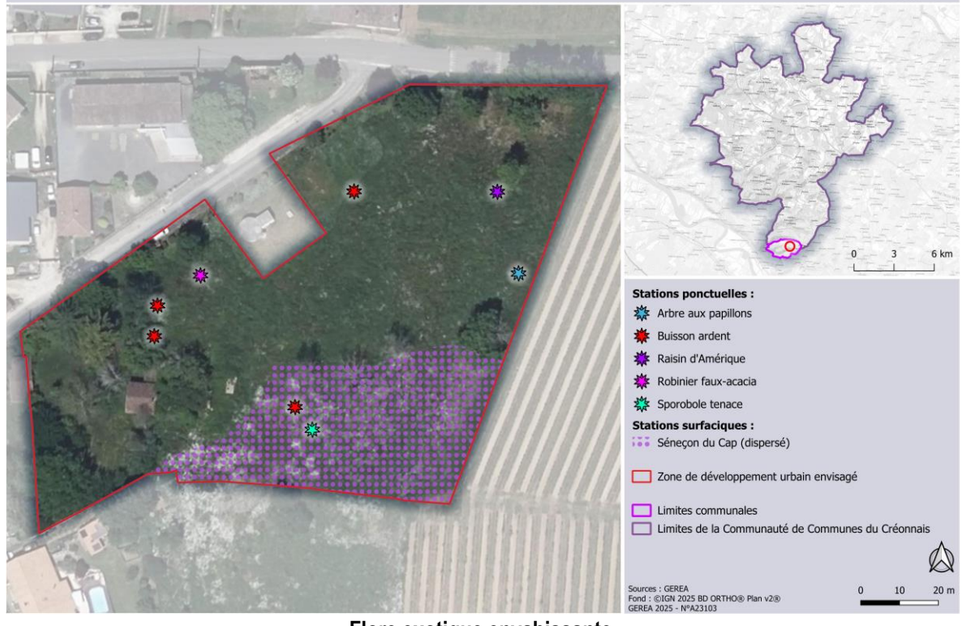
Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Zones humides (site 33 - Villenave De Rions)



Zones humides.

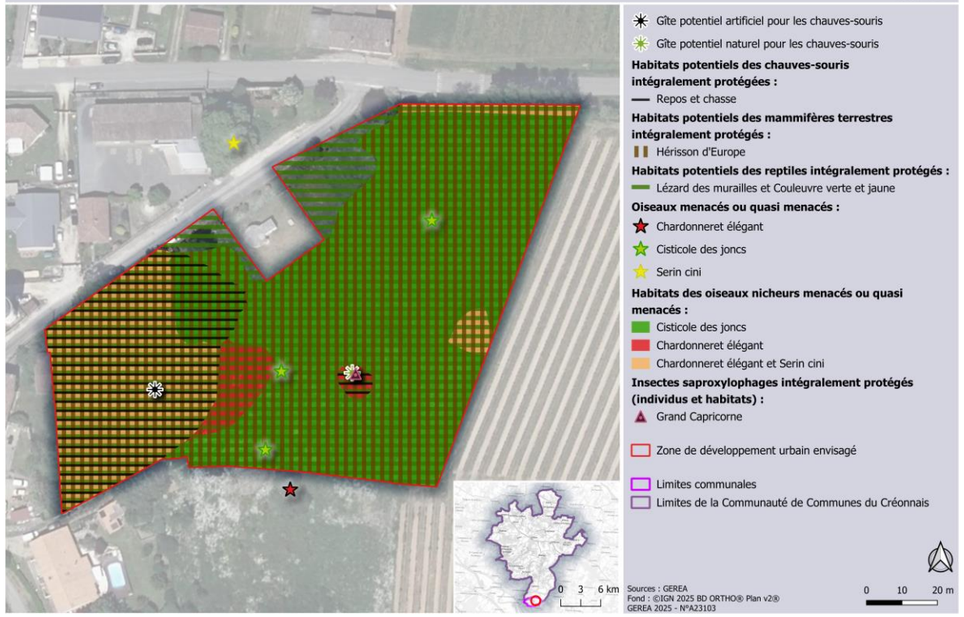
Flore exotique envahissante (site 33 - Villenave De Rions)



Flore exotique envahissante.

Site n°33 – Villenave-de-Rions – « Pierron »

Faune protégée et/ou menacée (site 33 - Villenave De Rions)

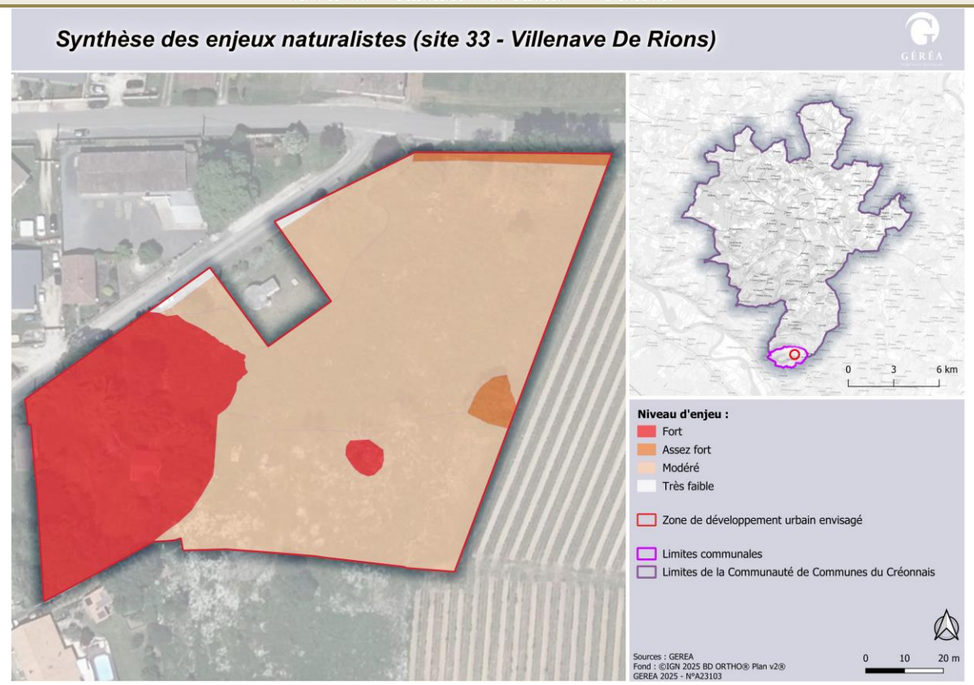


Faune.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :	
Faune	Les mammifères : - Présence présumée du **Hérisson d'Europe** (protégé intégralement). - Habitat de repos et de chasse pour les chiroptères. L'herpétofaune : - Présence suspectée du **Lézard des murailles** et de la **Couleuvre helvétique**, reptiles protégés mais très répandus.
Flore/habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°33 – Villenave-de-Rions – « Pierron »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	**Modéré**	**Fort**

Préconisation (s) :

Concernant la faune, il est recommandé de préserver la structure paysagère de type « fond de jardin arboré » située à l'ouest du site, afin d'éviter les impacts sur les espèces. En phase de travaux, une attention particulière devra être portée sur le calendrier d'intervention en lien avec la présence de la Cisticole des joncs et les modalités sur le gîte potentiellement utilisé par les chiroptères (arbre isolé), en vérifiant son occupation avant tout abattage.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°34 – Villenave-de-Rions – « Roques »





Description simplifiée :
Le site d'étude correspond à une culture de vigne et une prairie (fond de jardin).
Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.
Une photo-interprétation des habitats a donc été réalisée.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	- Aucun relevé faunistique n'a été effectué en raison de l'absence d'autorisation d'accès aux propriétés privées.
Flore/habitats	- **Aucune espèce végétale patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) n'a pu être recensée.** - **Aucune espèce exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine n'a pu être recensée.** - **Etant un site privé, et n'ayant pu obtenir les autorisations d'accès requises, ce site n'a pu être prospecté.** Une photo-interprétation des habitats a été réalisée : • Une parcelle viticole aux allées enherbées ; • Une prairie attenant à une habitation (fond de jardin) à l'ouest. - **Aucun habitat d'intérêt communautaire ne semble présent en état actuel des connaissances.** - **Tous les habitats présents sont à enjeu faible en tant que tels.**
Zone humide : critère pédologique	**Ce site n'a pas été prospecté faute d'autorisation d'accès.**
Zone humide : critère botanique	**Aucune zone humide ne semble présente selon le critère botanique par photo-interprétation.**

Site n°34 – Villenave-de-Rions – « Roques »

Occupation du sol (site 34 - Villenave De Rions)



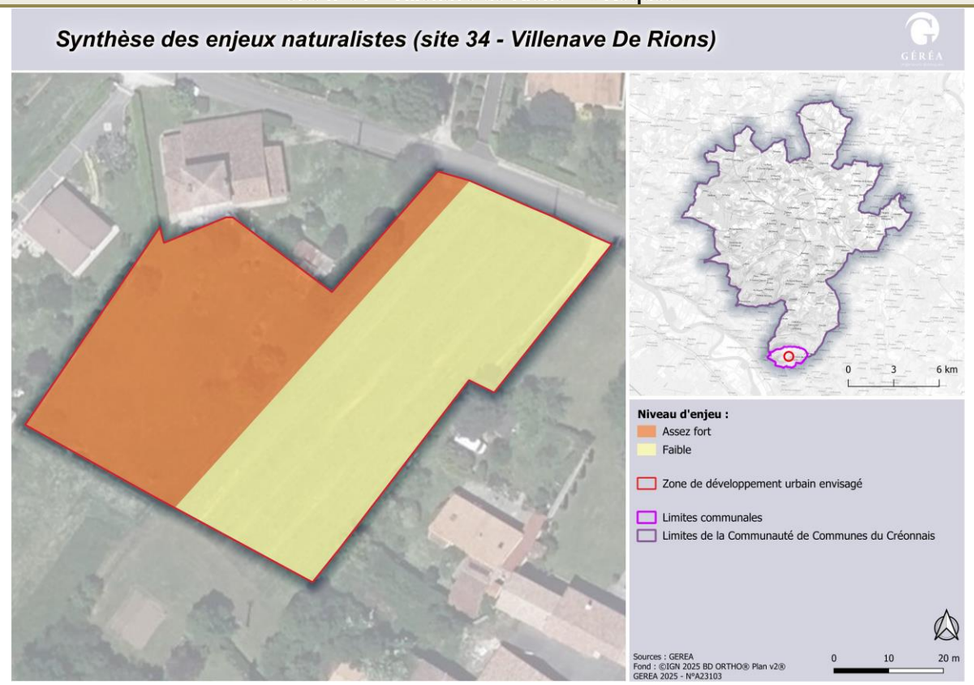
Occupation du sol.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels complémentaires :

Faune	Les mammifères : - Habitat favorable au **Hérisson d'Europe** (protégé intégralement) hors vignoble ; - L'alignement d'arbres ainsi que les individus dispersés pourraient présenter des dendro-habitats (trous de pics, écorces décollées, fentes, branches creuses, etc.) potentiellement utilisables par des chiroptères en repos. De plus on note une bâtisse utilisable pour le repos en limite d'aire d'étude (photo-interprétation). L'avifaune : - L'alignement d'arbres ainsi que les individus dispersés constituent un habitat favorable à la présence de passereaux vulnérables, tels que le **Serin cini**, le **Chardonneret élégant** et le **Verdier d'Europe**. L'herpétofaune : - Habitat favorable au **Lézard des murailles** (hors vignoble). Les insectes saproxylophages : - Habitat favorable à la présence du **Grand capricorne du chêne** (protégé) au niveau des alignement d'arbres.
Flore/habitats	Les parcelles viticoles sont des habitats potentiels pour plusieurs plantes protégées connues aux alentours, en particulier pour : - **les lotiers grêle et hispide (*Lotus angustissimus et L. hispidus*)**, protégés et non menacés en Aquitaine. Ils constituent des enjeux faibles mais réglementaires ; - **l'Ail rose (*Allium roseum*)**, protégé en Aquitaine, « quasi-menacé » sur ce même territoire et déterminant ZNIEFF.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE

Site n°34 – Villenave-de-Rions – « Roques »



Synthèse des enjeux naturalistes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	**Faible**	Modéré	**Assez fort (hors vignoble)**

Préconisation (s) :

Concernant la faune, ce secteur présente un déficit de données faunistiques. Il est donc recommandé de solliciter les propriétaires afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour accéder aux parcelles et évaluer plus finement les enjeux écologiques.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_28-DE